

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Yin et yang horloger

Que disent les gens au milieu de la tourmente? On ne s'en souvient guère, et puis il y a vite d'autres chats à fouetter, on passe, on oublie.

C'est pourquoi il est souvent intéressant de plonger dans des archives encore fraîches qui relatent un temps vécu. On peut mesurer la valeur des événements et le poids des mots qui en parlaient.

Dans le domaine économique, c'est particulièrement excitant, car les mots se complètent de chiffres et les théories sont d'autant plus péremptoires qu'il est facile d'en changer, au contraire d'une stratégie industrielle.

Il y a dix ans, quelques professeurs d'université s'étaient portés au chevet de l'horlogerie pour ausculter les causes de son effondrement. Il était à la mode de pondre une étude, de risquer des conclusions en forme de remède et d'en tirer de gros honoraires... Généralement l'affaire en restait là et on archivait le dossier.

En ce temps-là, en automne 1976, le directeur de l'OFIANT avait lui aussi soupesé les chances de l'horlogerie de se sortir de la méchante ornière où elle était embourbée. Il avait rédigé une vingtaine de pages, oubliées avec les autres que nous avons relues avec profit, au contraire des autres!

Réflexions pertinentes avec ce constat à la clé: «En fin de compte, disait M. Bonny, ce ne sont pas des machines ni des techniques qui décideront du sort de l'industrie horlogère, mais au contraire des hommes ou mieux encore les personnalités qui seront à sa tête. Une chose est certaine et cela est dit sans ambiguïté aucune: l'industrie horlogère de demain ne pourra en aucun cas rester celle d'aujourd'hui».

Le temps et les événements ont donné raison à M. Bonny. Les grands acteurs de l'horlogerie de 1976 ont été emportés par le déferlement des faits qu'ils essayaient de maîtriser.

Il y a 10 ans, on ne savait rien d'un certain Thomke, Nicolas Hayek ne s'intéressait pas aux horlogers et Pierre Arnold pédalait encore dans le yogourt de la Migros.

Demain matin ils seront là, à Bettlach pour donner «une information sommaire» sur le groupe SMH, à la presse.

Ils présenteront la nouvelle collection «Omega», bâtie autour des symboles du yin et du yang et de la croix ansée égyptienne, avec une boîte en céramique, et peut-être révéleront-ils le secret d'un micro-émetteur dans la «Swatch».

Un nouveau capital, des hommes neufs, de nouveaux produits et l'espoir de toute une industrie autour de la relance de la plus célèbre marque horlogère du monde trop longtemps meurtrie et galvaudée, c'est bien ce qu'avait prévu M. Bonny.

Pour M. Thomke, ce sera l'occasion discrète demain, de dresser un bilan puisqu'il vient de passer la main à la tête d'Omega à M. Fritz Amman.

Il y a dix ans ces hommes n'étaient pas là, dans dix ans, ils n'y seront plus. Ils auront peut-être réussi ce pari impossible: changer la mentalité horlogère...

Gil BAILLOD

Grève des fonctionnaires français Les enfants ont été les plus ravis

Ce sont finalement les enfants qui ont été les plus ravis de la grève de mardi, surtout suivie dans l'Education Nationale et à la SNCF, qui rassemblent le gros des 2.500.000 agents de la Fonction Publique.

Selon le ministre de la Fonction Publique, M. Hervé de Charette, qui intervenait sur RTL, le mouvement, toutes catégories confondues a été suivi à 37% contre 54% lors de la grande grève de 1977. M. Bergeron a parlé lui de mouvement «normalement» suivi.

Les chiffres étaient bien supérieurs à la moyenne à la SNCF - 60% selon la direction - et les arrêts de travail ont eu des conséquences importantes pour les usagers qui ont dû prendre leur voiture et affronter en début de journée les longs embouteillages de banlieue.

Mais, paradoxalement, la circulation automobile était normale voire presque fluide dans la capitale. Beaucoup d'automobilistes avaient laissé leur véhicule à la couronne et profité de métros qui, jus-

qu'en milieu de l'après-midi, ont circulé à peu près normalement. Beaucoup d'usagers avaient aussi préféré ne pas se rendre à leur travail, quitte à faire des heures de récupération plutôt que de connaître les affres des embouteillages. La fréquentation des centres commerciaux de la couronne en était la preuve.

La pluie annoncée était bien au rendez-vous, mais elle a sévi après les multiples manifestations organisées par les syndicats dans la capitale.

Ces rassemblements ont été plus ou



Berlin et la «question allemande» La période 1945-1961

La situation de Berlin est exceptionnelle. Quiconque connaît la ville l'a constaté de façon concrète. Son statut est le résultat d'un équilibre fragile en apparence, mais au fond, assez bien établi: personne, parmi les intéressés, ne peut y toucher sans le rompre; et rompre l'équilibre dans cette région, c'est prendre le risque d'un conflit mondial.

Vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les 3 vainqueurs (USA, URSS, Grande-Bretagne) ont pris d'une part des mesures concernant l'Allemagne en général, d'autre part des dispositions spécifiques sur Berlin (Traité de Londres du 12 septembre 1944). La ville était divisée, comme le pays, en 3 zones.

C'est par un accord du 26 juillet 1945, concrétisant une décision prise à la Conférence de Yalta, que la France a reçu une zone d'occupation en Allemagne et à Berlin (prise sur les zones américaine et britannique).

- par Philippe BOIS -

Ce que l'on nomme le Grand-Berlin, qui a fait l'objet du partage, est défini par une loi de l'Etat de Prusse de 1920. Il s'agit d'un territoire d'environ 45 km sur 38 (à titre de comparaison, il serait l'équivalent d'un quadrilatère La Chaux-de-Fonds - Payerne - Berne - Granges); la surface est répartie entre 55% à l'ouest, 45% à l'est. Le 8 mai 1945, la ville était entièrement occupée par les Soviétiques. Les secteurs occidentaux l'ont alors été par les autres puissances. L'administration a dès lors été assurée par la Kommandura interalliée, composée des 4 commandants de zone. Cet organe existe encore, mais les Soviétiques n'y siègent plus; ils participent tout au plus à des actes d'administration dans deux domaines: le contrôle de sécurité aérienne et la garde de la prison de Spandau (qui n'abrite qu'un seul prison-

nier Rudolf Hess, 92 ans). A l'ouest, il exerce aujourd'hui encore une activité de contrôle juridique.

LA COUPURE POLITIQUE

Les Allemands ont peu à peu repris la gestion de leurs affaires publiques. Dans un premier temps, l'administration de la ville relevait d'une municipalité unique issue, en 1945, des seules élections libres depuis 1929, et des dernières à ce jour. Résultats: sociaux-démocrates (SPD): 48,7%; chrétien-démocrate (CDU): 22,2%; communistes (KPD): 19,8%; libéraux: 9,3%. Très vite, la situation s'est dégradée. Maîtres de la zone entourant la ville, les Soviétiques ont imposé un blocus, en 1948.

La manœuvre s'est soldée par un échec, les Occidentaux ayant organisé, avec succès, un pont aérien d'une remarquable efficacité. Mais, même si le passage interzone restait possible, c'est de cette époque que date l'éclatement de Berlin.

Les élections de 1948, prévues par les lois en vigueur, n'ont lieu que dans les secteurs occidentaux. Les trois partis SPD, CDU, FDP l'emportent massivement. Il en résulte la création de ce qui deviendra le Gouvernement de Berlin-Ouest. A l'est, il faudra attendre 1953 pour que des autorités «élues» soient mises en place (bien qu'il y ait 4 partis, dont trois potiches, les listes sont uniques). Désormais, l'ouest, la ville est dirigée par un Sénat à la tête duquel on trouve le Regierender Bürgermeister; à

moins bien suivis. Celui de la CGT, auquel participait M. Henri Krasucki, toujours fidèle à la casquette et au blouson, a réuni environ 20.000 personnes selon les estimations de la police contre 5500 (20.000 selon le syndicat) pour la FEN et 3000 pour la CFDT.

► Page 2

Guerre des diplomates entre les USA et l'URSS Nouvelle escalade

Le gouvernement américain a exigé mardi le départ d'ici au 1er novembre de 55 diplomates soviétiques en poste à Washington et San Francisco, deux jours après l'expulsion par Moscou de 5 diplomates américains accusés d'espionnage.

Il s'agit d'une nouvelle escalade dans la «guerre des diplomates» que se livrent Moscou et Washington depuis le récent départ, réclamé par les Etats-Unis, de 25 diplomates de la Mission soviétique aux Nations Unies.

Le Département d'Etat a précisé mardi en annonçant cette mesure que cinq des diplomates (4 à Washington et un à San Francisco) avaient été déclarés «persona non grata» en représailles à l'expulsion dimanche de cinq diplomates américains.

Le départ des 50 autres diplomates, a précisé le porte-parole du Département, vise à réduire les effectifs des Missions soviétiques à Washington et San Francisco de façon à rétablir une «stricte égalité» avec les effectifs de l'ambassade américaine à Moscou et du consulat américain à Leningrad. (ats, afp)

► Page 2



météo

Nord des Alpes: nouvelles précipitations, mais l'après-midi de brèves éclaircies ne sont pas exclues. La limite des chutes de neige s'élèvera de 1500 à 2500 m. Vent d'ouest devenant fort en plaine et tempêteux en montagne.

Sud des Alpes: couvert. Evolution probable: nord, nébulosité variable, souvent forte, avec par moments des pluies et, jeudi, une limite des chutes de neige s'abaissant passagèrement vers 1100 m. Sud, temps le plus souvent ensoleillé.

Mercredi 22 octobre 1986
43e semaine, 295e jour
Fête à souhaiter: Elodie

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	7 h 00	7 h 02
Coucher du soleil	17 h 33	17 h 31
Lever de la lune	19 h 46	20 h 35
Coucher de la lune	12 h 06	13 h 02
	Jeudi	Vendredi
Lac des Brenets	746 m 98	747 m 41
Lac de Neuchâtel	429 m 06	429 m 09

sommaire

Pro Juventute
Un fonds pour
les nomades
SUISSE

Page 4

R

région 2e cahier

La Chaux-de-Fonds Budget 87: un déficit de 4,5 millions

PAGE 19

Hockey sur glace La Chaux-de-Fonds s'enlise



Une performance encourageante malgré tout pour Lengacher et ses coéquipiers... (Photo archives-Schneider)

● LIRE EN PAGE 16

SUPER OFFRE

Mitsubishi Colt Smash 14.200.-
Garage TARDITI
Fritz-Courvoisier 95
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28.25.28

MONDE

Treize partisans de Ben Bella obligés de quitter la France

Les autorités françaises ont pris hier matin un arrêté d'expulsion contre 13 opposants algériens vivant en France, en vertu de la procédure d'urgence, a-t-on appris hier.

Il reste à trouver un pays d'accueil pour ces 13 personnes, membres ou sympathisants du mouvement d'opposition algérienne MDA (Mouvement Démocratique Algérien) dirigé par l'ancien président Ahmed Ben Bella, aujourd'hui en exil en Europe. En effet ces 13 expulsables ne désirent pas, pour des raisons évidentes, retourner dans leur pays.

L'opération qui a permis leur arrestation a été dirigée par le juge Alain Marsaud, nouveau chef de la 14e section du Parquet de Paris, chargée des dossiers antiterroristes.

Les 13 opposants algériens ont été interpellés à Paris, en région parisienne, à Arras (nord) et à Lyon. Chez l'une des personnes interpellées les policiers auraient découvert des munitions et un chargeur (à Arras), chez d'autres ils auraient saisi de faux documents d'identité (à Pontoise).

Toutes les personnes interpellées ont été regroupées à Paris, dans un centre de rétention administrative, en attendant de leur trouver un pays d'accueil.

Selon un porte-parole du MDA en France, la plupart des opposants arrêtés vivaient en France depuis de nombreuses années. D'autres Algériens auraient également été interrogés après perquisition

de leur domicile, parmi lesquels deux journalistes de la revue «Al-Badil», dirigée par M. Ben Bella.

Celui-ci, actuellement en Suisse, a réagi en déclarant au micro de RMC: «Entre les expulsions de 13 militants de mon parti et celles des Maliens, je vois un visage qui est en train de se profiler en France: celui du racisme. Je constate que des armes ont été trouvées chez un militant, mais le mouvement n'est pas responsable de ce que peut faire un militant. Je défie M. Pandraud d'administrer la preuve que notre mouvement est

un mouvement qui s'adonne à ce genre d'activité.»

Cet arrêté d'expulsion a été pris quelques semaines après la visite à Alger du ministre de la Sécurité Robert Pandraud. La semaine dernière, M. Pandraud avait déclaré que la France ne voulait plus «servir de sanctuaire» aux opposants algériens agissant contre leur pays.

Il y a quelques années, la villa de M. Ben Bella dans la région parisienne avait été perquisitionnée et on y avait trouvé des armes. Selon M. Pandraud, l'ancien président algérien et l'un des chefs du FLN «n'a jamais abandonné ses tendances originelles» et «reste terroriste».

Cet arrêté d'expulsion survient également trois jours après l'expulsion samedi soir de 101 Maliens en situation irrégulière, expulsion qui a continué de susciter mardi des critiques d'organisations de gauche. (ap)

Il y a 30 ans Budapest se soulevait

Le 23 octobre 1956, les habitants de Budapest descendaient dans la rue pour demander un nouveau gouvernement et le départ des troupes soviétiques. Le 3 novembre 200.000 soldats soviétiques précédés de 2.500 tanks et véhicules blindés entraient dans la capitale hongroise. La révolte devait être réglée en quelques jours. Dans la campagne, les derniers groupes de résistance isolés allaient tirer leurs derniers coups de feu en janvier.

Officiellement, le soulèvement a fait de 5.000 à 6.000 morts, 12.000 blessés et plus de 20.000 appartements détruits. Mais selon les estimations occidentales, le nombre des morts serait de 32.000. Environ 200.000 Hongrois ont fui le pays. (ap)

Enlèvement d'un Américain à Beyrouth

Une organisation pro-iranienne, l'Organisation de la Justice Révolutionnaire (OJR), a revendiqué mardi l'enlèvement d'un Américain de 56 ans, Edward Austin Tracy, auteur de livres pour enfants et qui faisait partie des rares Américains demeurés à Beyrouth-ouest en dépit des menaces constantes pesant sur cette communauté.

Edward Austin Tracy est le soixantième étranger enlevé au Liban depuis janvier 1984. Sept Américains, y compris ce nouvel otage, y sont toujours détenus.

Dans une note manuscrite, rédigée en arabe et glissée dans la boîte aux lettres d'une agence occidentale à Beyrouth-ouest, l'OJR accuse Tracy d'être «espion juif américain» au service de la CIA et du Mossad, le contre-espionnage israélien.

Le communiqué de l'OJR était accompagné d'une photo polaroid de Tracy, où on le voit, vêtu d'une chemise bleue foncée, regarder l'appareil avec tristesse, ainsi que d'une photocopie de la première page de son passeport.

L'OJR avait déjà revendiqué l'enlèvement de Joseph James Cicippio, 56 ans, kidnappé le 12 septembre dernier sur le campus de l'Université américaine de

Beyrouth, où il travaillait, ainsi que le rapt, le 8 mars dernier, de quatre journalistes d'Antenne 2, dont deux sont toujours détenus: Jean-Louis Normandin, 34 ans, et Aurel Cornéa, 54 ans.

Le communiqué de l'OJR ne précise pas quand Edward Tracy a été enlevé. Toutefois, selon la radio libanaise, qui cite des sources policières, l'enlèvement se serait produit samedi dernier.

La Maison-Blanche a immédiatement réagi, démentant formellement que Tracy soit un agent de la CIA. «Il n'a aucun lien avec le gouvernement américain. Les allégations de ses ravisseurs selon lesquelles il travaillerait pour la CIA sont absolument sans fondement», a déclaré M. Larry Speakes.

Les Etats-Unis, a poursuivi le porte-parole de la Maison-Blanche, connaissent mal l'Organisation de la Justice Révolutionnaire mais ils tiennent «les ravisseurs de M. Tracy pour responsables de sa sécurité» et «exigent sa libération immédiate».

A Tel Aviv, ni le porte-parole du bureau du Premier ministre ni celui du ministère des Affaires étrangères n'ont voulu commenter les affirmations de l'OJR selon lesquelles le nouvel otage travaillerait pour le Mossad.

Personnage haut en couleurs, bavard, aimable, adonnant plaisanter, Tracy est très connu à Beyrouth-ouest. Vivant depuis plusieurs années au Liban, il parle l'arabe et, contrairement à la plupart de ses compatriotes, il était étroitement mêlé à la vie sociale libanaise. Il passe par ailleurs pour un ami personnel de M. Yasser Arafat. (ap)

Dans la capitale grecque Leader palestinien assassiné

La mission diplomatique de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en Grèce a accusé mardi soir le Mossad (Service de renseignements israéliens) d'avoir assassiné dans la nuit de lundi à mardi à Athènes à l'aide d'une voiture piégée le chef des forces navales palestiniennes.

Selon un communiqué de la mission palestinienne, la victime Mondher Abou Ghazala, était membre du Conseil national palestinien, du Fatah, du Conseil supérieur des forces armées palestiniennes et chef des forces navales.

De son côté, la police grecque a annoncé que la victime était porteur d'un passeport mauritanien au nom de Monty Tziodet. Il était

arrivé en Grèce le 28 septembre et logeait chez deux amis dans une banlieue du sud de la capitale grecque.

L'attentat s'est produit dans le quartier de Nea Smyrni (sud d'Athènes), alors que la victime roulait. Son véhicule aurait heurté une autre automobile en stationnement avant de prendre feu.

L'agence palestinienne Wafa reçue à Tunis affirme en revanche que le général Abou Ghazala a été tué à bord de sa voiture qui était garée devant un grand hôtel à Athènes et qui avait été piégée par une bombe incendiaire qui s'est déclenchée à la mise en contact du démarreur. (ats, afp)

Grève des fonctionnaires français

Page 1

Ces cortèges avaient emprunté des chemins différents, symboles des différentes solutions que proposent les centrales pour résoudre les deux grands pro-

blèmes de la Fonction Publique: pouvoir d'achat qui aurait baissé de 7% depuis 1982 (le gouvernement estime qu'il n'y a pas de pertes de pouvoir d'achat en 1986), et maintien des effectifs (ils sont amputés de 19.000 personnes mais sans licenciement en 1986, et d'autres réductions de personnel sont prévues pour 1987).

D'autres rassemblements ont eu lieu en province mais dans l'ensemble ils ont été plus unitaires qu'à Paris et ont connu une plus grande affluence: 10.000 manifestants à Rouen, 6000 à Marseille, 3000 à Saint-Etienne, 1500 à Niort, etc.

C'est à la FEN que l'on se félicitait le plus des résultats du mouvement. La Fédération de l'Education Nationale avançait le chiffre de 80 à 85% de grévistes toutes catégories confondues (éducation, recherche, culture). Pourtant au Ministère de l'Education nationale, on affirmait qu'un enseignant sur deux était à son poste et que parmi les absents figuraient des instituteurs ou professeurs victimes de la grève des transports.

«L'appel a été massivement suivi, c'est un franc succès. Le taux de participation rejoint et dépasse celui des grèves les plus unitaires», disait-on à la FEN, où l'on signalait un seul incident en Loire Atlantique, où deux éducateurs de l'Education surveillée ont été réquisitionnés. (ap)

E entre autres

Misère proche

Les pays exotiques ont la cote. Les événements qui s'y passent attirent l'attention de l'intelligentsia comme la lumière le fait pour les insectes.

Pourquoi pas? Le lointain permet mieux au flou de l'utopie de se développer et l'homme a besoin d'idéal. Ne fût-ce que pour sortir du banal quotidien, ne fût-ce que pour se donner bonne conscience.

Les conflits de libération, la misère, la torture dans les autres continents ne doivent toutefois pas être des quillères qui nous empêchent de bien discerner ce qui se passe plus près de nous.

Nombreux sont ceux qui, à leur honneur, ont rappelé ces jours le soulèvement de la Hongrie contre le joug soviétique il y a trente ans.

A l'heure où chaque îlot revendique son indépendance et où l'on applaudit cette tendance, n'est-ce pas justice de faire souvenir que l'Union soviétique demeure l'une des dernières puissances colonialistes, l'héritière fidèle, somme toute, d'une certaine politique européenne d'avant la Seconde Guerre mondiale.

L'histoire est un perpétuel paradoxe...

Vassale de Moscou, la Hongrie jouit pourtant aujourd'hui d'une certaine aisance, d'une relative liberté. Tout à fait comme certains protectorats autrefois.

Elle a la chance, d'autre part, d'avoir des dirigeants intelligents, qui, dans la mesure où il permet le Kremlin, savent donner du champ à leurs concitoyens et ne pas les acculer au désespoir.

D'autres pays de l'Est n'ont pas cette fortune. Apparemment mieux partie et plus prompte à ruer dans les brancards, la Roumanie est tombée aujourd'hui non seulement sous la férule plus stricte de Moscou, mais encore sous la poigne de fer de la famille Ceausescu.

Incapable et corrompue, cette dynastie communiste poursuit le rêve insensé d'une industrialisation gigantesque qui ruine la pays.

Comme l'incendie réjouissait le cœur de Néron, le bétonnage et le programmation à contre bon sens ravissent le clou dictatorial.

Les conséquences en sont catastrophiques. On importe du pétrole qu'on raffine à perte parce qu'il faut utiliser les usines! Et pour boucher les pertes financières, on exporte la nourriture.

Le résultat: plus de lumière le soir dans les rues, des restrictions très pénibles de chauffage et de transport, des travailleurs obligés à toutes sortes d'expédients pour vivre, des biens de consommation qui permettent tout juste de se nourrir et de se vêtir, un alignement presque intégral sur les positions de Moscou, des entraves à l'émigration et des communautés religieuses constamment harassées.

La situation est si grave qu'on a, semble-t-il, exprimé des réserves même aux échelons les plus élevés du parti communiste.

Mais le clan Ceausescu est solidement arimé au pouvoir. Nul n'entend les plaintes du peuple roumain. Il est trop près.

Connaissez-vous la vieille histoire de la paille et de la poutre?

Willy BRANDT

Italie: routiers peu «sympa»

De nombreux camionneurs italiens ont abandonné les autoroutes mardi pour rouler - à 60 km/h - sur les routes nationales, traverser le centre des villes et protester ainsi contre les fortes amendes imposées récemment à ceux qui n'observent pas strictement le code de la route.

Cette «grève du zèle» d'un genre particulier touche plus spécialement l'Emilie-Romagne et la Sardaigne. Elle a entraîné une mobilisation générale de la police, qui a envoyé 3000 patrouilles et 20 hélicoptères pour surveiller la situation.

A la suite d'une série de graves accidents provoqués par des camions roulant à une vitesse excessive, un décret-loi gouvernemental a relevé considérablement le montant des amendes infligées aux routiers. (ats, afp)

Berlin et la «question allemande» La période 1945-1961

Page 1

Par définition géographique, Berlin-Est et très proche de la RDA, tellement d'ailleurs que cette dernière en fait sa capitale, en contradiction avec les règles applicables. C'est pourquoi, bien qu'elles soient situées à Berlin-Est, on ne parle pas des ambassades des USA, de France et de Grande-Bretagne en RDA, mais près la RDA.

Il en résulte, grossièrement, en fait sinon en droit, la situation suivante: Berlin-Est, est une ville de RDA à part entière; Berlin-Ouest est une ville de

RFA, sous certaines réserves: les lois allemandes ne s'y appliquent que si cela est prévu; certaines ne peuvent pas l'être (par exemple, en matière de défense nationale, ce qui met les Berlinoises de l'ouest à l'abri du service militaire; à l'est, on ne les rate pas...). Les lois de Berlin-Ouest doivent, ce qui est conforme au statut, être soumises à la Kommandatura interalliée. En ce qui concerne les forces en présence, on compte environ 12.000 militaires occidentaux (USA 5800; GB 3500; France 2700), à quoi s'ajoutent les 20.000 policiers de la ville. A l'est, Berlin est l'objet des soins tout particuliers des 420.000 militaires soviétiques stationnés en RDA, des 100.000 soldats de RDA et d'un nombre inconnu de Vopos. Heureusement que la RDA a construit un mur pour se protéger de l'agression fasciste, comme ils disent (voir la décision du Conseil des ministres de la RDA du 12 août 1961)... (à suivre)

Ph. B.

L'OPEP à Genève Accord conclu

Le ministre du Pétrole koweïtien Ali Khalifa al-Sabah a annoncé hier soir que l'OPEP était parvenue à un accord sur les quotas de production, accord visant à stimuler les prix dans la conjoncture actuelle d'engorgement du marché.

Il a répondu par l'affirmative aux journalistes qui lui demandaient s'il y avait accord, et a ajouté qu'un communiqué serait publié.

Auparavant, le ministre libyen Faouzi Chakchouki a déclaré que l'accord prévoyait de n'augmenter le plafond de production de l'OPEP que de 200.000 barils-jour. Il est actuellement de 16,8 millions de barils-jour. (ats, reuter)

Les Iraniens bombardent Bassorah

Comme ils l'avaient annoncé lundi, les Iraniens ont bombardé pendant toute la journée de mardi la gare de Bassorah, important nœud ferroviaire situé à une dizaine de kilomètres au sud de cette importante ville irakienne.

Il s'agissait de représailles à la suite d'une attaque perpétrée par l'aviation irakienne contre un train en Iran qui avait fait cinq morts et 15 blessés. Le commandement militaire

irakien a confirmé le bombardement de la gare de Bassorah annoncé par l'Agence de presse de la République islamique. Les Irakiens, qui ont précisé que de nombreux édifices avaient été endommagés, ne donnent aucun chiffre de victimes éventuelles.

Les Iraniens avaient annoncé lundi qu'ils bombarderaient la gare pendant 24 heures le lendemain et avaient demandé aux habitants des alentours de quitter les lieux. (ap)

● **MANILLE.** - Des milliers de paysans ont manifesté mardi dans la capitale des Philippines, pour réclamer des réformes du système agricole du pays. Les manifestants, estimés par la police à 20.000 personnes, ont tenté de s'approcher du palais de la présidente Corazon Aquino, mais en ont été empêchés par les policiers et soldats.

● **TEL AVIV.** - La première décision de M. Shimon Peres à la tête du ministère israélien des Affaires étrangères, a été de nommer M. David Kimche, ancien directeur général du ministère, comme «ambassadeur spécial» pour des missions délicates.

● **KABOUL.** - Une trentaine d'Afghans, parmi lesquels des civils, ont été tués par des bombardements et des tirs d'artillerie soviétiques à Shakar Darra, au nord de Kaboul.

● **KARACHI.** - Au moins 40 personnes ont été tuées dans la collision d'un train et de deux autobus, mardi à Karachi, principale ville du Pakistan.

● **DAMAS.** - L'Allemagne fédérale a signé un accord avec la Syrie, par lequel elle accorde à Damas un prêt de 55,9 millions de marks.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

qb A louer tout de suite ou pour date à convenir

locaux commerciaux et industriels

composés de magasins, bureaux, ateliers et dépôts. Convient particulièrement pour l'exploitation d'un garage.

Pour visiter et obtenir tous renseignements complémentaires, s'adresser à: **Géranica & Bolliger SA** Grenier 27 à La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77

L'annonce, reflet vivant du marché

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE BOULANGER

avec CFC, finissant l'école de recrue à la mi-novembre, cherche une place de travail, dès le 17 novembre, à La Chaux-de-Fonds. Téléphonez au ☎ 038/25 11 34

SERRURIER

bonnes connaissances en mécanique et électricité, cherche place **entretien**. Ecrire sous chiffre 87-161 à ASSA Annonces Suisses SA 2, Fbg du Lac/2001 Neuchâtel

CARROSSIER

nationalité suisse, 21 ans, en possession d'un excellent CFC cherche emploi stable pour date à convenir. Ecrire sous chiffre XD 25556 au bureau de L'Impartial

MONTEUR

22 ans, CFC mécanicien de précision, suivant actuellement des cours de bureau, parlant français, allemand, bonnes connaissances d'anglais, cherche changement de situation. Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffre UZ 25499 au bureau de L'Impartial.

FRONTALIER

30 ans, dynamique, sérieux, cherche travail complémentaire entre 17 et 22 heures et un week-end sur deux. Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffre XR 25498 au bureau de L'Impartial

EMPLOYÉE DE BUREAU

aimant les chiffres, cherche emploi à temps complet, à La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre NE 24404 au bureau de L'Impartial.

EMPLOYÉE DE COMMERCE

19 ans, avec CFC, langue maternelle française et suisse-allemande, bonne présentation et contact facile cherche emploi. Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre WA 25641 au bureau de L'Impartial

innovation armourins printemps

L'Inno fait mieux



Valable jusqu'à samedi

Dorina	Huile de tournesol	1 l	seulement	465
Wernli	Choco petit beurre	120 g	seulement	295
Thomy	moutarde	2x220 g	Seulement	295
La Côte	«Rameau d'Or» 1985	70 cl	Seulement	650 au lieu de 7.50
Tomates	étrangères		Vente au détail - service personnalisé le kg	170 seulement

Rôti de veau
roulé 500 g 1 kg **950**

MERCREDI BON 1.- valable le 22.10.86 Chocolat Tobler-O-Rum 2x100 g au lieu de 2.20 3.20	JEUDI BON 1.- valable le 23.10.86 Le Parfait Tube 180 g au lieu de 2.10 3.10	 VENDREDI BON 2.- valable le 23.10.86 Lait-Up 4x1 litre au lieu de 5.- 7.-	SAMEDI BON 1.- valable le 25.10.86 à l'achat de 2 saucisses de veau 240 g
Un bon par personne et par achat	Un bon par personne et par achat	Un bon par personne et par achat	Un bon par personne et par achat

Où l'as-tu trouvée
cette nouvelle cravate Dior ? Mais... à la

Parfumerie Dumont de l'Avenue
Nina Ricci, Rochas, Cardin, Dior, Jourdan, Patou

Dick Optique
Pour le bien-être de votre vue passez nous voir !!!
Av. Léopold-Robert 64 ☎ 039/23 68 33 La Chaux-de-Fonds

Besoin d'argent
prêt jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h. Discretion absolue. ☎ 021/35 13 28 - 24 h/24

Nous cherchons un **mécanicien** pouvant être formé sur machines programmables. ☎ 039/26 97 60

A vendre **mini spéciale 1100** expertisée, Fr. 3 300.-. Garage Gualano ☎ 039/28 36 83 ou 039/23 61 13

Prêts personnels jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h. Discretion absolue. ☎ 021/35 13 70 - 24 h/24

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 50

Anne Forgeois
Les Voiles de la Fortune
Roman

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciak Press, Paris

- Non.
Désespéré, il regardait Anne, intensément. Lèvres entrouvertes, il respirait avec peine.
- Embrasse-moi, alors..., chuchota-t-elle.
Mark se détourna et Anne dut se relever et s'étendre sur l'étroite couche pour venir chercher ses lèvres. Le timide baiser dura, comme le silence. Et soudain, il s'éveilla, envahisseur comme une forte marée montant à l'assaut de côtes vierges, séchées de soleil. L'étreinte outrepassa des frontières inconnues et délicieuses, suscitant l'affrontement de deux corps d'ores et déjà enlacés.

Les traits tuméfiés d'Anne s'adoucirent vertigineusement sous l'audace d'une première caresse. Ah cela!... Les braies de Rackam, si amples qu'elles fussent, gênaient de si libres promenades. Anne s'en détroussa et les fit voler loin.
Ses bras lourds revinrent enserrer Mark par la taille, pour s'en aller emprisonner les reins. Alors mille boucles rousses reposèrent sur la toile un peu rêche du matelot beau et sauf, et une joue tendre se posa à l'endroit de son émoi.
- Je ne pourrais pas te contenter, souffla Mark haletant.
- Et le miel?...
Les lèvres d'Anne le muselèrent doucement, tandis que celui qui craignait d'échouer s'emparait des deux mains de femme. Pressant parfois ses doigts, il commença à les promener sur cette blessure qu'Anne voulait réparer. Il les glissa dans l'échancrure de sa chemise de matelot, patiemment, jusqu'à ce qu'Anne, sous plusieurs épaisseurs d'étoffe,

sentit un gonflement.
Anne étouffa un cri de surprise et s'adossa contre le vaigrage du compartiment où était suspendue la couche.
- Je n'ai cessé de t'avertir, lui reprocha-t-on doucement. Il te faudra jurer le secret.
- Les deux femmes se dévisagèrent. L'une, s'imaginant de franche nature, se surprenait encore des mensonges de l'autre.
- Et tu t'appelles?... balbutia Anne.
- Mary, répondit-on sans contrition.
- Sans doute..., fit Anne à qui les soupçons donnaient de l'humeur.
Mary s'en piqua et se retourna sur la couche dure; montrant le dos à celle qui doutait de sa parole et un flot de cheveux bruns. Anne y passa la main et poursuivit la caresse jusqu'au creu des reins. La rouquine se souvenait seulement qu'elle aussi avait été élevée, par la volonté d'un père libertin, en costume de garçon.
- Jure-moi le silence...
Une lueur moqueuse brilla dans l'œil

d'Anne.
- Ne recommence plus jamais! supplia encore Mary.
La prière ralluma toute la fougue d'Anne. La couche était prévue pour le repos d'un homme harassé finissant son quart. Elle n'était point bancale et Mary s'abandonna.
19
Une humeur véritablement radieuse aurait régné à bord si le capitaine n'avait commencé à déplorer le manque de rencontres. Profitables, elles eussent écourté sacrément ces longues journées de navigation tranquille. La *Revanche* poursuivait sa route vers l'île de la Barbade, mais damned! cette terre de Caraïbe la plus avancée sur l'Océan était encore fort éloignée. Ce ne serait que lorsqu'ils la contemperaient de leurs yeux que les compagnons de Rackam pourraient considérer avoir entamé le long voyage.
(à suivre)

SUISSE

En guise d'excuses concrètes

Pro Juventute: un fonds pour les nomades

La Fondation Pro Juventute a décidé la création d'un fonds de réparation en faveur des personnes lésées par les activités passées de l'«Œuvre des enfants de la grand-route», ont indiqué dans un communiqué les responsables de l'organisation, qui ont par ailleurs présenté le rapport annuel des activités de Pro Juventute. Par ce geste, l'organisation caritative souhaite présenter de manière concrète ses excuses à la communauté nomade lésée par l'«Œuvre en faveur des enfants de la grand-route».

Liée à Pro Juventute, cette œuvre avait enlevé à leur famille quelque 600 enfants tziganes entre 1926 et 1973. Dans l'intention de les sédentariser, ces enfants avaient été placés dans des institutions ou des familles suisses, rappelle-t-on.

Ce fond de dédommagement sera alimenté par le 10% de la surtaxe de bienfaisance des timbres vendus cette année par Pro Juventute et devrait selon les

prévisions de l'organisation s'élever à environ 500.000 francs. C'est une commission de gestion nommée par Pro Juventute qui sera chargée de décider dans chaque cas particulier de l'attribution des fonds.

L'ancien conseiller fédéral et président de la Fondation Pro Juventute, Rudolf Friedrich a indiqué devant un parterre sélectionné de journalistes que cette contribution constituait les excuses de Pro

Juventute, soulignant que l'organisation ne se sentait responsable que des cas ayant mal tournés.

Ces derniers mois, le climat entre Pro Juventute et la Fondation de la grand-route (la «Radgenossenschaft»), créée pour soutenir et défendre les droits des nomades, s'était sensiblement dégradé. Du côté de l'organisation caritative on a indiqué que le déblocage de ces fonds devait être considéré comme un «signe de réconciliation» avec les gens du voyage. Nous pensons par conséquent que la collaboration et le contact avec la communauté des nomades va s'améliorer, a expliqué M. Friedrich.

Pro Juventute avait d'abord l'intention de dédommager la communauté des nomades sur la base d'une enquête neutre clarifiant les frais et établissant la manière dont s'était passée toute l'histoire. Cette enquête qui doit être faite par les autorités fédérales ayant été reportée, Pro Juventute a estimé qu'il ne fallait plus perdre de temps, ont expliqué les représentants de l'organisation.

Pour expliquer à l'opinion publique les détails de son action de réparation, Pro Juventute a utilisé un procédé peu courant en matière d'information. En effet, seules les agences de presse ont été conviées à la conférence de presse. M. Friedrich a expliqué qu'en agissant de la sorte Pro Juventute voulait éviter les événements qui s'étaient produits lors d'une conférence de presse précédente.

Lors d'une même conférence de presse tenue en mai dernier, une vingtaine de représentants des nomades avaient en effet investi les locaux et demandé des excuses formelles à M. Friedrich. (ats)

Pour juguler la surproduction de bétail de boucherie

Ordonnances modifiées

Pour juguler la surproduction de bétail de boucherie dans les régions de montagne, le Département fédéral de l'économie publique (DFEP) a soumis hier à la procédure de consultation jusqu'au 28 novembre une modification des ordonnances sur la vente de bétail et sur les contributions à l'élimination de bétail. Elle entraîne une légère diminution de revenu, compensée toutefois par d'autres mesures, pour les paysans de montagne.

Prévues pour entrer en vigueur le 1er février 1987, les nouvelles dispositions sur les contributions à l'élimination du bétail devraient permettre à la Confédération de diminuer ses dépenses à ce titre de 4% environ, soit une économie de 2 millions de francs par an. Pour les paysans sera toutefois largement compensé par une augmentation de 35 millions des contributions aux frais des détenteurs de bétail de cette zone dès le 1er janvier.

Un premier projet, lancé en 1985, et qui prévoyait une baisse substantielle des plafonds des contributions par kilo, avait été refusé en procédure de consultation, la principale raison invoquée étant une diminution inadmissible du revenu des paysans de montagne. De l'avis général toutefois, des mesures pour redresser le marché pléthorique du bétail de boucherie étaient nécessaires.

Il paraît juste, écrit le DFEP, que tous les détenteurs de bovins, y compris ceux

de montagne, participent à l'assainissement du marché. Et de rappeler que les contributions calculées trop largement ont entraîné une augmentation «spectaculaire» du nombre des animaux admis aux campagnes d'abattage, passées de 57.200 en 1978 à 136.400 en 1985, avec un coût progressant de 21,2 millions de francs à 74,2 millions à charge de la Confédération et des cantons. (ats)

Chutes de grêle en 1986 Les plus graves depuis 1975.

La grêle a causé en 1986, 11.000 dommages, indique un bilan de la Société suisse d'assurance contre la grêle, cité par l'Agence Cria à Lausanne. A part des ouragans exceptionnels ou une apparition précoce de l'hiver, qui pourraient encore modifier la situation, la saison de grêle 1986 peut être considérée comme terminée. En 1986, l'encaissement s'est monté à 38,5 millions de francs. Les indemnités représentent environ 45 millions de francs, soit une charge des sinistres d'environ 120% pour les 11.000 dommages annoncés.

La Suisse n'avait pas connu des chutes de grêle aussi graves depuis 1975. (ats)

FAITS DIVERS

Kloten: saisie d'héroïne

Un Pakistanais a été découvert en août dernier en possession de 1,2 kilos d'héroïne à l'aéroport de Zurich-Kloten. Selon les indications données mardi par la police zurichoise, la drogue était dissimulée dans le double-fond de sa valise, dans ses jeans et ses baskets. L'homme était en outre en possession d'un faux passeport britannique.

Le Pakistanais voulait demander l'asile politique en compagnie de deux compatriotes qui étaient déjà à Zurich, en possession également de faux passeports. L'homme a avoué sans autre avoir de faux papiers, mais les trois Pakistanais précisent qu'ils ignoraient transporter de l'héroïne. Pour la police, il s'avère une fois de plus que le voyage vers un pays d'asile fournit l'occasion de transporter de la drogue. Selon les premiers résultats de l'enquête, il semble que l'héroïne était destinée à des demandeurs d'asile de Zurich.

ZURICH: FIEFFÉ PYROMANE

Un homme âgé de 38 ans, domicilié à Wil (ZH) et arrêté par la police en mai de cette année, a avoué avoir mis le feu à douze bâtiments. Le montant des dégâts occasionnés par le pyromane s'élève à quelque deux millions de francs. Les motifs de l'incendiaire ne sont pas encore clairement établis.

C'est en été 78 que le pyromane a incendié pour la première fois un bâtiment situé dans sa commune. Il s'est ensuite attaqué de manière irrégulière à d'autres communes zurichoises, mettant le feu tantôt à une grange, à une étable ou encore à un pavillon. Il a été repéré par des habitants alors qu'il venait de mettre le feu à un restaurant de Frauenfeld (TG). La police fort de sa description a pu l'arrêter un peu plus tard.

SION: COMPTABLE INDELICAT

Le chef de la comptabilité des Services industriels de Sion a détourné au moins 300.000 francs. C'est la somme qui ressort des premières investigations effectuées mardi par l'organe de contrôle communal. Le Conseil général (législatif) de Sion avait attiré lundi l'attention de l'exécutif sur

les comptes des Services industriels.

Le fonctionnaire incriminé devra répondre devant la justice de ses agissements. Il a en effet détourné certaines sommes au détriment de la municipalité. Son activité délictueuse s'est étendue sur plusieurs années, ce qui explique le montant élevé de ses détournements.

BERNE: INCENDIE

Un incendie s'est déclaré mardi à l'aube dans les combles d'un bâtiment commercial du centre de Berne. Les combles sont quasiment détruits, les dégâts s'élèvent à quelque 200.000 francs, car du matériel entreposé a été détruit ou endommagé, estime le préfet du district de Berne. L'enquête sur les causes du sinistre est en cours. Selon les premiers éléments connus, il pourrait s'agir d'un défaut de l'installation électrique.

Le feu s'est étendu au toit de la maison voisine ainsi qu'à un appartement et à un bureau. Le magasin au rez-de-chaussée et l'émetteur de la radio locale Radio Extraße qui se trouve dans l'un des bâtiments voisins, ont été épargnés. Personne n'a été blessé. (ats)

Fusillade à Zurich

Zora la Rousse blessée

La prostituée «Zora la Rousse» et un homme qui l'accompagnait ont été grièvement blessés dans une fusillade survenue mardi vers 2 heures dans le Niederdorf, le quartier chaud de Zurich. Tous deux ont été opérés dans un hôpital de la ville, a indiqué un porte-parole de la police municipale. De vastes recherches sont en cours pour retrouver le tireur, notamment dans les pays limitrophes. Les enquêteurs pensent que celui-ci pourrait faire partie du milieu des souteneurs de Voralberg, une province autrichienne. Deux prostituées, soupçonnées d'avoir poussé l'homme à utiliser son arme, ont été arrêtées.

«Zora la Rousse» avait déjà été sérieusement blessée en janvier 1984. Six Nord-Africains et deux Suisses l'avaient torturée pendant 36 heures. Les tortionnaires ont été condamnés à des peines de prison de plusieurs années au début de 1986.

Cette fois, la prostituée a été grièvement blessée au ventre et à une jambe. L'homme qui se trouvait en sa compagnie a été touché au bras.

La fusillade a éclaté à la suite d'une dispute entre trois prostituées concernant un parapluie, a déclaré le porte-parole. «Zora la Rousse» et son compagnon se sont retirés dans leur chambre. L'homme qui accompagnait les deux autres dames les a suivis jusqu'à la porte, puis a tiré. Deux ou trois coups de feu sont partis. Les deux blessés ne sont pas encore en état de supporter un interrogatoire, a conclu le porte-parole de la police. Il est possible qu'ils aient été atteints par la même balle. (ap)

Fribourg: charmes réglementés

Saisi depuis plusieurs années de réclamations formulées par les habitants des vieux quartiers de Fribourg, l'exécutif communal a élaboré un règlement concernant la prostitution de rue. Le législatif a adopté cette législation par 53 voix contre neuf. Désormais, les prostituées ne pourront plus exercer leurs activités dans les quartiers d'habitation, sauf là où elles étaient déjà implantées traditionnellement, principalement dans la rue de la Grand-Fontaine. Dans ce dernier cas, la prostitution de rue sera limitée à une période stricte pendant toute l'année: de 20 heures à 2 heures. Les autorités communales remettent aux prostituées la liste des rues où elles pourront vendre leurs charmes.

Fribourg, qui s'est inspirée des règlements en vigueur à Berne, Zurich et Saint-Gall, considère que cette législation devrait contribuer à diminuer le nombre de prostituées. Selon les derniers chiffres officiels, une soixantaine de prostituées sur les 120 que compte la ville ne font que venir sporadiquement à Fribourg lorsque le travail vient à manquer ailleurs. Le règlement adopté prévoit des amendes de 100 à 1000 francs.

«Par cette législation, nous entendons contenir l'expansion de la prostitution de rue et protéger les enfants du spectacle public de femmes se vouant à la prostitution», a déclaré Anton Cottier, conseiller communal responsable de la police. (ap)

Décharge de Wueringen: nouveaux remous

L'affaire de la décharge de Baerengraben, à Wueringen (AG), continue de provoquer des remous. L'enquête a été étendue à une deuxième personne, a indiqué hier le maire Viktor Birchmeier. Le surveillant de la décharge Alex Meier a été arrêté lundi soir, environ trois semaines après le secrétaire communal Walter Koller.

Les policiers se sont emparés de Walter Koller le 29 septembre dernier. Le secrétaire communal se trouve toujours sous les verrous.

Les enquêteurs ont établi que cet homme, au service de la commune depuis 27 ans, a détourné quelque 1,5 million de francs en l'espace de 10 ans. Il encaissait des indemnités des entreprises utilisant la décharge de Baerengraben. Passant aux aveux, il s'est déclaré prêt à rembourser cet argent à sa commune.

On ignore pour le moment ce que les enquêteurs reprochent au surveillant de la décharge. Il n'est pas exclu qu'Alex Meier ait été le complice du secrétaire com-

munal. Le surveillant travaille depuis plus de 10 ans à la décharge.

Cette seconde arrestation a été révélée hier matin au Parlement argovien. Au cours de la discussion, le gouvernement a reconnu que des déchets toxiques, et même radioactifs, ont été entreposés sans autorisation à Baerengraben. Mais la quantité de ces poisons n'a pas été aussi importante que dans la décharge de Koelliken, fermée depuis par les autorités.

Il est probable que des déchets toxiques sont illégalement entreposés dans d'autres décharges argoviennes, a expliqué aux députés le chef des Travaux publics Ulrich Siegrist. Mais la population ne risque rien. Il serait tout de même temps de professionnaliser la gestion des décharges, a jouté le conseiller d'Etat. Le gouvernement argovien, malgré toute cette affaire, ne voit aucune raison de fermer Baerengraben. (ap)

La balade des fûts de Seveso

Harmonieux final international

L'initiative concernant le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux pour l'environnement, lancée par la Suisse après l'accident de Seveso, est en voie de réalisation. Un accord devrait être signé l'année prochaine dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). La Suisse proposera ensuite une convention à l'échelle mondiale. Cette procédure a été discutée mardi (aujourd'hui) à Berne lors du deuxième échange d'information entre la Suisse et les Communautés européennes (CE) sur les questions de protection de l'environnement, a indiqué un porte-parole du Département fédéral de l'intérieur.

A la suite de la balade des 41 fûts de dioxine de Seveso à travers la moitié de l'Europe, le président de la Confédération Alphonse Egli a proposé en 1983 de

signer un accord international destiné à empêcher ce genre de mésaventure. Cette initiative a été bien accueillie par l'OCDE et les CE, a expliqué mardi Alain Clerc, chef du service des organisations internationales à l'Office fédéral de la protection de l'environnement. Deux conventions partielles ont déjà reçu l'aval de l'OCDE. L'accord cadre devrait être sous toit jusqu'à fin 1987.

Les discussions qui viennent de réunir à Berne une délégation suisse conduite par Bruno Boehlen, directeur de l'Office fédéral de la protection de l'environnement, et une représentation des CE présidée par Anthony Fairclough, directeur

général de la direction pour les questions de protection de l'environnement et des consommateurs, sont destinées à démontrer encore une fois le soutien des CE. La Suisse, dans le cadre des Nations Unies, tentera en mai prochain de faire ratifier un accord à l'échelle mondiale par le bloc de l'Est et les pays du tiers monde.

Les rencontres «écologiques» entre la Suisse et les CE se tiennent tour à tour à Berne et à Bruxelles. La pollution atmosphérique, les substances dangereuses, les déchets toxiques, la protection des eaux, de la nature, du paysage, des animaux et la lutte contre le bruit figureraient cette année à l'ordre du jour. (ap)

EN QUELQUES LIGNES

● Pour la troisième fois en douze ans, la Suisse a été condamnée à Strasbourg pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). La Cour européenne des droits de l'homme a estimé que le Tribunal fédéral avait trop tardé à répondre aux demandes de mise en liberté provisoire formulée par un Argentin, M. Sanchez-Reisse, et que certaines garanties de procédure n'avaient pas été respectées. La Suisse devra lui verser 6868 fr. d'indemnités.

● Quarante Kurdes, membres d'un «comité de solidarité Faruk Bozkurt» ont occupé lundi le hall d'entrée du studio de la radio allemande à Berne. Dans un tract qu'ils ont distribué, ils ont exigé la libération de Faruk Bozkurt, détenu à Hambourg depuis le 15 août et qui depuis 5 jours a entrepris une grève de la faim.

● En raison des mauvaises conditions atmosphériques, l'expédition suisse dirigée par le Zurichois Frédy Graf a momentanément renoncé à son ascension de l'Everest (8848 m).

Loterie romande Télécash

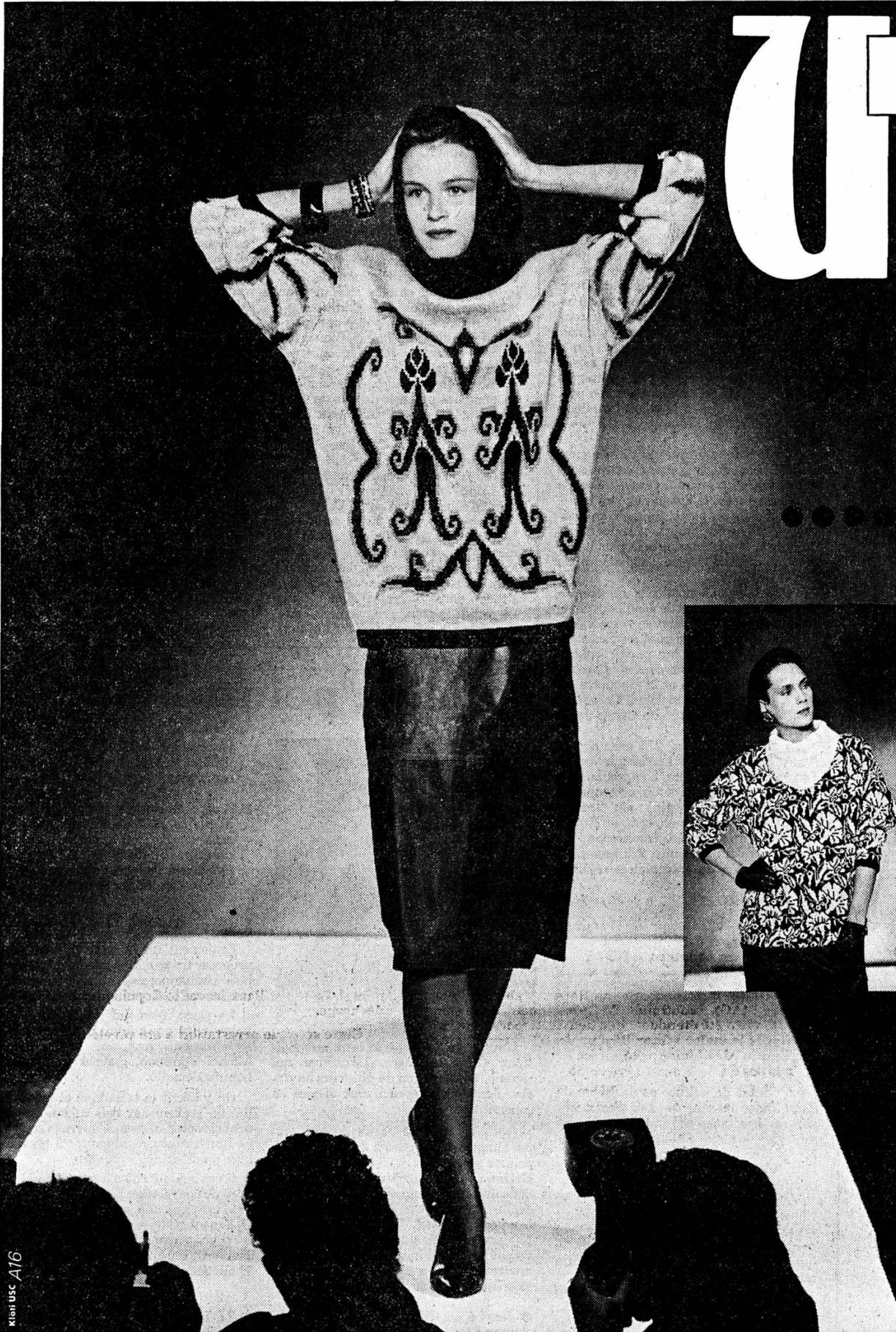
Tirage du mardi 21 octobre 1986:

Le billet portant la combinaison complète ci-dessous gagne 5000 francs or (valeur du jour de présentation du billet):

05 - 07 - 14 - 16 - 31
Seule la liste officielle de tirage fait foi.

Prochain tirage: mercredi 22 octobre 1986. (comm)

Technique



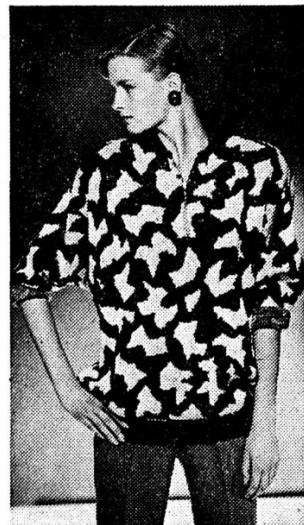
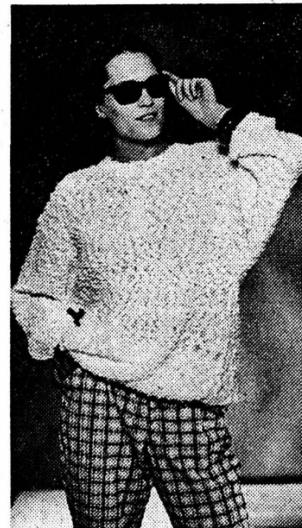
Marie-Thérèse Swerder, présentatrice de mode chez C&A.



La gamme des tricotés C&A. Des modèles aux couleurs enveloppantes, égayées par du Lurex, noir-blanc, vert-violet, noir-royal et royalement étudiés. Avec des cols qui vous plairont: roulés, polos ou à fermeture à glissière. Quel que soit le motif de votre choix, vous serez élégante, sportive et à la mode.



Pullover col roulé, motif jacquard, noir-gris, vert-violet, blanc-noir. S, M, L Fr. 65.-



Pullover col polo avec fermeture à glissière, motif jacquard. Noir-blanc, turquoise-blanc, rose-blanc. S, M, L Fr. 55.-

Pullover col roulé, motif jacquard avec Lurex. Noir-blanc, lilas-noir, noir-royal. S, M, L Fr. 65.-

Pullover pop corn. Blanc, noir, turquoise, vert, lilas. S, M, L Fr. 35.-

Jupes et pantalons de notre assortiment.



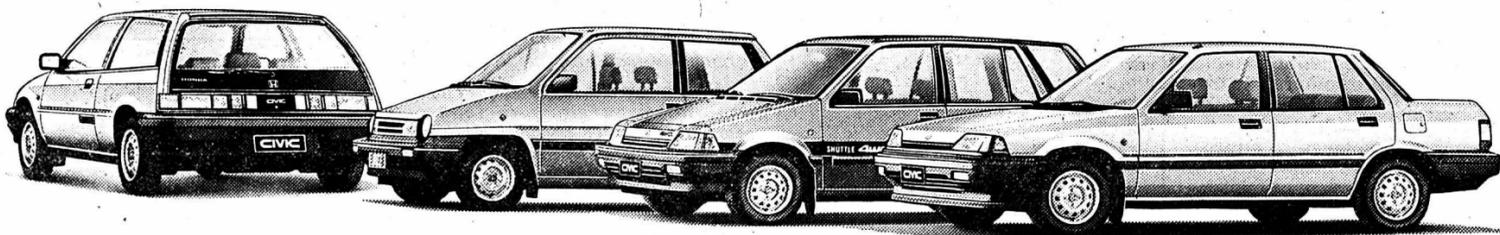
marin centre

C&A Marin, Marin-Centre, Tél. 038/33 75 33. Egalement disponible dans tous les autres magasins C&A.



C&A zieht allii!

Arrêtez-vous chez un concessionnaire Honda!



Intéressantes, les nouvelles offres d'échange!



Qui sait: votre voiture actuelle vaut peut-être plus que vous ne le pensez. Posez donc la question à un concessionnaire Honda. Les agents Honda sont bien connus pour leurs offres d'échange très intéressantes. Et cette période est le moment où leurs propositions sont particulièrement avantageuses. D'ailleurs, avec une gamme aussi large, allant de la Jazz à la Prelude en passant par la série des Civic, les modèles Accord et la Shuttle 4 x 4, ils ont de quoi vous proposer une bonne affaire pour une Honda sans ou avec catalyseur. Le mieux, c'est encore de vous adresser directement au garage Honda le plus proche. N'hésitez pas à vous arrêter, un conseil n'engage à rien.

Liste des concessionnaires auprès de l'importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A. Rue de la Bergère 5, CH-1242 Satigny-Genève, Téléphone 022/82 11 82.



Urs Willmann Automobiles La Chaux-de-Fonds

Serre 110
039/234-681



MAGAZINE

expression

«Menace intime» de Michel Butor et Jean Lecoultre

Prolonger les dimensions informulées



Jamais autant qu'à notre époque, l'artiste n'a eu la possibilité d'expérimenter toute la gamme des ressources graphiques et typographiques que cons-

titue le livre d'art. Michel Butor et Jean Lecoultre, par leurs qualités et leur efficacité propres, ont fait de «Menace intime» un objet

luxueux où se définit une conception pleinement accordée aux tendances esthétiques qui modèlent notre temps.

Pièges à rêves, les dessins de Jean Lecoultre, ne peuvent s'accepter singuliers, au contraire ils exigent pour conquérir leur véritable grandeur que soit dans le même temps exaltée leur force.

Pour Michel Butor, la prose n'a pas, pour fonction essentielle, d'illustrer le dessin, mais de lui répondre et d'en prolonger les dimensions informulées d'engager avec lui des rapports d'équivalence visuelle.

Ainsi les deux artistes nous mènent à ce superbe ouvrage, perpétuel passage qui se fait d'un genre à l'autre, la prose nouée au dessin, le dessin noué au texte. Butor a saisi en poète, il décrit en écrivain, la prose s'approprie les ouvertures du dessin. C'est sans doute la plus haute jonction possible entre l'expérience de l'un et de l'autre.

Cette édition, constituée de trente-sept dessins originaux de Jean Lecoultre, reproduits en photolitho, le texte inédit de Michel Butor, composé en caractère Helvetica corps 12 sur papier couché spécial mat 250 gm² est contenu dans un emboîtement, soyeux, dont la maquette est due à Jean-Pierre Blanchoud. Coordination artistique et littéraire signée Jean-Pierre Canova.

Le tirage comprend 275 exemplaires signés par l'auteur et l'artiste, à savoir: 12 exemplaires de tête, comprenant un dessin original de la suite accompagné d'un des douze dessins «in texte», rehaussé d'un texte manuscrit de Butor, 13 exemplaires de tête comprenant un dessin original de la suite, 225 exemplaires numérotés, 25 exemplaires réservés aux artistes.

D. de C.

● Edition «A l'enseigne du Verseau» Roth et Sauter SA.

1026 Denges-Lausanne, 1986.

à l'agenda

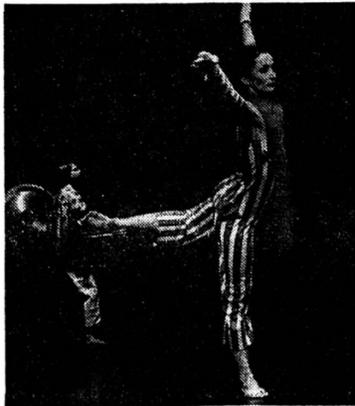
Danse contemporaine à Villeret

Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier marque 15 ans d'existence par un spectacle de danse contemporaine, les vendredi 24 et samedi 25 octobre à la Salle communale de Villeret. Deux spectacles chaque soir, à 20 h et 22 h, différents chaque jour.

Vendredi 24 octobre à 20 h, Gabrielle Renaud présente trois solos: «Rue du Pont 36», une rue dans une grande ville, c'est l'attente, de qui, de quoi? de rien, l'angoisse s'installe, faire quelque chose? quoi?

Crescendos. Que faire d'un tissu trop long? le rendre vivant, le déchirer... «Femka» fut inspiré à la danseuse par l'œuvre de Camille Claudel dont la sculpture évoquait en elle de singulières résonances.

A 22 h, Dominique Gabella danse «Trans'humeurs». Porte qui claque, pas précipités, et une bizarre créature, femme? singe? Le projet est en fait une tentative d'approcher par la danse et la musique l'expression d'un état d'âme. Dominique Gabella est accompagnée de deux musiciens. Après des études classiques chez Rosella Hightower, notamment, Dominique Gabella aborda la technique Martha Graham, à Londres et à New York.



Dominique Gabella

Samedi 25 octobre à 20 h, Doris Vuilleumier, propose «Somnam-bulles» un spectacle tout public pour conduire enfants, adultes, à entrer dans la danse, monde de l'imaginaire. A 22 h, Fabienne Berger terminera ce festival avec «Trop petite» séquence qui lui fut inspirée par Jean-Luc Godard: «des personnages féminins qui ont raté, d'une manière ou d'une autre, le rendez-vous avec leur apparence...» (DdC)

La musique en deuil

Arthur Grumiaux n'est plus

C'était à la Salle de Musique, au printemps 1981, tout un public acclamait Arthur Grumiaux, violoniste, pour ses interprétations de Brahms, de Ravel. Ce fut son dernier passage à La Chaux-de-Fonds, déjà sa santé causait quelque inquiétude. Le célèbre virtuose vient de mourir à Bruxelles à l'âge de 65 ans.

En fait il y a longtemps qu'Arthur Grumiaux connaissait et appréciait la Salle de Musique de La Chaux-de-Fonds. Il y avait fait bon nombre d'enregistrements, dont plusieurs ont été honorés de grands prix internationaux. Il s'était habitué à ce climat de l'enregistrement, climat un peu particulier disait-il. Il exigeait de l'ingénieur du son que l'œuvre en travail soit jouée d'un bout à l'autre sans interruption: «l'âme de l'artiste ne doit pas s'échapper» affirmait-il.

C'est près de Charleroi, en Belgique, qu'Arthur Grumiaux vit le jour en 1921. C'est là qu'il trouve les conditions favorables à l'écllosion de son talent. A l'âge de cinq ans, il donnait son premier concert. C'est alors qu'intervint le grand-père du jeune virtuose pour interdire que son petit-fils mène la vie d'enfant-prodige. Dès lors le jeune violoniste poursuit ses études au Conservatoire de Bruxelles. Plus tard Grumiaux travailla avec Georges Enesco. Prix Henri Vieuxtemps, Prix du concours national belge, soliste des plus grands orchestres inter-



Arthur Grumiaux violoniste

nationaux, tournées dans le monde entier, festivals, il fut un interprète d'une extrême sensibilité. On comprend qu'il ait formé avec la pianiste Clara Haskil un duo exceptionnel dont on n'a jamais encore connu d'équivalent pour la musique de Mozart.

La modestie de l'artiste face à la musique était le signe de sa grandeur, de sa classe, la marque de ses interprétations. L'universelle estime dont jouissait Arthur Grumiaux a trouvé son expression en de nombreuses distinctions.

Son répertoire comprenait toutes les grandes œuvres classiques, romantiques et modernes. Depuis quelques années, Arthur Grumiaux consacrait son activité à l'enseignement au Conservatoire Royal de Bruxelles, au Festival de Stavelot, qu'il avait créé.

D. de C.

Laurence Déonna reçoit le Prix littéraire des lectrices d'«Elle»

Laurence Déonna, reporter et écrivain genevoise, a remporté le Prix littéraire des lectrices du magazine «Elle» pour son ouvrage «La guerre à deux voix» publié en 1986 aux Editions du Centurion (Paris) et Labor et Fides (Genève).

Née à Genève, Mme Laurence Déonna travaille essentiellement comme envoyée spéciale au «Journal de Genève». Elle

collabore également, par ses textes et ses photos, à d'autres journaux et magazines suisses et étrangers. Elle a voyagé dans le monde entier, au Moyen-Orient surtout. Elle a couvert récemment le Liban, les Républiques islamiques de l'URSS et l'Iran. Ses principaux ouvrages traitent du problème du Moyen-Orient et de la condition de la femme dans cette partie du monde. (ats)

Monique St-Hélier à redécouvrir

Une modernité permanente

La romancière chaux-de-fonnière, Monique St-Hélier, est fort heureusement réapparue dans la préoccupation des éditeurs. Ses romans, toujours demandés en librairie, ont pour la plupart fait l'objet de rééditions.

A l'Aire, sont déjà parus «Le cavalier de paille» ainsi que «Lettres à Lucien Schwob» et «Souvenirs et Portraits littéraires».

Encore disponible, à la Baconnière, on peut lire un récit datant de 1954 «Quick». A l'Age d'Homme, fut publié «Bois mort», et le récent numéro de la revue «Ecriture» lui est également consacré.

L'Aire, propose cet automne une réédition de «L'Arrosoir rouge» (publié chez Grasset en 1955).

C'est le dernier livre écrit par Monique St-Hélier, juste avant sa mort. C'est aussi l'un des volets de l'ample chronique consacrée aux deux familles des Alérac et des Balagny située dans notre région. Dans l'esprit de la grande romancière, ce ne devait certainement pas être le der-

nier, même si, comme d'ailleurs dans toute son œuvre, la mort est omniprésente. Ce roman-ci est particulièrement attirant et la musique y résonne peut-être différemment; plus calme, plus douce, comme une plage d'intermède.

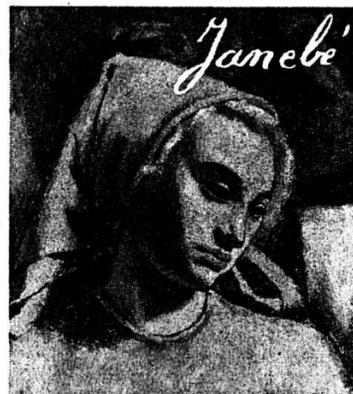
La narration, le style apparaissent toujours exemplaires, sans aucune ride, comme à l'avant-garde de la modernité.

Dans ce grand - et heureux - mouvement de redécouvertes, signalons que l'Aire annonce encore un recueil de nouvelles inédites, «Les Joueurs de harpes», soit des textes que Monique St-Hélier proposait aux périodiques.

De plus, un cinéaste neuchâtelois Marcel Schupbach, prépare une adaptation du «Cavalier de paille» pour le cinéma. L'esprit du réalisateur serait en effet bien à même de porter à l'écran cette œuvre passionnante en lui gardant le ton de l'auteur. (ib)

«L'Arrosoir rouge» (Ed. de L'Aire)

Janebé, peintre



Hartmann; exemplaires de tête avec lithographie originale et exemplaires courants.

● A signaler encore: Neuchâtel, l'esprit, la pierre et l'histoire, de J.-M. Jellmini de Pury, à l'occasion du 200e anniversaire de sa mort le temps des bateaux à vapeur, 5e tome de la collection «Anecdotes neuchâteloises».

La lumière du Bois

Egalement un ouvrage bilingue pour proposer un panorama de la gravure sur bois contemporaine suisse, et combler une lacune bibliophilique en ce domaine.

Le texte allemand est rédigé par le graveur, et professeur, Karl Landolt, et l'adaptation française assurée par Michel Terrapon, graveur lui-même et homme de radio.

On y décrit la technique et la mentalité du graveur sur bois suisse, ses propres caractéristiques. L'ouvrage contient 94 illustrations regroupant 29 graveurs, avec données biographiques.

C'est Rodolf Küenzi qui signe la gravure de couverture. L'édition de tête (1 à 175) contient une gravure originale, spécialement réalisée pour cet ouvrage, avec le choix entre quatre artistes: Robert Hainard, Ruedi Peter, Robert Wyss et Emil Zbinden (chaque tirage limité à 100). (ib)

● La Lumière du bois Ed. Xylon, Hauteville

L'automne est riche et beau aux Editions Gilles Attinger, Hauteville qui signalent la parution de plusieurs ouvrages, dont quelques-uns sont encore en souscription.

Ouvrage bilingue et rétrospectif, un bel album est consacré à Janebé, femme peintre de la région et épouse de Charles Barraud. Cette peinture, bien ancrée dans une «école» qui a fleuri entre lacs et sapins, ne saurait se réduire simplement à un art figuratif. Dans cette première publication qui lui est consacrée, on trouve la reproduction des principales œuvres de 1939 à 1985, et donc un éclairage intéressant sur son évolution.

● Janebé par Max Huggler, texte allemand traduction française de Daniel

Journal de l'art actuel (1960-1985)

Basé sur la forme d'un entretien entre Jean-François Bory et Jacques Donguy, cet ouvrage illustré propose quelques clés pour aborder l'art contemporain, des années 60 à 85.

Le style d'écriture est très «parlé», difficile parfois, mais les propos tenus ont le mérite d'être tranchés, clairs.

Foin de l'art de la représentation ou de sa forme abstraite, et vive la poésie visuelle et l'art conceptuel! A bas l'illustration, la décoration ou l'enluminure: «...le frisson rétinien n'est pas le truc de ma génération, ni de chercher à montrer cette espèce d'impalpabilité de l'esprit...» argumente Jean-François Bory.

De manière très libre - et que l'on souhaiterait mieux structurée voire plus didactique car ce postulat est aujourd'hui nécessaire - les deux auteurs décrivent les grands courants de ces vingt dernières années et la mutation des formes artistiques étayée d'une approche captivante. «Ce que montre l'art conceptuel, enfin l'art immatériel et puis la poésie visuelle, c'est l'état du monde, c'est un rapport, c'est l'état du monde tel qu'il est. Donc c'est intéressant de savoir où l'on se trouve et c'est donc intéressant de s'attacher à cet art-là...»

Pêle-mêle, on aborde ainsi les grandes expositions et leurs catalogues, les phénomènes importants des revues et les personnalités qui ont marqué «ces vingt dernières secondes de l'art».

Des illustrations et une liste documentée des artistes cités complètent l'argumentation. Une matière qui apportera quelques réponses et permettra de mieux vivre la condition post-moderne.

Encore: dans l'esprit d'une théorisation de cet art actuel, - et les auteurs signalent eux-mêmes qu'il devient nécessaire d'explicitier les tenants et aboutissants - on peut regretter qu'ils n'aient pas pris eux-mêmes la peine de commenter précisément les illustrations choisies.

Malgré ces réticences, l'ouvrage demeure fort intéressant et démontre l'esprit d'ouverture de l'éditeur. (ib)

● Ides et Calendes, 128 pages, 24,5 x 26 cm, 108 illustrations.

Prix de poésie C.-F. Ramuz

C'est Sylviane Dupuis qui recevra prochainement le Prix C.-F. Ramuz, pour son recueil de poèmes, intitulé «Creuser la nuit» (Ed. A. Meynier, Turin). Licenciée ès lettres, cette poétesse enseigne le français au Collège Calvin. Elle est déjà l'auteur de divers autres recueils poétiques et fait également œuvre de critique. Le prix lui sera remis à fin novembre lors des assises annuelles du Conseil de direction de la Fondation.

Ce prix a été attribué pour la première fois en 1983, à José-Flore Tappy, pour «Erreur mortelle»; avec Sylviane Dupuis, il salue à nouveau l'expression d'une voix poétique exigeante et forte. Le recueil est enrichi d'aquarelles de Mia Poggi.

Ce prix C.-F. Ramuz, doté de 3000 francs a été créé pour encourager de nouveaux talents. Il est décerné en principe tous les trois ans, pour autant que le jury trouve une œuvre qui le mérite. (comm/ib)

Economies actives:



Pommes du pays par carton de 5 kg

Golden-Delicious I (kg = 1.70)	850	Boskoop I (kg = 1.75)	875
Golden-Delicious II (kg = 1.25)	625	Boskoop II (kg = 1.30)	650
Jonathan I (kg = 1.55)	775	Kidds-Orange I (kg = 1.90)	950
Idared I (kg = 1.55)	775	Canada I (kg = 1.65)	825
Starking I (kg = 1.60)	8.-		

Pommes de terre du pays par cabas de 10 kg

Bintje brossées (kg = -.75)	750	Urgenta brossées (kg = -.72)	720
---------------------------------------	------------	--	------------

MIGROS

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

DAME

bonne situation professionnelle souhaite rencontrer monsieur 40-50 ans pour échanges, balades et amitié. Ecrire sous chiffre DC 25117 au bureau de L'Impartial

Dame

quarantaine, cherche monsieur pour rompre solitude. Ecrire sous chiffre KO 25553 en indiquant le No de téléphone au bureau de L'Impartial.

Extraordinaire:

duvet nordique 160 x 210 cm avec 1900 g de plumettes duveteuses neuves de canard blanc à Fr. 118.- ou 200 x 210 cm, même qualité, à Fr. 158.- ou duvet 4 saisons à Fr. 399.-, jusqu'à épuisement du stock, par poste-remboursement auprès de: Duvet Shop Plumex SA, 8 avenue de Frontenex 1207 Genève. ☎ 022/86 36 66

W. Stalder & Co.

Entreprise générale d'électricité Spécialiste en chauffage

Stiebel Eltron

Accumulateur Pompe à chaleur Chauffe-eau Etude et projet

☎ 039/23 54 45



Avis au public

Grande vente

CUIR - DAIM - FOURRURE MOUTON RETOURNÉ

Cuir-daim: ensembles, pantalons, jupes, T-shirts, vestes, blousons, manteaux (avec ou sans fourrure) articles de Fr. 98.- à Fr. 1998.-.
Mouton retourné: manteaux, vestes, dès Fr. 698.-
Fourrure: vision, renard, loup, marmotte, mouton doré, pelisses, lapin fantaisie, etc.
Exemples:
Veste lapin, coupe et coloris mode, dès Fr. 398.-
Superbe veste renard roux (Caucase) Fr. 2 400.-
Manteau vision allongé mâle (Canada) dès Fr. 3 980.-
Manteau loup (Canada), dès Fr. 3 500.-

Eurotel

15, avenue de la Gare - Neuchâtel - ☎ 038/21 21 21
Du 23 au 25 octobre: de 10 à 18 h 30 non stop
Samedi: de 9 h à 17 h non stop
MB.CRÉATIONS - Forel - ☎ 021/97 20 12



Le pionnier européen du circuit intégré sur film

Faites carrière dans les hautes technologies de la microélectronique

Nous sommes le premier fabricant suisse de circuits intégrés CMOS.

En fonction de l'extension des départements suivants:

- Photomask
- Waferfab
- Testing

nous cherchons encore quelques

OPERATEURS DE NUIT (22 h - 6 h)

auxquels nous confierons des travaux de fabrication et de contrôle de microcircuits.

Si vous aimez le travail précis, sérieux et propre et que vous êtes avide d'apprendre, n'hésitez pas à appeler notre service du personnel qui se réjouit de vous donner encore de plus amples informations. Tél. 038/35 21 21



EM MICROELECTRONIC-MARIN SA

CH-2074 Marin/Switzerland, Téléphone 038 35 21 21

EM, une société de SMH

Nous liquidons: chambres à coucher

en bois massif lits français - lits simples - tables de nuit - armoires de 2 à 6 portes.

Liquidation par reprise de faille au prix coûtant.

Usine C. Chapatte SA Bois - Parquets 2724 Les Breuleux ☎ 039/54 14 04

Dépanneurs, représentants, artisans!

Vous voyagez beaucoup! Votre téléphone sonne souvent dans le vide...

télémessage

Nous assurons votre permanence téléphonique 24 heures sur 24, 365 jours par année. Télémessage: 039/37 18 18

Secrétaire dynamique

bilingue (français-allemand) cherche emploi à 80% à La Chaux-de-Fonds pour janvier 1987 ou date à convenir.

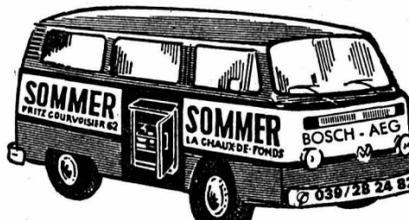
☎ 039/28 81 61, entre 12 heures et 13 h 30 ou dès 18 h 30.

Promotion d'automne

Dépannage d'appareils ménagers

Froid industriel

Vente et service officiel



Sommer SA

Rue Fritz-Courvoisier 62, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 24 82

Une des maisons les plus renommées de la région vous propose

15%

Venez visiter notre exposition.

sur toute la gamme d'appareils ménagers AEG.

Avantageux: Vente à l'emporter

20%

Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds

Des quantités à moitié

22. 10. 86

Purée STOCKI

«KNORR»

 1/2 PRIX
 Paquet 145 g
75
 au lieu de 1.50

Röstis HERO

Sachet alu

 1/2 PRIX
 500 g
1.20
 au lieu de 2.40

Yogourt aux fruits

«HIRZ»

 1/2 PRIX
40
 au lieu de 85

Ketchup

«HEINZ»

 1/2 PRIX
 Bouteille 342 g
75
 au lieu de 1.55



Harasse JUMBO-ORANGE
 12 litres d'orange, citron, framboise, grapefruit ou mix.

Soupe MAGGI


 1/2 PRIX
 Sachet
40
 au lieu de 85

Pâtes aux œufs

«JUMBO»

 1/2 PRIX
 Paquet 500 g
70
 au lieu de 1.45

KÄGI-FRETLI

1/2 PRIX

 165 g
1.10
 au lieu de 2.25

CHAPPI

Aliment pour chiens

 1/2 PRIX
 400 g
60
 au lieu de 1.25



1/2 PRIX

 ø 26 cm
12.50
 au lieu de 25.-

Poêle
 Revêtement SILVERSTONE anti-adhérent.

1/2 PRIX

49.50
 au lieu de 99.-

Ferme FISHER PRICE
 Assortiment 23 pièces: grange, animaux et tracteur avec remorque.

1/2 PRIX


Parure de lit
 100% coton.
 2 pièces: fourre de duvet 135 x 170 cm et taie de traversin 65 x 100 cm
26.-
 ensemble au lieu de 52.-

Duvet plat
 Plumes de canards (30% pds).
 Qualité PLUMAREX super-légère (800 g)!
 135 x 170 cm
69.50
 au lieu de 139.-

Pèse-personne
 «SOEHNLE»
 Revêtement SANIPROF. Jusqu'à 130 kg. 2 couleurs.

1/2 PRIX


Perceuse-frappeuse

«BLACK & DECKER GT 330». 2 vitesses. Mandrin 10 mm. 330 watts.
44.50
 au lieu de 89.-

1/2 PRIX


Ponceuse vibrante

«BLACK & DECKER DN 41G». 130 watts. Surface ponceuse 90 x 187 mm.
39.-
 au lieu de 78.-

Housse
 Pour les 2 sièges
 Diverses grandeurs

JUMBO: l'hypermarché

Afin que chacun puisse en profiter

d'articles
prix!

Super-tombola-anniversaire

Valeur Fr. 12 990.-



Dans chaque hypermarché Jumbo

**1 MITSUBISHI COLT
1300 EL
avec catalyseur**

sera tirée au sort le samedi
25 octobre quelques minutes
avant la fermeture
du magasin.
Participation gratuite.

Conditions de participation:

1. Remplir le talon ci-contre, le découper et le déposer dans l'urne JUMBO;
2. Un seul talon par personne est accepté.
3. Les collaborateurs de JUMBO et leurs familles sont exclus du concours.
4. Le tirage au sort aura lieu dans le hall du JUMBO le samedi 25 octobre 1986
5. Le participant accepte les conditions de participation et se soumet, le cas échéant, aux décisions de JUMBO SA.

TALON DE PARTICIPATION



TOMBOLA-ANNIVERSAIRE JUMBO 86

Nom: _____

Prénom: _____

Rue no: _____

NP/lieu: _____

No tél.: _____

Mouchoirs

«TEMPO»



Paquet
6 x 10
pièces

1/2
PRIX

12 x
1 litre

3.95

+ consigne
au lieu de 7.90

1/2
PRIX

1.60

au lieu de 1.20



Brosse à
dents

«DENTA-FRESH»

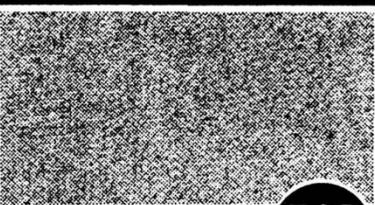
1/2
PRIX

115 g

1.35

1.25

au lieu de 2.50



Moquette

«JUMBO MAROC»

Nœuds serrés,
très résistants
avec dos mousse
isolant.

1/2
PREZZO

12.50

m²
au lieu de 25.-

pour siège

égant de la voiture.
et couleurs.

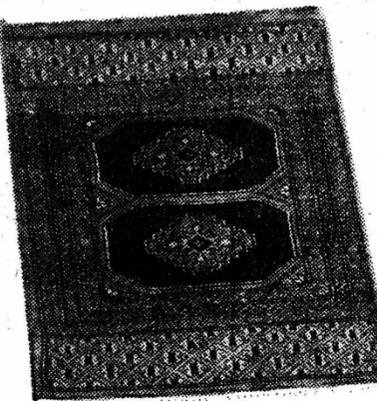
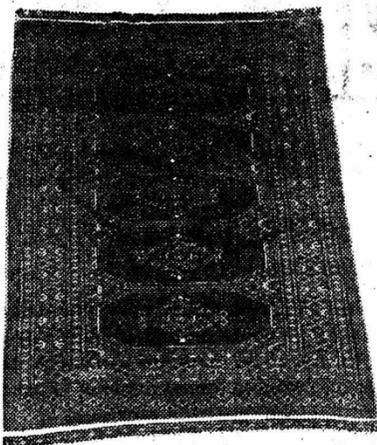
1/2
PRIX

paire

29.50

au lieu
de 59.-

TAPIS D'ORIENT A MOITIE PRIX!



PAKISTAN ROYAL

Notre plus belle et plus fine qualité du Pakistan!
Laine soyeuse de grande valeur. Nouage manuel
fin. JUMBO a choisi pour vous les plus belles
pièces, parfois avec la signature de l'artisan!
Plusieurs dimensions à choix:

30 x 30 cm	26.-	au lieu de	52.-
30 x 60 cm	55.-	au lieu de	110.-
30 x 90 cm	85.-	au lieu de	170.-
45 x 65 cm	95.-	au lieu de	190.-
65 x 90 cm	175.-	au lieu de	350.-
80 x 125 cm	295.-	au lieu de	590.-
95 x 150 cm	420.-	au lieu de	840.-
125 x 190 cm	690.-	au lieu de	1380.-
150 x 250 cm	1100.-	au lieu de	2200.-
180 x 280 cm	1500.-	au lieu de	3000.-
220 x 320 cm	2100.-	au lieu de	4200.-

Tapis de prière «ROYAL-PAKISTAN»

Ces tapis aux couleurs et aux motifs traditionnels
peuvent également servir de décoration murale.
Nouage manuel fin.

30 x 40 cm	36.-	au lieu de	72.-
45 x 65 cm	95.-	au lieu de	190.-
65 x 95 cm	175.-	au lieu de	350.-
80 x 125 cm	295.-	au lieu de	590.-
95 x 150 cm	420.-	au lieu de	840.-

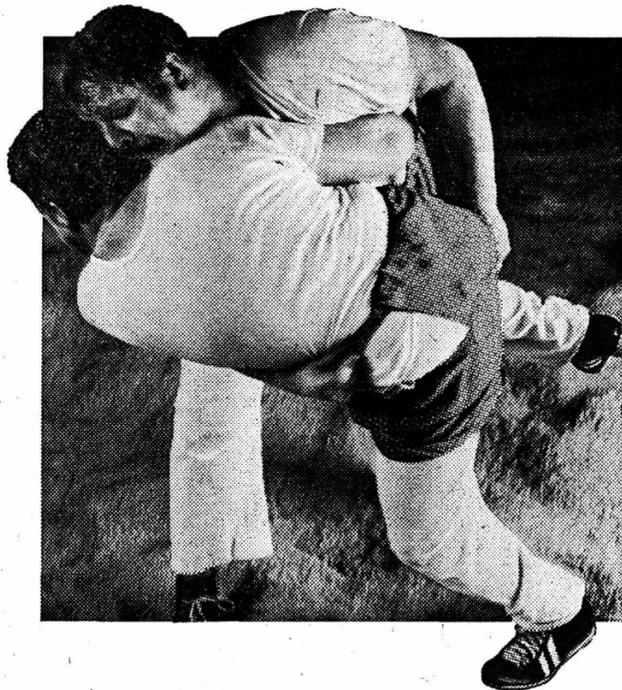
Etant donné que ces tapis sont faits à la main, les dimensions
peuvent légèrement varier.

ché meilleur marché!

nos actions alimentaires ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

De quoi sont-ils encore capables, les Suisses?

Payer moins d'impôts grâce au FISCAPLAN® UBS.



Une affirmation certes osée, mais non dénuée de fondement.

Car le FISCAPLAN UBS vise à favoriser la formation d'un capital-épargne fiscalement privilégié, le plus élevé possible, dans le cadre du 3^e pilier. De plus, le FISCAPLAN UBS est rémunéré à un taux préférentiel et offre

des possibilités de placement intéressantes.

Une chose encore: c'est vous qui décidez combien vous pouvez et voulez économiser dans les limites légales.

Prenez contact avec votre conseiller UBS. Il vous présentera tous les avantages du FISCAPLAN.

UBS Union de Banques Suisses

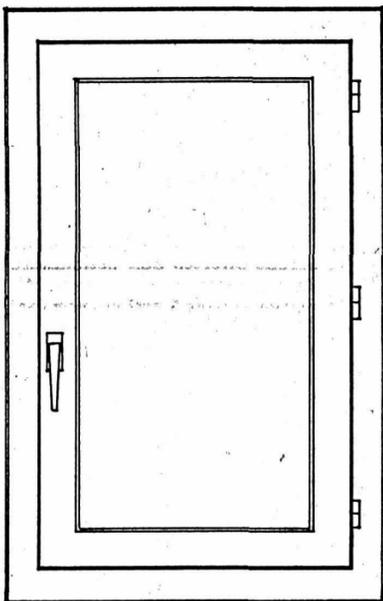
KERN BSW

AVANT L'HIVER

avez-vous pensé à remplacer vos vitrages défectueux?

Nous vous recommandons notre **fenêtre P.V.C. système rénovation**

entièrement fabriquée dans nos ateliers à Neuchâtel!



- Qualité d'isolation maximale coefficients d'isolation thermique + phonique supérieurs aux normes SIA
- Economie d'énergie
- Grande résistance à la chaleur, au froid et aux intempéries
- Résistance au vieillissement et aux déformations
- Aucun frais d'entretien, pas de peinture
- Livraison en toutes dimensions et en tous genres de vitrerie
- Montage rapide par nos PROPRES POSEURS
- Système rénovation, montage sans souillures. Pas d'intervention de peintre, plâtrier ou carreleur
- Délais de livraison très courts
- Devis sans engagement

Au bénéfice de notre clientèle: **UNE LONGUE EXPÉRIENCE ACQUISE AVEC NOS FENÊTRES EN BOIS ET BOIS-MÉTAL** qui ont fait et qui font toujours notre bonne réputation!



Demandez-nous conseils!

SOCIETE TECHNIQUE
FABRIQUE DE FENÊTRES
RUE JAQUET-DROZ 8 ☎ (038) 25 52 60 NEUCHÂTEL

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre

de particulier à La Chaux-de-Fonds, aux Eplatures

magnifique villa

5-6 pièces + studio, piscine chauffée et incorporée, grand confort, terrasse, pelouse, garage double, jardin aménagé. Etat de neuf. Situation très ensoleillée.

Pour renseignements, écrire sous chiffre UG 25771 au bureau de L'Impartial.

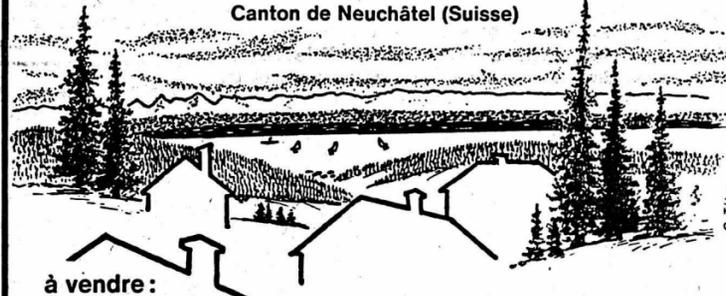
Urgent!
Cherchons

appartement ou studio meublés

pour le 1^{er} novembre 1986.
☎ 039/25 11 01 heures de bureau.

Lotissement « Tête-de-Ran »

Canton de Neuchâtel (Suisse)



à vendre:

- plusieurs parcelles complètement équipées, pour chalets
- accès par route principale de la Vue-des-Alpes (ouverte toute l'année)
- altitude 1325 m., entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
- vue admirable imprenable sur le lac de Neuchâtel et les Alpes
- équipement sportif à proximité
- construction de chalets clefs en main possible

Renseignements



Régie Immobilière Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel Tél. 038 - 31 90 31

A louer,
12 km d'Yverdon,
logement

3 pièces

en partie meublé + jardin si désiré, pour week-ends à l'année

☎ 024/73 13 04

Urgent
Monsieur seul cherche à louer

appartement

2 ou 3 pièces maximum 400.- par mois, avec salle de bain et chauffage. Quartier Charrière, Versoix ou environs.

☎ 039/28 50 00 sauf entre 11 h et 13 heures

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

A vendre

ferme

partiellement rénovée. Clos-du-Doubs

☎ 021/34 61 00 (le soir)

Un prêt personnel de la Banque ORCA: Argent liquide au bon moment.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. Mensualité env. Fr.

Nom Prénom

Date de naissance Etat civil

Rue N°/Lieu

Habitant depuis Tél.

Profession Revenu mensuel

Date/Signature

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2,

2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25

D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque **ORCA**

Société affiliée de l'UBS

Locaux industriels

à louer au Locle

- 387 m², rez-de-chaussée, centre ville, loyer Fr. 1 800.-, par mois, charges comprises. Libre tout de suite
- Atelier-bureau, réduit, WC, 1^{er} étage, 60 m² environ, situé à l'est de la ville, Loyer Fr. 325.- par mois, charges comprises libre dès le 1^{er} janvier 1987
- A l'est de la ville, rez-de-chaussée et 1^{er} étage, Rez-de-chaussée: 130 m², loyer Fr. 1 200.-, par mois, charges comprises. 1^{er} étage: 275 m², loyer Fr. 2 650.- par mois, charges comprises libres tout de suite.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à la Direction des Travaux Publics, 2400 Le Locle



A louer aux Hauts-Geneveys

appartement sous le toit

rénové, avec poutres apparentes, cuisine très bien agencée, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, coin à manger, séjour 35 m², chambre, salle d'eau (bain et douche), jardin, place de parc. Belle vue sur les Alpes.

Prix Fr. 1 100.- par mois, charges comprises.
☎ 038/24 42 28 ou 25 01 60.

ECONOMIE

Septantième anniversaire de l'ACBFH célébré à Bienne Discours et musique pour les «horlogers»

Plus qu'à une simple commémoration, c'est à une véritable fête que se retrouvaient hier à Bienne les membres de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie. Après les discours d'usage, les «horlogers» ont célébré dignement le 70e anniversaire de leur association fourchette en main. Un anniversaire qui aura donné la possibilité aux orateurs de rappeler tout le travail accompli par l'ACBFH au cours de sa déjà longue existence.

Soucieux de retenir l'attention des membres présents à cet anniversaire, le président de l'ACBFH, M. Jean-Pierre Hagger, a eu la judicieuse idée d'inviter le Quintette à vent Capriccio. En agrément musical la manifestation, ces cinq artistes auront donné à la partie officielle du jubilé une... note décontractée!

A tout seigneur tout honneur, il appartenait à M. Hagger d'ouvrir les «festivités». Il a notamment rappelé que: «Septante ans se sont écoulés depuis le 20 juin 1916, jour où treize fabricants d'horlogerie fondaient notre association qui, peu de temps après, comptait cinquante-sept maisons occupant quelque six mille personnes. Aujourd'hui l'ACBFH groupe une centaine d'entreprises avec un effectif de près de quatre mille employés».

Septante années d'existence pendant lesquelles l'ACBFH n'a fait que renforcer ses liens avec d'autres organismes: «Le 3 septembre 1919, l'assemblée générale de l'ACBFH ratifiait le premier contrat collectif passé avec la FOMH, s'est souvenu M. Hagger. Cette première convention comportait huit pages; la convention signée le 1er juin 1986 entre la Convention patronale et la FTMH compte 147 pages».

Le président de l'association a également relevé les moments fastes et... moins fastes par lesquels l'ACBFH a passé: «Mais grâce aux efforts de tous, elle a toujours accompli son devoir fidèlement».

Mais le passé n'est pas tout, et M. Hagger a consacré quelques brèves réflexions à l'avenir: «Il est indubitable que l'ACBFH poursuivra ses activités «statutaires» à savoir la défense des intérêts de ses membres, la défense des intérêts généraux de l'industrie et du commerce, en réglant de manière appropriée les questions concernant les rapports des sociétaires soit entre eux, soit avec les travailleurs, soit avec la collectivité; elle continuera par ailleurs de représenter le patronat auprès des autorités, des Chambres de commerce, des Associations patronales et autres organisations professionnelles».

«Toutefois à l'avenir, l'effort devrait porter tout particulièrement sur l'accroissement des services aux mem-

bres. En effet, il s'agit pour notre association de voir, entre autres, comment elle peut faciliter la tâche de ses sociétaires dans l'administration des affaires sociales notamment».

Le président de l'ACBFH s'est plu ensuite à féter M. Victor Dubois, secrétaire général pendant 27 ans et qui a renoncé à son poste pour jouir de sa retraite: «M. Dubois a joué un rôle de premier plan; il l'a fait avec distinction et avec tout son cœur, a terminé M. Hagger».

LA PAROLE A L'ETAT

M. Bernard Müller, conseiller d'Etat est venu apporter les vœux du Conseil exécutif de Berne. Il a notamment souligné que le passage de l'horlogerie artisanale à l'horlogerie industrielle avait été le moteur du développement de l'arc jurassien et qu'il avait permis de créer un nombre impressionnant de postes de travail. «Cette branche si particulière aura également participé à l'écllosion d'une nouvelle industrie, la machine-outil, a noté M. Müller».

«La crise est venue freiner votre développement, mais tous les problèmes auxquels vous avez été confrontés, font de vous aujourd'hui des entrepreneurs plus forts qu'hier. Vous avez retrouvé cette position d'avant-garde qui était la vôtre et vous maîtrisez désormais les technologies de pointe. C'est une sécurité pour l'avenir».

NE PAS NÉGLIGER LA FORMATION

Les conseillers se sont suivis sans se ressembler, puisque M. Cevey est, lui, au National. Président du Centre international de formation continue pour l'horlogerie et la bijouterie, il a rappelé que l'ACBFH était un des fondateurs du CFH en 1963; et que par là les liens qui unissent ces deux organismes sont très forts. «Aujourd'hui le consommateur a changé. Il veut en savoir plus sur le produit qu'il achète. Il doit donc être mis en confiance. Et le CFH qui suit particulièrement les techniques de vente, doit donc participer à la diffusion des produits que vous fabriquez», a-t-il conclu.

M. André Margot, président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse, n'a pas manqué de souligner la

part prépondérante que l'ACBFH a prise dans la création de la FH: «Le 20 mars 1923 se réunissait pour la première fois une commission d'études, mise sur pied par la Chambre suisse de l'horlogerie. Une personnalité de premier plan, votre secrétaire général de l'époque, Me Frédéric Colomb, joua dans cette commission un rôle charnière. Par le dépôt d'un projet d'organisation issu des délibérations de votre comité, dont la plupart des idées furent retenues, Me Colomb s'imposa d'emblée. Il fut appelé à rédiger les avant-projets de règlements de la FH à naître. Le 17 janvier 1924, une assemblée constitutive donna le jour à cette fédération».

«Ce rappel historique du lien ombilical entre l'ACBFH et la FH ne signifie nullement une fin des rapports entre ces deux organisations, bien au contraire!»

M. Margot a énuméré ensuite les personnalités qui ont présidé aux destinées de la FH après avoir marqué de leur passage l'ACBFH, et ils sont nombreux.

LA FIDÉLITÉ

Dernière personnalité à prendre la parole, M. Claude Bonnard, président de la Convention patronale a tenu à souligner la fidélité de l'ACBFH à la politique conventionnelle; «Il y aura cinquante ans l'an prochain qu'une convention de paix a été signée avec les syndicats. Les grèves ont disparu. Mais il semblerait qu'un vent de libéralisme souffle dans l'industrie et que la politique conventionnelle soit visée. Souhaitons que l'acquis n'en pâtisse pas».

M. Bonnard a ensuite remercié l'ACBFH pour les ponts qu'elle a lancés au cours de toutes ces années entre les Romands et les Alémaniques.

Enfin, M. Victor Dubois, le secrétaire général sortant, a tenu à exprimer sa reconnaissance envers une association et des collaborateurs qui l'ont soutenu tout au long de ses 27 années de travail.

Les membres de l'ACBFH ont pu alors se retrouver autour d'un verre à l'apéritif puis d'une assiette au banquet.

Jacques HOURIET

● La majorité du capital-actions de la librairie Payot S.A., Lausanne vient d'être cédée par M. Jean-Marc Payot à la Société Lousonna S.A., Lausanne.

● IBM, numéro un mondial de l'informatique, a décidé de vendre sa filiale en Afrique du Sud en raison de la «détérioration de la situation politique et économique» dans ce pays.

Joint-venture 3M - Harris Ouverture d'une filiale suisse

La joint-venture créée au début 86 par les sociétés américaines Harris Corporation et 3M Company, la Harris-3M Documents Products Inc, Géorgie, a fondé une filiale à Rüschlikon (ZH), qui reprendra les activités de télécopie et téléfax de 3M (Suisse) SA. Elle commencera son activité en novembre avec un effectif de 71 employés et devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel de 25 millions de francs, a indiqué son directeur, M. Alex Donzé, mardi à Rüschlikon (ZH).

Dotée d'un capital social de 2 millions de francs, elle sera avant tout responsable de la vente et de l'entre-

ten des systèmes de télécopie. Fondée «dans un but stratégique», elle devrait notamment permettre à la société-mère d'élargir sa part de marché en Suisse. L'entreprise se situe actuellement au cinquième rang dans notre pays, ont indiqué ses dirigeants.

La société-mère, Harris-3M Documents Products Inc., appartient aux deux fondateurs à raison de 50 pour cent chacun. Elle emploie 3600 personnes dans 51 pays, pour un chiffre d'affaires annuel de 500 millions de dollars (environ 850 millions de francs), et regroupe les départements de copie et traitement d'image de Harris et 3M. (ats)

Magasins spécialisés en horlogerie indépendants Pas de nouveau cartel de l'horlogerie

La mise en vigueur de cet «ordre du marché», lancé par certaines entreprises pour servir leurs propres intérêts, serait inévitablement la continuation de la déformation du marché horloger suisse.

Cette opinion a été clairement exprimée par les membres de l'Association suisse des magasins d'horlogerie et de bijouterie spécialisés (ASMH) lors de leur assemblée générale extraordinaire à Berne.

A l'unanimité, l'ASMH, auquel appartiennent des magasins spécialisés libres et les producteurs indépendants, a décidé de lutter de toutes ses forces contre «la nouvelle tentative de recréer un système de cartel, ce qui signifierait la destruction totale du marché horloger libre».

Dans son communiqué, l'ASMH affirme qu'une «telle organisation ne favoriserait que quelques grandes entreprises, tandis que la grande partie des magasins spécialisés qualifiés serait livrée sans défense aux grands fournisseurs» (SMH et autres). L'ASMH considère que «ce nouvel ordre du marché est également en défaveur du consommateur, dont la liberté de choix dans le domaine des montres est très fortement limitée».

La décision de l'ASMH est remarquable en ce sens que pour la première fois depuis longtemps, les magasins spécialisés ainsi que les fabricants s'entendent pour enterrer finalement ce cartel qui dure depuis des décennies.

Les fournisseurs indépendants et les magasins spécialisés de l'ASMH lancent donc «un avertissement en commun à toutes les parties du marché horloger de

ne pas accepter trop hâtivement ce nouvel ordre du marché». Il est un fait, selon l'ASMH, «que de nombreux participants du marché se sont déjà prononcés pour la non-acceptation de cet ordre. Ainsi, le marché libre serait encore suffisamment étendu».

L'ASMH a déjà annoncé d'autres actions et mesures contre le nouveau cartel horloger. Entre autres, la Commission fédérale des cartels a été saisie de l'affaire. (comm)

Cortailod Holding Statuts modifiés

Réunis mardi en assemblée générale extraordinaire à Cortailod, les actionnaires de SECE Cortailod Holding S.A. ont approuvé une augmentation de capital-actions de 7 à 8 millions de francs, par l'émission de 10.000 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de 100 francs chacune.

Les actions, indique la société, seront offertes aux actionnaires, dans la proportion de une action nouvelle pour 7 actions nominatives anciennes, au prix de 1800 francs du 24 octobre au 6 novembre. L'assemblée générale a également modifié les statuts de la société pour permettre l'émission, lorsque cela sera nécessaire, de bons de participation pour un montant maximum de 4 millions de francs. (ats)

BOURSE

HORS BOURSE

A		B	
Roche b/jce	115500.—	115250.—	
Roche 1/10	11600.—	11500.—	
SMH p.(ASUAG)	126.—	123.—	
SMH n.(ASUAG)	490.—	480.—	
Crossair p.	1630.—	1630.—	
Kuoni	27250.—	27000.—	
SGS	7850.—	7850.—	

ACTIONS SUISSES

Cr. Fonc. Neuch. n.	850.—	860.—
Cr. Fonc. Neuch. p.	850.—	850.—
B. Centr. Coop.	1060.—	1060.—
Swissair p.	1320.—	1310.—
Swissair n.	1100.—	1110.—
Bank Leu p.	3790.—	3790.—
UBS p.	5900.—	5850.—
UBS n.	1085.—	1080.—
UBS b.p.	226.—	224.50
SBS p.	537.—	531.—
SBS n.	421.—	419.—
SBS b.p.	459.—	453.—
C.S. p.	3710.—	3690.—
C.S. n.	680.—	680.—
BPS	2650.—	2630.—
BPS b.p.	258.—	257.—
Adia Int.	7550.—	7625.—
Elektrowatt	3475.—	3475.—
Forbo p.	3225.—	3225.—
Galenica b.p.	745.—	725.—
Holder p.	4150.—	4150.—
Jac Suchard	8000.—	7950.—
Landis B	1820.—	1810.—
Motor col.	1880.—	1900.—
Moeven p.	6575.—	6500.—
Buerhle p.	1550.—	1560.—
Buerhle n.	340.—	345.—
Buerhle b.p.	550.—	560.—
Schindler p.	3050.—	3025.—
Sibra p.	615.—	610.—
Sibra n.	425.—	425.—
La Neuchâtoise	885.—	865.—
Rueckv p.	17300.—	17175.—
Rueckv n.	6475.—	6475.—

W'thur p.	6900.—	6900.—
W'thur n.	3350.—	3340.—
Zurich p.	7975.—	7875.—
Zurich n.	3300.—	3300.—
BBC I -A-	1560.—	1560.—
Ciba-gy p.	3620.—	3610.—
Ciba-gy n.	1725.—	1725.—
Ciba-gy b.p.	2650.—	2640.—
Jelmol	3900.—	3850.—
Nestlé p.	8700.—	8650.—
Nestlé n.	4270.—	4250.—
Nestlé b.p.	1515.—	1500.—
Sandoz p.	11700.—	11650.—
Sandoz n.	4330.—	4340.—
Sandoz b.p.	1855.—	1870.—
Alusuisse p.	615.—	610.—
Cortailod n.	2590.—	2575.—
Sulzer n.	2650.—	2600.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

A		B	
Abbott Labor	71.—	71.—	
Aetna LF cas	92.50	91.—	
Alcan alu	51.—	51.25	
Amx	21.50	22.—	
Am Cyanamid	125.—	124.—	
ATT	38.75	38.75	
Amoco corp	107.—	106.50	
ATL Richf	89.75	91.25	
Baker Intl. C	17.25	17.—	
Baxter	29.—	28.75	
Boeing	87.50	87.50	
Burroughs	113.—	114.—	
Caterpillar	61.—	61.—	
Citicorp	77.25	78.—	
Coca Cola	62.—	61.25	
Control Data	41.—	39.25	
Du Pont	133.—	132.—	
Eastm Kodak	91.25	91.—	
Exxon	109.50	108.50	
Gen. elec	124.—	123.50	
Gen. Motors	109.—	108.50	
Gulf West	102.—	103.50	
Halliburton	34.75	34.50	
Homestake	43.75	45.50	
Honeywell	113.—	111.50	

Inco ltd	21.25	21.25
IBM	198.50	196.50
Litton	122.—	121.50
MMM	174.—	171.—
Mobil corp	62.—	61.25
NCR	73.—	72.50
Pepsico Inc	44.75	44.50
Pfizer	97.25	96.50
Phil Morris	116.50	116.—
Phillips pet	17.50	17.50
Proct Gamb	118.—	117.—
Rockwell	64.—	63.75
Schlumberger	53.25	53.25
Sears Roeb	69.—	68.—
Smithkline	135.—	137.50
Sperry corp	115.—	115.—
Squibb corp	167.50	166.—
Sun co inc	89.25	88.50
Texaco	57.—	56.75
Warner Lamb.	90.—	88.25
Woolworth	70.50	69.75
Xerox	89.75	87.75
Zenith	32.—	32.—
Anglo-am	22.25	22.25
Amgold	117.50	120.—
De Beers p.	12.—	12.—
Cons. Goldf I	17.—	16.50
Aegon NV	66.25	66.25
Akzo	107.—	105.—
Algem Bank ABN	389.—	386.—
Amro Bank	66.25	65.25
Phillips	34.50	34.—
Robeco	66.50	65.—
Rolingo	58.75	58.50
Royal Dutch	146.50	145.50
Unilever NV	346.—	340.—
Basf AG	216.—	217.—
Bayer AG	233.50	235.50
BMW	483.—	486.—
Commerzbank	256.—	248.50
Daimler Benz	975.—	995.—
Degussa	390.—	392.—
Deutsche Bank	633.—	633.—
Dresdner BK	315.—	316.—
Hochst	207.50	208.—
Mannesmann	135.—	137.—
Mercedes	890.—	896.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille		
Achat	Vente	
1 \$ US	1.58	1.66
1 \$ canadien	1.12	1.22
1 £ sterling	2.19	2.44
100 fr. français	24.—	26.—
100 livres	-1105	-1255
100 DM	81.—	83.—
100 fl. hollandais	71.50	73.50
100 fr. belges	3.75	4.05
100 pesetas	1.10	1.35
100 schilling autr.	11.45	11.75
100 escudos	-95	1.25

DEVICES

1 \$ US		
1.6175	1.6475	
1 \$ canadien		
1.1575	1.1875	
1 £ sterling		
2.32	2.37	
100 fr. français		
24.65	25.35	
100 livres		
-1175	-12	
100 DM		
81.60	82.40	
100 yens		
1.0470	1.0590	
100 fl. hollandais		
72.15	72.95	
100 fr. belges		
3.90	4.—	
100 pesetas		
1.21	1.25	
100 schilling autr.		
11.59	11.71	
100 escudos		
1.09	1.13	

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or		
\$ Once	426.—	429.—
Lingot	22.350.—	22.600.—
Vreneli	145.—	155.—
Napoléon	132.—	141.—
Souverain	163.—	172.—
Argent		
\$ Once	5.70	5.90
Lingot	298.98	309.66
Platine		
Kilo	31.156.92	31.438.44

CONVENTION OR

22.10.86		
Plage or		22.700.—
Achat		22.310.—
Base argent		350.—

Schering	490.—	493.—
Siemens	560.—	564.—
Thyssen AG	122.—	124.50
VW	382.—	385.—
Fujitsu ltd	10.25	10.50
Honda Motor	13.—	13.25
Nec corp	21.50	21.75
Sanyo electr.	4.—	4.05
Sharp corp	9.60	9.75
Sony	32.75	33.—
Norsk Hyd n.	32.50	32.—
Aquitaine	78.50	77.75

NEW YORK

A		B	
Aetna LF & CASX	56.—	55½	
Alcan	31¾	31½	
Alcoa	35¼	35¾	
Amx	13¼	13½	
Asarco	14½	14¾	
Att	23¾	23¾	
Amoco	65¾	65¾	
Atl Richfid	55¾	55¾	
Baker Intl	10¾	10¾	
Boeing Co	53¾	53¾	
Burroughs	70¼	70¼	
Canpac	11¼	11¼	
Caterpillar	37¼	37¼	
Citicorp	48.—	48¾	
Coca Cola	37¾	37¾	
Crown Zeller	49.—	49¾	
Dow chem.	53½	53¾	
Du Pont	81¾	80¾	
Eastm. Kodak	56.—	56¾	
Exxon	66¾	66¾	
Fluor corp	13¼	12¾	
Gen. dynamics	73¾	73¾	
Gen. elec.	76¼	75¾	
Gen. Motors	66¾	67½	
Genstar	—	—	
Halliburton	21½	21¾	
Homestake	27¾	27¾	
Honeywell	68¾	67¾	
Inco ltd	12¾	12¾	
IBM	120¼	121¼	
ITT	52¼	52¾	

Litton	74¾	74¾
MMM	105.—	104¾
Mobi corp	37¾	37¾
NCR	44½	44¾
Pac. gas	23¾	23¾
Pepsico	27¾	27.—
Pfizer inc		



● ● ●

HC LE LOCLE

reçoit

HC TAVANNES

Patinoire du Communal

Judi 23 octobre à 20 heures



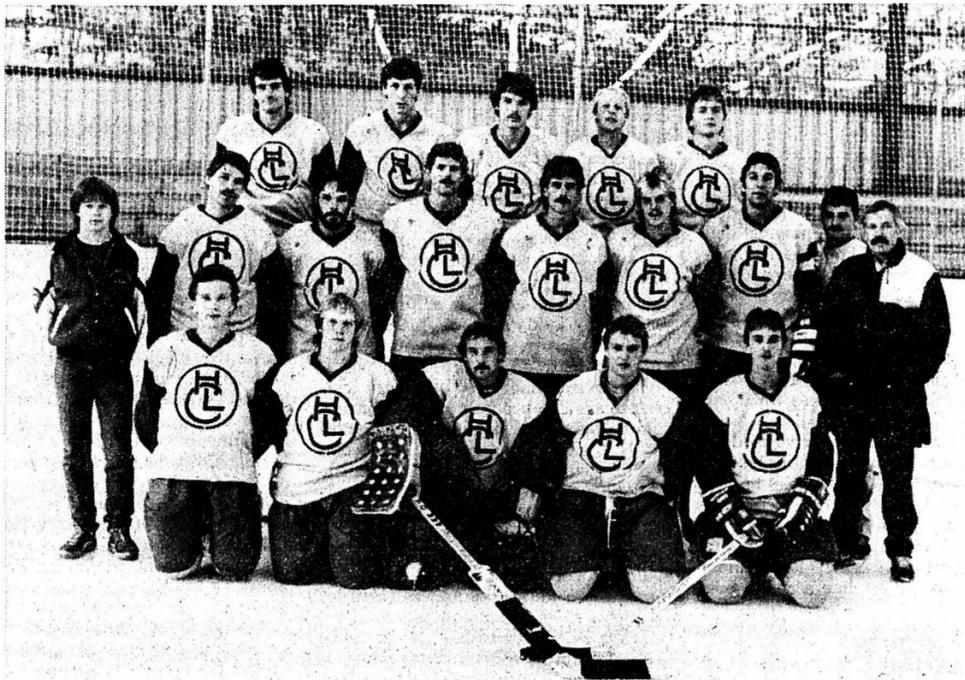
Carrosserie Oes
Le Locle
Jeanneret 18 - ☎ 039/31 41 22

Bar Le Stop
Familles Huguenin et Nido
Rue Henry-Grandjean 1,
Le Locle, ☎ 039/31 66 22
Son ambiance
Ses prix modérés
Fermé le dimanche

Video Centre Lureshi
Vidéo Cassettes Vidéo - TV - Hi-Fi
Place du Marché - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 84 36

Meubles - Tapis - Rideaux
E. Delay
Tapissier-Décorateur
Envers 39, Le Locle, tél. 039/31 28 45

Plâtrerie-Peinture
Plafonds suspendus
Papiers peints
Isolation de façades
Claude Jeanneret
Envers 39, Le Locle, ☎ 039/31 37 61



Les pucks de la rencontre sont offerts par:

LA SEMEUSE

Torréfaction de café
LA CHAUX-DE-FONDS



Garage - Carrosserie
W. Burkhalter
Jaluse 2 - Le Locle
☎ 039/31 82 80
SUBARU 4x4

VAUCHER Sport
LE LOCLE
Le service et la qualité en plus
Rue du Temple ☎ 31 13 31

Société de Banque Suisse
Une idée d'avance !
2400 Le Locle, ☎ 039/31 22 43

Eric ROBERT TV
Radio, Hi-Fi, Disques, Vidéo
D.-JeanRichard 14-16,
Le Locle,
☎ 039/31 15 14

Gaston Matthey
Boucherie-Charcuterie
Jeanneret 17, ☎ 039/31 43 23
Chez Gaston, marchandise toujours fraîche

Garage Rustico
Agence **Alfa Romeo**
Réparations toutes marques
Le Locle ☎ 039/31 10 90

Après le match... venez
Au Frascati
« Chez Beppe »
Le Locle,
Rue des Envers 38
☎ 039/31 31 41

Batterie agricole
Claude Perrotet
Rue Bournot
☎ 31 19 85

Pour cabinet médical à Neuchâtel-ville on cherche
aide-médicale expérimentée
radiologie, labo.
Offres sous chiffres Q 28-49813
Publicitas, 2001 Neuchâtel.

CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 à 19 heures.

Quel mécanicien ou carrossier
voudrait travailler pour son compte ou à convenir ? Ecrire à Case postale 174, 2301 La Chaux-de-Fonds

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038 33 69 70

A vendre
1 ponette avec selle, 1 voiture 4 roues pour cheval ou poney, 1 selle d'équitation pour cheval avec brides. Anciennes armoires non rénovées ou rénovées. 1 lit d'enfant ancien, Louis Philippe (5 à 15 ans). 1 citerne à mazout 1 000 litres. 1 chambre à coucher.
☎ 039/51 21 32, heures des repas.

Achète
vieux meubles et bibelots (même en mauvais état).
E. Schnegg
Brocanteur
Gare 85b
2314 La Sagne
☎ 039/31 75 42

printemps

Marché d'automne

Pour vous, les meilleures affaires de la saison !

Profitez de nos offres « Marché d'automne » spécialement avantageuses, dans tout le magasin.

De plus, vous pouvez gagner une ou plusieurs bouteilles de vin.

Notre personnel vous renseignera.

Véritable liquidation
partielle, autorisée par la préfecture
du 15 octobre au 15 décembre

30 à 50% de rabais!

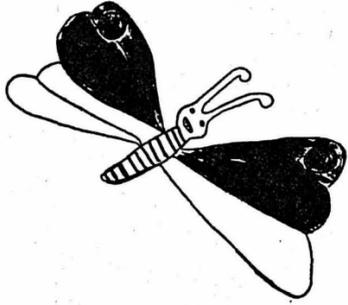
Salons. Chambres à coucher. Tapis.
Petits meubles. Parois.

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

L'IMPARTIAL

école primaire

Papillons Papillons Papillons Papillons Papillons



DANS NOTRE CLASSE

La maîtresse a trouvé des chenilles sur les feuilles de cassis de son jardin et des petites chenilles noires sur les orties, elle les a apportées à l'école dans un bocal.

Nous avons apporté des orties tous les jours.

Les chenilles ont tout mangé.

Nous avons nettoyé le bocal car les chenilles laissaient beaucoup d'excréments (cacas).

Puis les chenilles se sont suspendues tout en haut du bocal.

Elles se sont transformées en chrysalides (cocons).

On n'a pas eu besoin d'apporter des feuilles de cassis, car quand nous avons commencé l'école, les chenilles se suspendaient déjà pour se transformer en chrysalides.

Un jour nous avons trouvé un papillon sur le sac de Melisa, nous l'avons observé un moment: ses ailes étaient fermées et très découpées.

Lorsque le papillon a ouvert ses ailes nous avons pu bien le

regarder et nous l'avons laissé sortir par la porte fenêtre.

L'après-midi nous l'avons dessiné.

En sortant de l'école Mona a retrouvé le papillon dans la cour, Melisa l'a posé sur les roses, mais il ne voulait pas rester sur les fleurs.

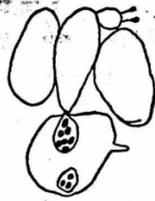
Melisa aurait voulu le prendre à la maison et Fanny aussi, mais le papillon s'est envolé.

Nous avons lu l'histoire d'une petite chenille qui avait toujours faim. Elle mangeait tout ce qu'elle trouvait, des glaces, des bananes, des brioches, elle a tellement mangé qu'elle a eu mal au ventre.

Pour se soulager, elle a mangé une jolie feuille verte, alors elle s'est sentie beaucoup mieux, elle s'est transformée en cocon puis en un merveilleux papillon.

LES ŒUFS

La femelle du papillon pond des œufs sur les feuilles de la plante nourricière, si le papillon est issu d'une chenille d'ortie, il ira pondre sur les orties pour que les petites chenilles aient à manger.



le papillon pond ses œufs

Maman a déjà vu des œufs de papillons parce qu'elle habitait dans une vieille maison avec un grand jardin.

C'est difficile de voir les œufs de papillons.

La chenille

Quand la chenille sort de l'œuf, elle a très faim, elle mange la coquille, puis beaucoup de feuilles.

Sa peau ne grandit pas, elle n'est pas élastique, alors la chenille change de peau: elle mue.

Lorsque nous avons vu les vieilles peaux, nous avons cru que c'était des chenilles, mais la maîtresse nous a expliqué que les chenilles avaient mué.



la chenille mange

Avant de se transformer en chrysalide, la chenille monte le long des feuilles, le long du bocal, elle fabrique un fil de soie et se suspend par la queue.

Certaines chenilles ont la peau lisse, d'autres sont poilues. Les chenilles poilues sont urticantes, quand on les touche, elles provoquent des picotements, des démangeaisons.



la chenille mange des feuilles

Hier, au Bois-des-Lattes, j'ai vu une chenille qui piquait, une chenille urticante, elle avait de petits poils, elle était noire, elle avait des raies jaunes, c'est moi qui l'ai remarquée parce que je fixais le bord et tout à coup j'ai dit: Maman regarde! Comme l'endroit était protégé, je n'ai pas osé la prendre.

La naissance du papillon

Lorsque le papillon sort du cocon, il laisse tomber une goutte de sang. Il se pose à côté de l'enveloppe de la chrysalide et sèche ses ailes. Il a de la poudre sur les ailes.

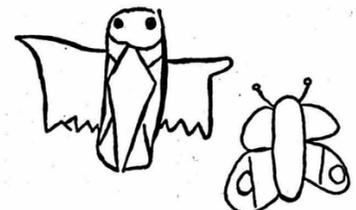


le papillon avec la chenille

Les papillons diurnes et nocturnes

Les papillons diurnes sont des papillons de jour, comme les papillons de notre classe. Ils ont des couleurs vives,

Les papillons nocturnes sont des papillons de nuit.



un merveilleux papillon

concours

L'envers du décor

Après tirage au sort, c'est Loïc Regazzoni qui a gagné le premier prix: une montre Giallo. BRAVO!

Papillons

Papillons

Papillons

La disparition des papillons

Il y a moins de fleurs à cause des engrais chimiques, les papillons ne trouvent plus assez de nourriture et disparaissent.

J'espère qu'il ne vont pas tous mourir!

Nous aimons les papillons

car:
- ils volent: moi aussi j'aimerais voler!

- leurs ailes ont de belles couleurs.

- les papillons ne nous font pas de mal. Nous, nous leur en faisons parfois. Nous les gardons prisonniers dans un bocal, les collectionneurs les épinglent.

Nous essayons de protéger les papillons car leurs belles couleurs vives nous rendent heureux et embellissent la nature.

2e Cernil-Antoine

LES PAPILLONS

Un papillon bleu
un papillon rouge
un papillon tremble
un papillon bouge.
Un papillon rose qui vole et se pose,
un papillon d'or qui tremble et s'endort.



le papillon vole

Connaissance de l'environnement

(suite)

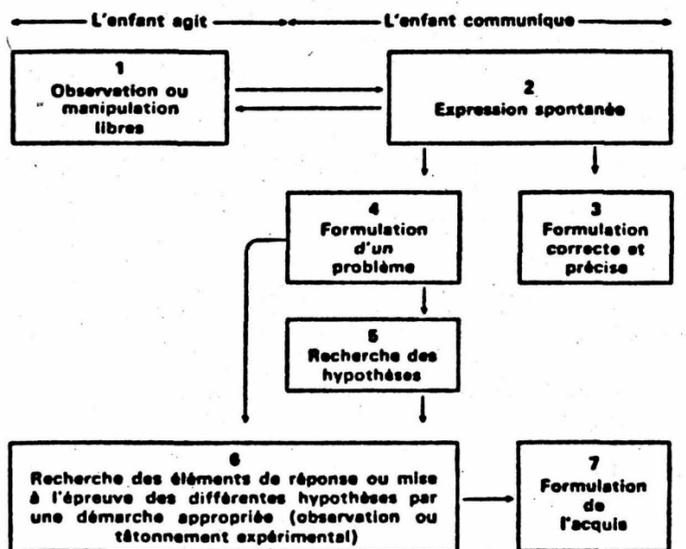
Maître qui sait tout ou maître qui cherche tout ?

Une attitude d'ouverture de la part de l'enseignant conduit souvent celui-ci vers des questions embarrassantes, des problèmes nouveaux et mal connus même si l'on se limite aux thèmes du plan d'étude. Impossible de tout maîtriser! C'est vrai pour les enseignants comme pour Monsieur-tout-le-monde et il faut l'accepter. Répondre à toutes les questions de l'enfant par un magnifique développement forcément incomplet, ne sert pas la formation de l'enfant. Ce qui importe, c'est de montrer à l'enfant qu'une question posée, qu'un problème défini est passible d'être résolu par un processus de recherche (observer attentivement, expérimenter, enquêter ou consulter des documents.) Autrement dit, il s'agit bien plus d'apprendre à apprendre que de faire avaler des connaissances encyclopédiques bien vite oubliées par les apprenants car trop nombreuses.

«... Un de nos collaborateurs a eu une fois ce mot heureux: toutes les fois qu'on apprend quelque chose à un enfant, on l'empêche de l'inventer. C'est exact! Quand il a inventé quelque chose, bien entendu, cela reste beaucoup plus solide comme connaissance que la simple acquisition à partir d'un adulte qui donne une nourriture toute cuite...» (Rencontre avec J. Piaget, CE, Ecole normale).

Dans ce style de démarche, il arrive parfois que le maître découvre en même temps que l'élève, moment des plus heureux pour le pédagogue qui a pu le vivre.

Représentation schématique de la démarche



Les chercheurs (épistémologistes) l'ont démontré, l'enfant construit sa pensée à partir de l'action personnelle. Cela exige que dès la petite enfance et aussi à l'école l'on favorise la manipulation des objets, les situations d'autonomie et l'expression libre.

(à suivre)

Frédéric Cuche
professeur à l'Ecole normale de Neuchâtel

La kermesse du collège des Endroits

A la kermesse, il y avait au moins 200 personnes. Il ne faut pas oublier les jeux. Moi, j'ai joué à tous les jeux et j'ai gagné. Vous savez, c'était bien!

Shiraz

Je me suis bien amusée avec mes copains et mes copines. La crème à la banane était bonne.

On a chanté de belles chansons, les autres aussi ont bien chanté. Les biscuits du jardin d'enfants étaient très bons. J'ai bien aimé la kermesse parce que j'ai retrouvé tous mes copains.

Sandy

J'ai joué à des jeux. Mon préféré était le memory. Après, j'ai vu ma maman et elle m'a donné des sous pour m'acheter des gâteaux. J'ai trouvé des copains et des copines.

Sandrine

Il y avait un stand où on vendait des boissons froides. Le stand était rempli de gens. Les gens ont cassé beaucoup de bouteilles. Ils en ont aussi laissé dans l'herbe. C'est nous qui avons ramassé tous les déchets.

José

Je suis allée aux jeux. Mon préféré, c'est le memory: un jeu de mémoire et de vitesse. J'ai beaucoup aimé celui du trou et celui de massacre.

J'ai voulu jouer au journaux, mais je n'ai pas pu.

Nathalie

J'ai rencontré ma copine de l'année passée. Quand elle m'a vue, elle m'a dit:

- Salut, comment vas-tu ?
- Je vais bien et toi ?
- Je vais bien, ça fait un bout de temps qu'on ne se voit plus!

Lucrezia

J'ai joué à un jeu super! C'était une feuille accrochée à un tableau. On nous bandait les yeux. On prenait un stylo. On devait faire un dessin à l'envers et écrire notre nom aussi à l'envers.

J'ai mangé un biscuit au chocolat.

Magali

La kermesse était bien réussie. J'ai aimé le stand où on vendait la crème de banane et les gâteaux. On jouait aux fléchettes et on faisait crever les ballons. Il y avait plus de 100 personnes. Malheureusement, ils ont laissé traîner les bouteilles et les déchets.

Thierry

J'ai bu du thé chaud. Je me suis acheté des biscuits, des canapés et un morceau de gâteau. C'était très bon!

Sabrina

4e Endroits

SPORTS

Championnat de ligue nationale B de badminton Ah si le match nul existait !

Les rencontres disputées ce week-end par le club de La Chaux-de-Fonds se sont soldées par deux défaites sur le score de 4 à 3. Cependant, dans les deux cas, on peut prétendre que les Chaux-de-Fonniers ont fait jeu égal avec leurs adversaires.

Face à Uni Bâle, le «set-à-àverage» s'arrêta sur une égalité parfaite de 9 à 9. Contre Uni Lausanne, les Neuchâtelois marquèrent plus de points que leurs vis-à-vis. Les deux unités acquises permettent néanmoins à La Chaux-de-Fonds de se maintenir au troisième rang alors que Basilisk caracole en tête du classement.

Malgré le résultat déficitaire de cette fin de semaine, l'entraîneur Jean Tripet se montrait plutôt positif: Si je suis évidemment déçu par les deux défaites, je peux par contre me réjouir de la façon dont chaque joueur s'est défendu.

Les néo matches qui se jouèrent à la limite des trois sets illustrent parfaitement ce commentaire. C'est peut-être à ce niveau qu'une certaine équité aurait pu aider La Chaux-de-Fonds car sur les neuf matches équilibrés, seuls trois se terminèrent sur une victoire neuchâteloise. Certaines de ces situations furent perdues par inexpérience, d'autres par manque de lucidité.

CONFIANCE DÉFAILLANTE

Pour Erwin Ging, ce fut l'une de ses plus noires épopées. Le manque de confiance est à la base de ses quatre défaites en trois sets. Son jeu se limita d'abord uniquement à renvoyer le volant. Ce n'est qu'à la fin de ses parties qu'il reprit quelque peu le dessus.

Ainsi, il entraîna Nicolas Déhon dans des doubles qui manquèrent de cette cohésion qui faisait leur force jusqu'au moment. Heureusement, le jeune Déhon ne fut pas déconcentré pour ses simples. Il imposa sa puissance et son physique à tel point que son adversaire lausannois fut pris de crampes de la tête aux pieds.

Catherine Jordan a également apporté deux succès à son équipe. La confronta-

tion attendue contre Liselotte Blumer n'a finalement pas eu lieu car la joueuse bâloise préféra, pour des raisons tactiques, jouer le double dames et le mixte.

Une décision qui a failli mal tourner pour Bâle puisque Catherine Claude et David Cossa gagnèrent la première manche. Les deux Chaux-de-Fonniers se défendirent au mieux mais la routine de Liselotte Blumer se chargea de rétablir l'ordre des valeurs.

Le Chaux-de-Fonnier David Cossa effectuait en cette occasion son entrée en ligue B. Sa prestation peut être jugée de tout à fait satisfaisante. Il put même fêter son baptême du feu par une victoire en simple.

Pendant ce jeu, il prouva qu'il avait non seulement un poignet efficace mais un moral bien accroché. Etre mené 8-13 dans l'ultime set et s'imposer 18-14 dénote ce bel état d'esprit. Un aspect réjouissant qui témoigne de sa bonne intégration.

Résultats

● LA CHAUX-DE-FONDS - UNI BÂLE 3-4

Simple messieurs: E. Ging - R. Ziller 18-14 11-15 11-15; N. Déhon - Ch. Ankli 15-12 15-6; D. Cossa - P. Henzler 15-9 8-15 18-14.

Simple dames: C. Jordan - C. Gross 11-7 11-1.

Double messieurs: Ging Déhon - Ziller Ankli 6-15 15-7 5-15.

Double dames: Claude Jordan - Blumer Gross 10-15 11-15.

Double mixte: Claude Cossa - Blumer Henzler 17-16 8-15 7-15.

● UNI LAUSANNE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-3

Simple messieurs: J. Spengler - E. Ging 15-9 16-18 18-13; A. Braganza - N. Déhon 15-12 9-15 7-15; M. Sauty - D. Cossa 15-9 15-8.

Simple dames: M. Kraenzlin - C. Jordan 1-11 2-11.



David Cossa a fait une entrée assez réussie en ligue B. (Photo Schneider)

Double messieurs: Spengler Braganza - Ging Déhon 16-18 15-8 15-11.

Double dames: Kraenzlin Augsburg - Claude Jordan 6-15 15-9 10-15.

Double mixte: Sauty Augsburg - Claude Cossa 15-5 4-15 17-14.

CLASSEMENT APRÈS QUATRE TOURS

1. Basilisk 11 points; 2. Uni Bâle 9; 3. La Chaux-de-Fonds 6; 4. Olympic Lausanne 2 6; 5. Uni Lausanne 6; 6. Berne 4; 7. Sporting Zurich 2 4; 8. Haegendorf 3. (ge)

La Société de Banque Suisse
Une idée d'avance.

Concours hebdomadaire de pronostics FACE À FACE

	Décidément, Laurent Dubois est insatiable! Cette semaine, le hockeyeur du HCC aura fort à faire face à Gilles Pasche. Libero des juniors D du FCC, ce dernier n'en demeure pas moins un mordu de hockey sur glace et un fan de Johnny Halliday. Quant à Roland Lötscher du Locle, il gagne un billet d'entrée à une manifestation sportive.	
Les Vaudois sont en fine. 1	1. Aarau - Lausanne	LS doit effacer son échec en Coupe. 2
YB en reprise. 2	2. Bâle - Young Boys	YB et ses Suédois peuvent espérer. 2
Trop de différence. 2	3. La Chaux-de-Fonds - Servette	Servette n'a jamais convenu aux Meurques. 2
L'avantage du public... 1	4. Grasshopper - Bellinzzone	Match très ouvert. 1, X, 2
Les Tessinois sont en baisse. 2	5. Locarno - Zurich	Locarno lutte contre la relégation. 2
Pas de problèmes pour Xamax! 2	6. Lucerne - NE Xamax	Si Xamax veut rester en tête. 2
Le classement fait foi. 2	7. Saint-Gall - Sion	Après les fatigues de la Coupe des coupes. X, 2
De l'équilibre dans l'air. 1, X, 2	8. Vevey - Wettingen	Vevey joue à la maison. X
Léger plus local. 1, X	9. Baden - Malley	Grand début pour Malley, mais après... 1
Pas convaincant Chêne! 2	10. Chênois - Bienne	Un nul satisfierait les Biennois. X
Les faveurs aux Tessinois. 1	11. Chiasso - Winterthur	Pas la grande forme les Tessinois! 2
Gruériens efficaces. 2	12. Martigny - Bulle	Bulle aimerait garder le contact. 2
Match très ouvert. X	13. Schaffhouse - Lugano	Faux-pas interdit pour Lugano. 2

Rencontres régionales

Je suis un supporter du HCC. 1	14. HC La Chx-de-Fds - Ajoie	Je n'ai pas le choix. 1
Sur leur lancée, les Fribourgeois... 1	15. Fribourg - Bienne	Fribourg a surpris à la Resega. 1
14. LNB hockey sur glace		15. LNA hockey sur glace

QUESTION SUBSIDIAIRE
Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?
Gilles Pasche: 45 buts marqués. Laurent Dubois: 56 buts marqués.

Notre concours «Face à face» est donc reparti de plus belle. Comme à l'accoutumée, les lecteurs auront la possibilité de se prendre au jeu de la photo mystère paraissant chaque vendredi. Rappelons que le simple fait de jouer permet de participer à un tirage au sort récompensé ponctuellement par de beaux prix. En ce qui concerne le concours «Face à face», le ou la concurrente qui aura totalisé le plus grand nombre de points au cours des six prochains mois gagnera un voyage, tous frais payés.

CLASSEMENT DES QUIDAMS		CLASSEMENT DES SPORTIFS	
1. Philippe Dubois 14 points	1. Laurent Dubois 47 points	2. Nadine Gerber 10 points	2. Cilgia Benoît 24 points

Préparez un hiver sans soucis... en TOYOTA 4x4

039/23 64 44

GARAGE DES MONTAGNES

Avenue Léopold-Robert 107

Concours hippique de Poliez-le-Grand Ça plane pour Jean-Bernard Matthey

Dernière manche qualificative de la Coupe suisse, le concours hippique de Poliez-le-Grand a permis à quelques cavaliers neuchâtelois de tirer leur épingle du jeu.

Signalons en premier lieu l'excellente performance de Jean-Bernard Matthey, victorieux dans la catégorie M II barème A à difficulté progressive, devant le Jurassien Philippe Guerdat et le Belge Philippe Lejeune, tous deux habitués aux concours internationaux.

Le Loclois a par ailleurs pris le deuxième rang de la catégorie M I barème C, avec San Remo IV, ce qui lui permet de décrocher la deuxième place du classement final de la Coupe suisse, juste derrière l'Imérien Michel Brand. Un classement établi à l'addition des points accumulés pendant la vingtaine d'épreuves que comporte cette coupe.

Trois autres écuyers neuchâtelois se sont également illustrés à Poliez-le-Grand. Tandis que Laurence Schneider de Fenin terminait troisième en catégorie M II barème A à difficulté progressive, la Chaux-de-Fonnière Marie-Claire Bordier remportait la catégorie R I barème A au chrono avec barrage intégré; Gilbert Gauchat de Lignières montait sur la troisième marche du podium d'une épreuve similaire, mais comptant pour la catégorie R II.

RÉSULTATS

Cat. R I, barème A au chrono avec barrage intégré, 2e série: 1. Marie-Claire Bordier (La Chaux-de-Fonds) Laurence; 2. Daniel Campiche (Morges) Astrid; 3. Pierre Magnin, Gatoria.

Cat. R II, barème A au chrono avec barrage intégré: 1. Catherine Darioly (Martigny) Karabe; 2. Laurence Crot (Savigny) Ice Cool; 3. Gilbert Gauchat (Lignières) Fairplay.

Cat. R II, barème C au chrono: 1. Carole Evéquo (Avusy) Jemmapes B; 2. Kay Kendal, Wyoming III; 3. Catherine Darioly, Karabe.

Cat. M II, barème A à difficulté progressive, 1re série: 1. Jean-Bernard Matthey (Le Locle) Silver Cloud III, 28 points 30'34; 2. Guerdat, Keepkend, 28 - 32'41; 3. Lejeune, Avispado, 28 - 33'80. - 2e série: 1. Ueli Notz (Chiètres) Pallierter, 36 - 44'86; 2. André Milloud (Echallens) Manou de Baussy, 36 - 46'06; 3. Laurence Schneider (Fenin) OK Jumbo, 36 - 47'13. **Cat. M I, barème C, 1re série:** 1. Ro-



Un deuxième rang flatteur pour le Loclois Jean-Bernard Matthey au classement final de la Coupe suisse d'hippisme. (Photo archives Schneider)

ger Bourquard (Bassecourr) Uliana, 56'83; 2. Guerdat, My Dear, 56'87; 3. Pollien, Deer Hunter, 57'41. - 2e série: 1. Röthlisberger, Kalifat, 58'33; 2. Matthey, San Remo IV, 59'10; 3. Jürg Friedli (Liestal) Pikara, 60'04.

Cat. M II, barème A au chrono avec un barrage intégré: 1. Urban Riedo (Guin) Maujik de Balme, 0 - 49'35; 2. Röthlisberger, Lelio du Jardin, 0 - 49'65; 3. Grimm, Crans Cours, 0 - 51'20. (si - Imp)

Avant l'Intercantonal romand La grande fête des cavaliers

La 24e édition de l'Intercantonal romand a lieu cette année à Beurnevésin, dans un de ces merveilleux coins du Jura; et ce sont Philippe Guerdat et l'Ecurie de la Vendline qui ont pris en mains les rênes de l'organisation.

L'Intercantonal, créé par le Moratois Bernard Muller, clôture chaque année la saison hippique en Suisse romande, et ce traditionnel rendez-vous est la fête du sport, de l'amitié et de tous ceux qui vivent pour le cheval.

Chaque canton délègue une dizaine de cavaliers et un classement par équipes est établi (les résultats des cinq meilleurs cavaliers sont pris en compte) au terme des trois épreuves, qui désigne le canton vainqueur.

Les meilleurs cavaliers romands seront en lice cette année avec, à leur tête, Philippe Guerdat, Jean-Pierre Panetti, Grégoire Oberson, Philippe Putallaz, Jürg Notz, Michel Darioly, Pierre Badoux, les Schneider, Roger Bourquard et les amazones Anne Laubscher, Martine Granges, Christine Eichelberger, Catherine Darioly et Muriel Cormier, sans oublier Laurence Schneider, Chantal Claude, Priska Kohli et Peggy Rausis, toutes juniors.

La lutte promet d'être intense pour la victoire par équipes et celle du Grand Prix du dimanche après-midi. A noter que, pour la première fois, chaque équipe est parrainée par un sponsor.

Les épreuves débuteront samedi à 13 h 30 et dimanche à 9 h 30 (le Grand Prix dès 13 h 30). (sp)

SPORTS

Pour Neuchâtel Xamax en Coupe de l'UEFA Un objectif qui compte double

Les matchs se suivent et se ressemblent sur le plan européen. Neuchâtel Xamax n'échappe pas à la règle. Conscientieux et méticuleux, son entraîneur Gilbert Gress entonne le même refrain depuis plusieurs saisons. Mercredi soir, les rouge et noir chercheront, avant tout, à marquer ce but si précieux à l'extérieur. Un objectif comptant double et qui peut s'avérer déterminant à l'heure du décompte final.

Face à Groningue, Neuchâtel Xamax possède des chances certaines de qualification en vue des huitièmes de finale de la Coupe UEFA. Les Hollandais naviguent à la onzième place du classement du championnat, après onze journées, à sept points des chefs de file Ajax Amsterdam et PSV Eindhoven. La neutralisation du centre-avant et ex-international Peter Houtmann sera, à n'en pas douter, la clé du problème.

La dépression continentale étend son influence sur l'ensemble de l'Europe. Les joueurs et supporters de Neuchâtel Xamax peuvent en attester. A Groningue, la température ne dépasse pas les neuf degrés et le ciel gris laisse perler quelques gouttes de pluie. Le vol entre Genève et Groningue, pour sa part, a pris un bon quart d'heure de retard en raison d'un vent contraire poussant des pointes à près de 300 km/h.

PAS CONVAINCANT

Qualifié aux dépens des Irlandais de Galway (des victoires par 5-1 et 3-1), Groningue est confronté à certains problèmes. Lors des deux dernières rencontres, les Néerlandais ont tout sauf con-



Souffrant d'une légère déchirure musculaire à la cuisse, Beat Sutter n'est pas partant certain ce soir à Groningue. (Photo archives Schneider)

vaincu. Dimanche à La Haye, face au néo-promu, les protégés de l'entraîneur Rob Jacobs sont repartis avec un partage de points chanceux.

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT

Le mentor hollandais a refusé de donner sa composition d'équipe avant cette échéance. Des changements sont attendus avec la titularisation de John de Wolf comme libero et celle de Ron Van den Berg en tant que demi.

C'est sur le front de l'attaque que Groningue a présenté ses meilleurs atouts. Peter Houtmann, du haut de ses 1,86 m, est présenté comme l'ennemi public no 1 des Neuchâtelois. A lui seul, l'ex-international a marqué cinq des huit buts lors des deux matchs du premier tour. Son compagnon René Eykelkamp, tout aussi grand, n'est pas demeuré en reste sur le flanc gauche.

QUATRE POUR TROIS

A l'écart du centre, Neuchâtel Xamax a trouvé un paisible hôtel pour préparer cette rencontre.

Le charme et la tranquillité de l'endroit ne sont pas venus troubler l'entraîneur neuchâtelois. Gilbert Gress a fixé ses priorités.

Il importera de marquer un but et surtout de ne pas en recevoir. Cela ne veut pas dire que nous venons pour gagner. Mais si l'occasion se présente...

Le mentor alsacien s'est refusé à dévoiler la composition exacte de l'équipe. Tout dépendra de Beat Sutter. Maurizio Jacobacci, le plus menacé, Robert Lüthi et Patrice Mottiez attendront la décision concernant la ligne d'attaque.

La seule inconnue est constituée par Beat Sutter. La Faculté a diagnostiqué une petite déchirure au niveau de la cuisse. J'attendrai probablement jusqu'à demain matin

pour le titulariser ou renoncer à ses services.

Don Givens reprendra son poste de libero. Quant à Ueli Stielike, il devrait pouvoir tenir sa place au milieu du terrain malgré une inflammation du nerf sciatique survenue après le match contre Sion.

Parlant de l'adversaire, Gilbert Gress s'est déclaré impressionné par les deux attaquants.

La bataille se déroulera à 2,50 mètres du sol. Houtmann restera redoutable sur les duels aériens et Eykelkamp n'a rien à lui envier. A nous de veiller au grain!

Amicalement au Locle Encourageant

● LE LOCLE - YVERDON 3-2 (1-1)

A quelques jours du derby jurassien face à Delémont, Le Locle a disputé hier soir au stade des Jeanneret une rencontre amicale face à Yverdon, l'un des prétendants du groupe 1.

A l'issue d'une partie intéressante et disputée, les Loclois l'ont finalement emporté. Ce fut l'occasion pour l'entraîneur Ilario Mantoan de visionner quelques joueurs de la seconde garniture, ainsi que le Français José Pires, dont on attend la qualification. On a noté encore la rentrée de Christophe Gardet, qui a disputé toute la rencontre. Prestation encourageante des Loclois, qui ne devraient pas tarder à confirmer leur renouveau.

Le Locle: Piegay; Favre; Berly, Arnoux, De La Reussille (Matthey); Gardet, Pires, Gigon (Schwaar), Ledermann; Epitoux (Shala), Angelucci (Petti).

Buts: Gigon, Pires et Petti pour Le Locle et Vialatte; Nicole pour Yverdon.

Arbitre: M. Agresta.
Stade des Jeanneret: pluie durant toute la rencontre. Pelouse glissante. (Mas)

En deuxième ligue neuchâteloise de volleyball Quand le derby du Haut tourne court

● VBC CHAUX-DE-FONDS - VBC LE LOCLE 3-0 (15-7 15-1 15-11)

Pour son 25e anniversaire, le Volleyball-Club La Chaux-de-Fonds nous dévoile ses ambitions: réintégrer la ligue nationale.

La première équipe masculine semble la mieux armée pour une promotion en 1re ligue. En effet, avec l'arrivée du nouvel entraîneur Bael, l'équipe a gagné en sérieux, expérience et détermination. De plus, il est à noter l'apparition de deux nouveaux attaquants pour affermir le côté offensif.

Pour l'instant, le VBC remplit parfaitement son rôle de favori du championnat 86-87 puisqu'après quatre matchs, il comptabilise autant de victoires par des secs 3 à 0. Et ceci même face à des équipes ayant joué les avant-postes lors du précédent championnat: Marin et Le Locle par exemple.

Le derby montagnard de lundi soir représentait donc une belle affiche. Cette fois-ci, il a tourné court puisqu'il n'aura fallu que 45 minutes au VBCC pour venir à bout d'une équipe locloise certes jeune.

Le premier set a eu de la peine à démarrer. Les joueurs, de part et d'autres, semblaient nerveux, ce qui se traduit par un manque de précision et de tranchant dans le jeu. C'est finalement le service précis et travaillé des Chaux-de-Fonnières qui fit passer le score de 5-2 à 14-5.

Les Loclois parvinrent à sauver la première balle de set, à refaire surface un cours instant en marquant deux points, avant de subir le «15» chauxois.

SUPÉRIEURS

La fin du premier avait laissé apparaître un fond de jeu nettement supérieur chez les protégés de Bael. Le second set viendra le confirmer. Les «Diables Rouges» allaient en effet surclasser l'équipe de la Mère-Commune.

Le score est révélateur: 15-1 en 10 minutes! Le VBCC a fait étalage de ces qualités dans tous les secteurs de jeu: attaque touchante, défense omniprésente, contre intransigent et service ravageur. Du beau volleyball! (si)

Meeting d'athlétisme de clôture à Dôle Nathalie Ganguillet pour le plaisir

Il fallait aimer l'athlétisme pour aller pratiquer ce sport dans le brouillard samedi à Dôle. Quelques athlètes de l'Olympic avaient encore assez d'enthousiasme pour prolonger la saison, une manière de garder le rythme de compétition avant d'entrer dans un hiver dont on ne connaît pas la rigueur.

Quelques Chaux-de-Fonnières se sont mis en évidence. Après une période de vacances bien méritée dans le sud de la France, Nathalie Ganguillet était à Dôle pour le plaisir de lancer. Elle ne fut pas à l'aise dans ses appuis au disque et pourtant elle envoya son engin à 48 m 12 grâce à un dynamisme du bras impressionnant.

Au jet du poids, elle soldait sa saison par un envoi à 14 m 46; c'est dire si les vacances avaient laissé des traces chez la jeune internationale.

En demi-fond féminin, Marianne Barben a fait autorité sur 1500 mètres où elle fut bien seule à dicter l'allure et se battre contre le temps qu'elle fixa tout de même à 5'00"9, devant Ana Santos, la petite Porguaise de l'Olympic, qui enregistrait une progression chronométrique avec 5'07"0.

Chez les hommes, le junior Douglas Gaillard remportait le 100 mètres en 11"1, mais resta loin de son meilleur chrono sur 200 m avec 22"8, tout comme en longueur avec 6 m 12. Au saut à la perche, Jean-René Feuz a confirmé qu'il assure 4 mètres, même dans des circonstances difficiles. Le tout jeune Cédric Tissot a été le principal bénéficiaire de ce dernier concours de marteau, puisqu'il envoya son engin de 5 kg à 32 m 06. (jr)

Samedi à Saint-Blaise Cross des Fourches

Samedi dès 13 h 30 aura lieu, à Saint-Blaise, le 24e cross des Fourches, organisé par le club sportif du même nom. Cette 24e édition sera synonyme de grands changements tant au

niveau du parcours que des récompenses.

Tout d'abord, le tracé de ce cross aura très peu de points communs avec celui de l'année précédente, excepté les emplacements du départ et de l'arrivée! Le nouveau parcours restera bien entendu vallonné et sélectif. Les distances seront de 950 m pour les très jeunes (nés en 1980 et après + gars nés en 1979 et après; départ à 13 h 30) et de 10 km pour les moins jeunes (gars nés en 1968 et avant, répartis en 4 catégories différentes; départ à 15 h 30). En ce qui concerne les dames (nées en 1970-71) et les cadets A (nés en 1969-70), les athlètes parcourront une distance de 4,6 km (départ à 15 h 10).

Rappelons que le cross des Fourches compte pour le championnat neuchâtelois des courses hors-stade.

Pour cette 24e édition, les organisateurs souhaitent vivement que cette nouvelle formule plaise aux adeptes du cross-country et qu'ils viendront nombreux samedi, sur les hauts de Saint-Blaise (terrain des Fourches).

On annonce d'ores et déjà la participation d'athlètes français venant de la région de Beaune. (MR)

Marathon de Jussy Titre en jeu

La 6e édition du marathon de Jussy, qui se déroulera dimanche, servira en la circonstance à décerner le titre national de la discipline. Autant dire que, parmi les 700 partants attendus, figure l'élite helvétique: Hugo Rey (qui détient le record du parcours genevois en 2 h 14'59"), Bruno Lafranchi (détenteur de la meilleure performance suisse sur les 42,125 km), Peter Gschwend et surtout Richard Umberg, champion suisse en 1977, 1979, 1981 et l'année dernière. Côté féminin, la favorite sera Hildegard Zahner, deuxième en 1985 et gagnante de Morat - Fribourg la même année. (si)

Mundial 1998 en Suisse Pourquoi pas?

La FIFA tenait conférence hier en son siège zurichois. On y apprit ainsi que le Mundial mexicain avait dépassé toutes les espérances sur le plan comptable, puisqu'il a rapporté la coquette somme de 144 millions de francs suisses.

Cela permettra notamment de verser 480.000 francs par match aux fédérations ayant participé à ces championnats du monde et de faire don au Mexique d'un montant de 1.300.000 dollars. Géré par la Croix-Rouge, cette importante somme servira à la reconstruction de logements au profit des victimes du tremblement de terre de 1985. Un geste de solidarité qui démontre que le sport ne reconnaît pas toujours les frontières.

En ce qui concerne la Suisse, cette conférence se doublait d'un intérêt tout particulier. De l'avis du Dr Joao Havelange, président de la FIFA, une candidature de la Suisse à l'organisation des championnats du monde de football de 1998 constituerait un témoignage de reconnaissance inestimable à l'égard de l'organe suprême du monde du ballon rond. 1954 avait été une réussite, dès lors pourquoi 1998 ne le serait-il pas?

La balle est maintenant dans le camp de l'ASF, qui est d'ailleurs, par l'intermédiaire de son président central M. Röthlisberger, déjà parti en chasse. La Suisse dispose maintenant d'une période de six ans pour présenter une éventuelle candidature.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet de manière détaillée dans un prochain magazine. (pa)

Espoirs

Leader battu

En match en retard du championnat des espoirs, les Grasshoppers ont subi leur première défaite du championnat, devant Bâle, vainqueur par 1-0 à Zurich.

Classement: 1. Grasshoppers 10-16 (18-6); 2. Saint-Gall 9-14 (23-8); 3. Bâle 9-14 (23-10); 4. Sion 10-14 (31-18); 5. Servette 10-12 (20-14). (si)

Inters A1

Neuchâtelois défaits

Groupe 1: Young Boys - Etoile-Carouge 3-2; La Chaux-de-Fonds - Lausanne 0-7; Bienne - Bümpliz 1-1; Neuchâtel Xamax - Renens 0-2; Sion - Vevey 1-1; Servette - CS Chênois 4-2.

Groupe 2: Bâle - Aarau 2-0; Emmenbrücke - Concordia Bâle 2-1; Grasshoppers - Lugano 1-1; Lucerne - Wettingen 4-1; Rapid Lugano - Bellinzona 1-3; Zurich - Red Star 0-1. (si)

Cyclisme

Six-Jours de Berlin

Freuler joue placé

L'Australien Danny Clark et le Britannique Anthony Doyle ont conservé la première place des Six-Jours de Berlin à l'issue de la 5e nuit. Avant l'ultime soirée, ils n'ont toutefois qu'une avance minime (6 points) sur Urs Freuler et son coéquipier néerlandais René Pijnen.

Classement après la 5e nuit: 1. Danny Clark - Anthony Doyle (Aus-GB) 260 pts; 2. Urs Freuler - René Pijnen (Sui-Hol) 254; 3. Stan Tourné - Etienne de Wilde (Bel) à 1 t./266; 4. Dietrich Thurau - Joachim Schlaphoff (RFA) à 4 t./172; 5. Volker Diehl - Sigmund Hermann (RFA-Lie) à 5 t./120; 6. Bruno Vicino - Pierangelo Bincoletto (Ita) à 7 t./161. (si)



VBC La Chaux-de-Fonds: 1. Borel (entraîneur); 2. Cattin; 3. Aubry; 4. Zingg; 5. Emmenegger; 6. Rota; 7. Schwaar; 8. Jaquet; 9. Beuchat; 10. Jeanneret; 11. Joly; 12. Bettinelli; 14. Dubey.

Tournoi de tennis de Brighton Jolissaint exécutée

Éliminée une fois de plus au premier tour cette année, Christiane Jolissaint n'a pourtant rien à se reprocher après la défaite subie à Brighton, un tournoi du circuit féminin doté de 175.000 dollars: la Bienneuse s'est en effet inclinée devant Steffi Graf, troisième joueuse mondiale et tête de série No 1 de l'épreuve anglaise. La jeune Allemande, gagnante récemment à Zurich, s'est imposée sans problèmes 6-0 6-2.

Par ailleurs, toutes les têtes de série en lice mardi au premier tour du Tournoi de Tokyo, comptant pour le Grand Prix et doté de 375.000 dollars, ont passé le cap. Non sans peine pour la plupart, puisque Jimmy Connors (4), Andres Gomez (5), Aaron Krickstein (7) et Ulf Stenlund (8) ont dû avoir recours à un troisième set pour se qualifier. Seul David Pate (6) a passé en deux manches. Ivan Lendl (No 1), Boris Becker (2) et Stefan Edberg (3) entrent en lice aujourd'hui.

SPORTS

En championnat de hockey sur glace de LNB en terre appenzelloise Le HCC cède dans les huit dernières minutes

● HERISAU - LA CHAUX-DE-FONDS 6-3 (1-1 2-1 3-1)

Le miracle n'a pas eu lieu. Pourtant, il aurait très bien pu se produire. Hier soir à Herisau, le HC La Chaux-de-Fonds n'a pas démerité. Très longtemps, il a tutoyé l'exploit. Il aurait pu légitimement prétendre à mieux. Cinquante-deux minutes durant, il a tenu la dragée haute aux Appenzellois, avant de capituler.

Dans tous les cas, le score ne reflète pas entièrement la physionomie de la partie, au cours de laquelle les Chaux-de-Fonniers ont affiché de bien meilleures dispositions que contre Bâle et Dubendorf. Hier soir, ils ont perdu la tête haute, après avoir fourni une bonne prestation. Dommage finalement qu'en fin de partie les protégés de Jan Soukup aient connu un léger fléchissement.

Leblanc, à deux reprises, s'est retrouvé complètement démarqué dans la zone de défense chaux-de-fonnaise. Le redoutable Canadien n'a pas laissé passer une pareille aubaine. A lui seul, en l'espace d'une minute, il a obligé Amez-Droz à la capitulation, assurant du même coup le succès de son équipe. Cette partie s'est donc en quelque sorte un peu jouée sur un coup de poker. La chance, la réussite, s'est finalement rangée du côté appenzellois.

De notre envoyé spécial:
Michel DERUNS

Tout avait pourtant bien commencé pour les Neuchâtelois, puisqu'après dix minutes de jeu McParland pouvait ouvrir le score. Une minute avant la fin du premier tiers-temps toutefois, Ammann rétablissait la parité après un renvoi d'Amez-Droz sur un tir de Nater.

DEUX BUTS EN SEPT SECONDES

Les Chaux-de-Fonniers ont eu la malchance d'encaisser deux buts en sept secondes. Heureusement que, dans la même minute, McParland a réussi à réduire la marque.

Le score resta très longtemps à trois à deux. Toutefois, les occasions ne manquèrent pas. Côté chaux-de-fonnier, Tschanz rata de peu la cible alors qu'à deux reprises le poteau vint au secours du portier appenzellois!

Trois belles occasions qui, avec un minimum de chance, auraient pu faire moche. Dommage...

Avec la relève du HCC Quatre victoires à la clef

Juniors élites: HCC - Genève Servette 3-4; Fribourg - HCC 2-6.

Juniors A: HCC - Fleurier 4-5; Ajoie - HCC 13-2.

Novices: HCC - Le Locle 19-2; Neuchâtel - HCC 3-16.

Minis A, équipe A: HCC - Ajoie A 2-11.

Minis A, équipe B: HCC - Neuchâtel 5-3.

Championnat de LNA Le poison «grison» en cause

● BIENNE - COIRE 5-1 (2-0 2-1 1-0)

Battu lors de ses deux premières parties à domicile, Bienne misait fort sur la venue de Coire pour remporter sa première victoire sur sa patinoire. Décidément, les hommes de Jean Helfer auront fait passer leurs supporters par tous les états d'âme.

Entamée tambour battant, grâce aux joueurs locaux volontaires, la rencontre prit de l'esthétique. Soumis à un régime défensif, les joueurs grisons capitulèrent justement sur les buts de Jost et Aeschlimann dans le premier tiers-temps.

Anken, comme à son habitude, se montrait à la parade devant Prestidge et Vrabcac et devant la première ligne d'attaque de Coire, de loin la plus en vue.

Au fil des minutes, la jouerie devint floue et d'un niveau technique d'une médiocrité absolue. La faute est à mettre essentiellement au profit des joueurs grisons qui, 59 minutes sur 60, ont présenté le néant du hockey helvétique; mélangeant le jeu dur à l'agressivité excessive, les croses grisonnes volèrent à une hauteur détestable.

Ainsi, la qualité de jeu ne pouvait atteindre des sommets. Heureusement, Bienne se mit à l'abri de toute surprise, en négociant le minimum de ses offensives. Car, le poison venu des Grisons aurait dû être avalé tout cru.

Poulin, à deux reprises, dans le

Herisau: Bachschmied; Griga, Rechsteiner; Hartmann, Waser, Frischknecht; Bapst, Giacomelli; Ammann, Leblanc, Nater; Balzarek; Eugster, Meier, Zumstein.

La Chaux-de-Fonds: Amez-Droz; L. Dubois, Seydoux; Rohrbach, Tschanz, Stehlin; D. Dubois, Bourquin; Caporosso, McParland, Mouché; Goumaz, Héche; Vuille, Baragano, Lengacher.

Arbitres: MM. Donati, Megert et Vatthini.

Buts: 11e McParland (Caporosso) 0-1; 19e Ammann (Nater) 1-1; 23e Meier 2-1; 23e Frischknecht (Eugster) 3-1; 24e McParland (Bourquin) 3-2; 52e Hartmann 4-2; 53e Leblanc 5-2; 54e Leblanc (Nater) 6-2; 59e Tschanz (Stehlin) 6-3.

Pénalités: 3 x 2' et 1 x 5' contre Herisau et 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Gobat, blessé. 1600 spectateurs.

Les Chaux-de-Fonniers évoluent aussi plusieurs fois en supériorité numérique, sans pour autant prendre à défaut la défense locale. Pratiquant un excellent fore-checking, les Chaux-de-Fonniers, qui se sont montrés très volontaires, ont parfois posé de sérieux problèmes au SC Herisau.

Ce dernier a souvent éprouvé de la peine à construire son jeu depuis son camp de défense. De ce fait, Leblanc, par exemple, n'a pas connu son rendement habituel, sauf bien sûr dans les huit dernières minutes de la partie.

EN PROGRÈS

Pour cette rencontre, Jan Soukup avait apporté quelques changements. Le fait d'avoir dissocié McParland et Laurer Stehlin ne s'est pas révélé entièrement négatif. L'équipe est apparue plus équilibrée, plus homogène. Quant à l'efficacité, il faudra attendre encore quelques matchs avant de porter un jugement définitif. Tout dépendra finalement du retour en forme de certains éléments.

On savait que l'apprentissage de la



Quoiqu'ayant ouvert la marque, les Chaux-de-Fonniers McParland (à gauche) et Stehlin n'ont pu résister au retour d'Herisau. (Photo archives Schneider)

ligue nationale B serait ardu. La défaite d'hier soir ne fait que confirmer le propos. Mais le HC La Chaux-de-Fonds ne

doit pas se décourager. La chance et la réussite finiront bien un jour par ne plus le boudier.

Que de spectacle à Porrentruy Dos à dos pour le meilleur

● AJOIE - ZURICH 2-2 (1-1 1-0 0-1)

Qu'il est difficile d'écrire après un tel match! Deux équipes sans complexe, qui nous ont offert un spectacle fantastique. Pour une fois, une équipe, Zurich, venait à l'extérieur pour gagner. Jusque dans les dernières secondes, chacun a essayé de faire la différence. Un grand vainqueur: le public, qui ne s'est jamais ennuyé!

Zurich cherche à réintégrer la ligue nationale A. Il l'a prouvé dès le début. Après trois minutes, Anton Siegenthaler s'était déjà interposé brillamment. Puis Zurich s'est rendu compte qu'Ajoie n'était pas le premier venu. Loin de là! Parfaitement organisé en défense autour d'un Sembinelli littéralement flamboyant depuis le début de la saison et d'un Baechler qui a enfin retrouvé la grande forme, Ajoie s'est vite mis en confiance.

Après sept minutes et contre le cours du jeu, Girardin, l'ex-Bernois, donnait l'avantage à ses couleurs sur une action que l'on qualifierait de litigieuse.

Confirmation de la confiance des Ajoulets, Baechler égalisait quelques secondes plus tard. Les deux meilleurs Ajoulets - Sembinelli, Baechler - se retrouvaient en effet quelques secondes après que l'arbitre eut infligé une pénalité aux Zurichois.

Dès ce moment, la rencontre était véritablement lancée. Chacun se donnait à fond pour gagner. A ce jeu-là, interdit aux cardiaques, Zurich se montrait souvent le plus dangereux. Mais l'autre grand homme du match veillait. Anton Siegenthaler, multipliait les prouesses et augmentait par conséquent la confiance de son équipe, qui relançait la machine à chaque occasion. C'est-à-dire au moins trois fois dans une seule minute!

Vraiment, le public était gâté et vivait

Gymnastique

Angleterre - Suisse

Défaite, mais...

A l'instar de leurs aînées face à la France, les juniors helvétiques ont été battus par leurs homologues britanniques, dans un match international disputé en Angleterre. Toutefois, l'écart entre les deux formations a été de 2,70 pts seulement (178,10 pts à 175,40 pts), et surtout les Suissesses ont pris les deux premières places du classement individuel, grâce à Manuela Begnini et Victoria Gonzalez.

RÉSULTATS

Par équipes: 1. Angleterre 178,10; 2. Suisse 175,40.

Individuel: 1. Manuela Begnini (Sui) 36,00; 2. Victoria Gonzalez (Sui) 35,95; 3. Ann Howard (GB) 35,75. (si)

un match plein. En suspense, en intensité, en qualité de jeu... et en correction.

En effet, les arbitres, excellents du reste, ont eu très peu à intervenir tant les deux équipes se préoccupaient plus du jeu que de l'antijeu. C'est tellement rare que cela mérite d'être souligné.

Rapidement, au deuxième tiers, Christophe Berdat, revenant de pénalité donnait un avantage que l'on osait - chauvinement - croire définitif. Mais à une dizaine de minutes de la fin, Zurich égalisait. C'est logique et heureux, car hier, aucune équipe ne méritait de perdre.

Il faudrait inventer un règlement où chaque équipe recevrait deux points!

Ajoie: Siegenthaler; Sembinelli, Baechler; Blanchard, Berdat Ch., Steiner; Schmid, Forster; Kohler, Rochat, Grand; Niederhauser, Métivier, Jolidon.

Zurich: Scheibli; Sturzenegger, Pedrini; Iten, Geiger, Duerst; Baumann, Faic; Rieffel, Weber, Girardin; Meier, Eberhard; Horak, Luthi, Cominetti.

Arbitres: MM. Stauffer, Progin et Rochat.

Buts: 7' Girardin (Weber) 0-1; 8' Baechler (Sembinelli) 1-1; 24' C. Berdat (Métivier) 2-1; 50' Iten (Luthi) 2-2.

Pénalités: 3 x 2' contre Ajoie et 2 x 2' contre Zurich.

Notes: patinoire de Porrentruy, 3300 spectateurs, Ajoie toujours privé de Martin Siegenthaler, blessé. Avant la rencontre, Mario Grand est fleuri pour son 250e match en ligue nationale. A Zurich, Tuohimaa fait également son apparition. (gham)

Athlétisme

Dans les rues de Delémont Lafranchi souverain

A Delémont, c'est le Bernois Bruno Lafranchi qui s'est imposé dans la course sur route de 9 km 200 dans les rues de la capitale jurassienne.

Lafranchi a devancé, en 26'58"05, le Zurichois Peter Gschwend de 18", et le Fribourgeois Marius Hasler (Guin) de 37". Autre Bernois, Philippe Hubacher s'est imposé chez les juniors sur 4 km 600 en 13'44"20, alors que, sur la même distance, chez les dames la victoire est revenue à Cornélia Bürki en 15'07"80, devant Genova Eichenmann, à 20". (si)

ATHLÉTISME. - La Chinoise Guang Ping a établi deux nouveaux records du monde, sur 5 et 10 kilomètres à la marche, à Qingdao (est de la Chine). Elle a parcouru 5 kilomètres en 21'26"50 vingt-quatre heures avant d'être créditée de 44'42"2 sur 10 kilomètres.

HOCKEY SUR TERRE. - Battant en finale le champion suisse (le HC Olten) aux pénalités (5-3), Rotsweiss Wettingen a conservé la Coupe de Suisse

T

télégrammes

Ligue nationale A

● KLOTEN - FRIBOURG-GOTTÉRON 11-2 (3-0 5-1 3-1)

Schluefweg: 4000 spectateurs.
Arbitres: Voillat, Ramseier/Zimmermann.

Buts: 8' Wäger (Rauch) 1-0; 18' Celio (Uebersax) 2-0; 20' Wick 3-0; 23' Schlagenhaut (Celio, Wick) 4-0; 29' Montandon (Sauvé) 4-1; 29' Bärtschi (Wäger) 5-1; 32' Wäger (Rauch) 6-1; 38' Mongrain (Yates) 7-1; 39' Thöny (Schlagenhaut) 8-1; 42' Sauvé (Morrison) 8-2; 45' Yates (Zehnder) 9-2; 48' Rauch (Yates) 10-2; 53' Bärtschi (Wäger) 11-2.

Pénalités: 2 x 2' + 5' (Bärtschi) contre Kloten; 3 x 2' contre Gottéron.

Note: Kloten débute avec Pavoni dans les buts, mais Mürner le remplace après... 36 secondes!

● SIERRE - OLTEN 3-4 (1-4 1-0 1-0)

Graben: 2850 spectateurs.
Arbitres: Frey, Clémengon/Pahud.

Buts: 3' Kühnackl (Müller, Morf) 0-1; 7' Löttscher 1-1; 8' Müller 1-2; 18' Fusco 1-3; 20' Cadisch (Fusco) 1-4; 32' Robert (Glowa) 2-4; 55' Glowa (Zenhäuser) 3-4.

Pénalités: 3 x 2' contre les deux équipes.

Notes: Sierre sans Miller, blessé. A la 21e minute, Erismann remplace Schläfli dans la cage siéroise.

● DAVOS - BERNE 5-3 (1-0 2-3 2-0)

Patinoire de Davos: 2800 spectateurs.

Arbitres: Götte, Stalder/Schocher.

Buts: 10' Nethery (Randall, Marco Müller) 1-0; 24' Fuhrer (Staub) 1-1; 24' Ruotsalainen 1-2; 31' Guido Laczko (Bob Martin) 1-3; 31' Jacques Soguel (Nethery) 2-3; 38' Sergio Soguel (Batt) 3-3; 58' Randall 4-3; 60' Jacques Soguel (Nethery) 5-3.

Pénalités: 5 x 2' contre Davos; 4 x 2' contre Berne.

Notes: Davos sans Levie mais avec Dave Randall, qui n'est arrivé seulement qu'à 14 h 30 dans la station grisonne.

● AMBRI-PIOTTA - LUGANO 3-3 (1-1 0-1 2-1)

Valascia: 7800 spectateurs.

Arbitres: Weilenmann, Kaul/Hugentobler.

Buts: 5' Vigano (Metzger) 1-0; 9' Johansson (Eberle) 1-1; 21' Eberle (Johansson) 1-2; 42' Benno Celio 2-2; 51' Kölliker 3-2; 54' Johansson (Lörtscher) 3-3.

Pénalités: 6 x 2' + 10' (Vigano) contre Ambri; 5 x 2' contre Lugano.

● BIENNE - COIRE 5-1 (2-0 2-1 1-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Kloten	6	6	0	0	36-14	12
2. Davos	6	5	0	1	27-16	10
3. Lugano	6	4	1	1	33-23	9
4. Bienne	6	3	1	2	22-25	7
5. Berne	6	3	0	3	30-28	6
6. Olten	6	2	0	4	21-24	4
7. Ambri-P.	6	1	2	3	22-27	4
8. Coire	6	2	0	4	19-24	4
9. Sierre	6	1	0	5	23-34	2
10. FR. Gottéron	6	1	0	5	27-45	2

Ligue nationale B

Rapperswil-Jona - Grindelwald . 7-2 (2-0 2-1 3-1)

Bâle - Langnau 4-5 (1-2 1-1 2-2)

Herisau - La Chaux-de-Fonds ... 6-3 (1-1 2-1 3-1)

Ajoie - CP Zurich 2-2 (1-1 1-0 0-1)

Dübendorf - Zoug 2-13 (1-5 0-3 1-5)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Langnau	6	6	0	0	31-13	12
2. Herisau	6	5	0	1	33-31	10
3. Ajoie	6	3	2	1	22-16	8
4. Zoug	6	3	1	2	32-22	7
5. CP Zurich	6	3	1	2	20-18	7
6. Bâle	6	2	1	3	33-31	5
7. Dübendorf	6	2	1	3	26-38	5
8. Rapperswil	6	2	0	4	22-26	4
9. Chx-de-Fds	6	1	0	5	22-35	2
10. Grindelwald	6	0	0	6	16-35	0

(si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Musée d'archéologie: notre responsabilité

On inaugurera prochainement les nouveaux bâtiments de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, sur un terrain au nom prédestiné, les Jeunes Rives.

Un événement pour la vie universitaire d'une région qui sait que ses ambitions culturelles engagent son avenir. Neuchâtel nourrit un autre projet tout aussi ambitieux et important pour son image: un nouveau musée d'archéologie sur le site préhistorique d'Hauterive-Champréveyres. Au-delà des bâtiments qui permettront de mettre en valeur les vestiges des premiers hommes, ce nouveau musée intéresse l'Europe tout entière.

Car Neuchâtel est l'un des creusets de la formidable aventure humaine, des premières civilisations (Cortaillod, La Tène).

Un musée d'archéologie, doublé d'un centre de recherches, n'est pas un luxe concédé aux spécialistes. Neuchâtel est plus simplement placé devant ses responsabilités: assurer la diffusion de connaissances, mettre en valeur un patrimoine qui appartient aux générations passées et futures.

Ce nouveau musée sera implanté sur un site qui suscite l'émotion. De même qu'un paysage enrichit l'univers de l'homme, la préhistoire comme l'histoire éclaire le présent et le futur.

Prendre connaissance de l'échelle du temps, des défis que l'homme a dû relever, éveille un sentiment de respect, relative nos ambitions.

Ainsi, créer un nouveau musée n'est pas un acte passif. Cela symbolise au contraire la transition entre le passé lointain et le présent proche, donne aux réalisations actuelles une nouvelle dimension.

Le projet se distingue d'un musée des Beaux-Arts en ce sens qu'il n'est pas une image de la création mais un lieu privilégié pour le contact de l'homme avec lui-même.

Les habitants du Haut du canton souhaiteraient sans doute que ce musée soit «centralisé». Il ne doit cependant pas l'être car ce serait rompre un lien organique avec l'université. Enfin, et surtout, c'est bel et bien autour du lac de Neuchâtel que les vestiges humains sont les plus nombreux (civilisation lacustre). Le site de Champréveyres a en plus l'avantage d'être le berceau de deux époques importantes de la préhistoire: le paléolithique et le néolithique. Cette présence continue à l'échelle du temps est unique. Ne serait-il pas regrettable de ne pas la sceller dans la pierre, pour en transcender le hasard?

Les promoteurs du projet ont d'ailleurs bien l'intention de réaliser autour du musée un itinéraire des premiers hommes, sans oublier les découvertes importantes qui ont été faites dans les Montagnes.

Sur le plan architectural, un nouveau musée est un défi à l'imagination. Une occasion unique de réaliser dans notre région un édifice original à même de réaliser la synthèse entre ce que nous avons été et ce que nous voulons être!

Pierre VEYA

Tribunal de police du Val-de-Ruz
Cent francs la gifle...

• LIRE EN PAGE 24

Maison ravagée par le feu à Môtiers

21 h: deux explosions, puis les flammes ont crevé le toit



21 h 15: les flammes ravagent la toiture. Dans la petite maison mitoyenne c'est la fébrilité d'un déménagement précipité. (Impar-Charrère)

Il y aurait eu comme deux explosions. Peu avant 21 heures. Ensuite, une boule rouge et jaune a crevé le toit. Sur fond de sirène. La maison de Willy Gander, située au haut de la Grand-Rue de Môtiers, a craqué sous la morsure du feu. Les pompiers du Centre de secours ont attaqué le brasier par l'intérieur. Une heure plus tard, le sinistre était pratiquement maîtrisé. Maison détruite, mais deux immeubles mitoyens sauvés. Un nouvel exploit des sapeurs sans peur.

JJC

• LIRE EN PAGE 22

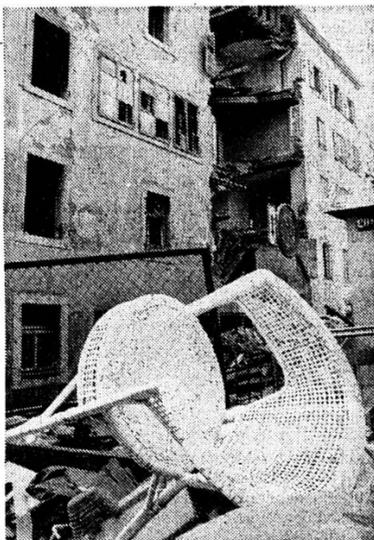
Mesures antiterroristes en France frontière

Recul de la délinquance

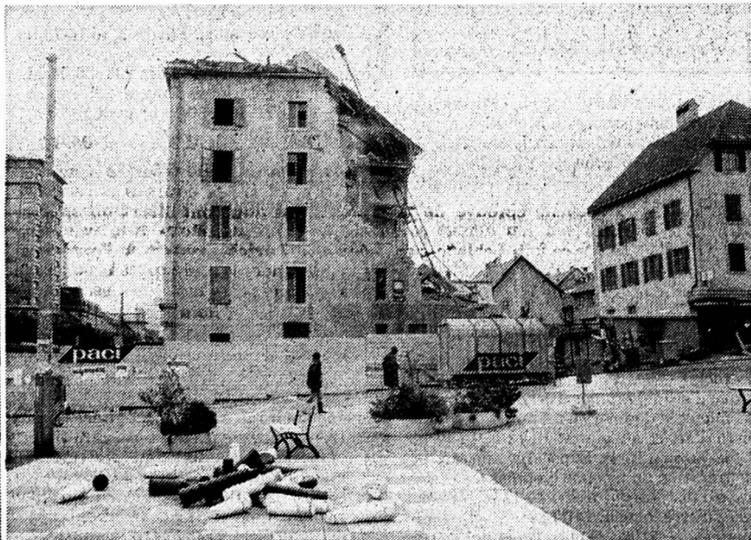
• LIRE EN PAGE 20

Démolitions en gros à La Chaux-de-Fonds

Le Pub s'écroule, l'Industrie tombera lundi



A gauche, la brèche ouverte sur la façade nord pour laisser passer le bras métallique. L'état des lieux une fois le boulet entré en action. (Photos Impar-Fischer)



Dans une odeur d'arrière-incendie, l'immeuble qui abritait l'ex-Churchill Pub s'est mis à tomber hier sous les coups des démolisseurs. Dans quelques jours, ce bâtiment qui avait défrayé la chronique récente de La Chaux-de-Fonds jusqu'au feu allumé mercredi dernier avant l'aube, sera réduit à un amas de poutres calcinées, de ferrailles tordues et de pierraille. Les travaux d'élimination du bloc Pod 24-26 prendront une quinzaine de jours. Une brèche a été

ouverte sur le flanc nord, laissant passer un bras métallique muni d'un boulet qui abat les murs pan par pan.

Ce qui est réalisé ici par une entreprise privée sera assuré par l'armée, rue de l'Industrie 19 et 21, une autre paire d'immeubles qui avaient fait parler d'eux - l'histoire des squatters - une fois leur démolition imminente connue. La troupe - protection aérienne - est arri-

vée sur place hier après-midi. Mise à feu des explosifs, lundi 27 octobre à 16 heures. D'ici là, elle vaquera aux obligations de son cours de répétition, préparera le travail et mettra en place le dispositif de sécurité. Au lendemain de la démolition par explosion commenceront trois jours d'exercices combinés entre l'armée et la protection civile. (pf)

Dans un jardin Urgenta de taille



Au livre des records de l'Impar, on avait déjà reçu la morille, la vesse de loup, l'œuf géants. Et voilà la patate. Celle-ci a crû dans un jardin chaux-de-jonnier, elle pèse un kilo. Son cultivateur l'affirme, il n'a rien fait pour. La taille de sa pomme de terre reste un hasard, un caprice de la nature mystérieux.

(Photo Imp)

billet

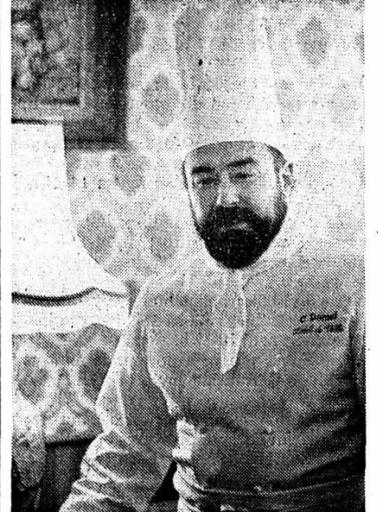
Ne possédant qu'un minuscule appartement de deux pièces dans lequel vivaient mes propriétaires et leurs deux gosses, ils décidèrent subrepticement d'acheter un petit coin de terrain en bordure de ville afin d'y construire une maisonnette de plusieurs logements spacieux.

C'est ainsi qu'au début de ce siècle, je vis le jour. Ce fut pour moi le début d'une belle et longue histoire. Il fallut d'abord aplanir le sol d'où fut coulée la dalle soutenant mes quatre murs. De semaines en semaines, je pris forme. Les étages s'élevaient avec des briques et du ciment.

Les menuisiers posèrent alors la charpente qui bientôt fut ornée d'un superbe sapin planté au faite du toit. Les couvreurs vinrent mettre des tuiles rouges qui, sous l'effet du soleil, avaient un éclat particulier. Je vécus ainsi quelque temps encore sans fenêtre et faillit m'écrouler sous les courants d'air parfois très violents.

Ces instants d'angoisse passés, les trous furent bouchés et les parois blanchies au lait de

PAF



Q

quidam

Christian Daniel, des Verrières, est un ressortissant français établi dans notre pays depuis 1967. Cuisinier, il a travaillé dans divers établissements du canton, en particulier à la Cité universitaire de Neuchâtel à l'époque de René Stautmann.

Tenancier de l'Hôtel de Ville des Verrières, Christian Daniel a confectionné récemment une tourte géante pour une réception qui s'est déroulée à Versoix, dans la «Villa Fleur d'Eau».

C'est là que MM. Reagan et Gorbatchev se sont serrés la main le 19 novembre 1985. Robert Hossein y a tourné le «Caviar rouge».

Cette réception qui fit courir le «tout Genève» était organisée pour marquer la sortie de presse d'un ouvrage intitulé «Genève Laidy». Son auteur, Marcella, y raconte la ville du bout du lac par le dessin. Elle a rencontré Christian Daniel dans des circonstances assez cocasses:

- Après un repas et une nuit passée dans mon hôtel, elle s'est plainte d'une arête de poisson prise dans la gorge. Armé d'une brucelle, je l'ai «opérée». Avec succès.

Au début de l'été, Marcella s'est souvenue du cuisinier vallois. Elle lui a commandé une tourte. Avant de la préparer avec son copain de boulanger Jacques Aeschlimann, de Fleurier, Christian Daniel a pris les dimensions du coffre de sa voiture. Le dessert, au kirsch, pesant 30 kilos, mesurant 80 x 60 cm, et épais de 12 cm, fut livré et servi par les Vallonniers dans la villa de Versoix.

Le gâteau était décoré avec la reproduction fidèle du livre de Marcella. En masse-pain. Les 150 invités n'en ont fait qu'une bouchée. (jic - Photo Impar - Charrère)

B

bonne nouvelle

Installations de gymnastique

La Commission cantonale bernoise de la gymnastique et du sport a répondu positivement à 51 requêtes de subventions prises sur le Fonds du Sport-Toto. Ce qui représente un montant de 310.000 francs.

Parmi ces requêtes, l'une concerne le Jura bernois. Une subvention supérieure à 10.000 francs sera ainsi accordée pour des installations de gymnastique scolaire à Cortébert et à Courtelary. (oid)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Modhac: dites-le avec des fleurs! **PAGE 19**

SAINT-IMIER. - A la découverte d'autres Suisses. **PAGE 26**

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-18 h.
 Vivarium: lu-ve 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h.
 Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Musées fermés lu sauf Musée paysan, 14-17 h.
 Galerie du Manoir: expo huiles et estampes de Léon Zack, ma-sa 15-19 h, me jusqu'à 22 h, di 10-12 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo grands maîtres suisses et français, lu-ve 14-18 h 30, sa 14-17 h.
 Galerie Louis Ducommun: expo peintures de Heidi Giroud, peintures et sculptures de L. Ducommun, lu-sa 17-20 h 30, di 10-12 h, 15-20 h 30.
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel: lu-ve, 9-12 h, 13 h 45-20 h, sa jusqu'à 16 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
 Ludothèque: Serre 16, lu et je 15 h 30-18 h, ma 15 h 30-19 h.
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
 Patinoire des Mélézes: lu, ma, je, ve 9-11 h 45, 14-15 h 45, ve aussi 20 h 30-22 h, me 9-10 h 45, 14-16 h 45, sa 14-16 h 30, 20 h 30-22 h, di 9-11 h 45, 15-17 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.
 Centre de rencontre: ma, je, ve 16-18 h, 19 h 30-22 h, me 17-22 h, sa 14-22 h, di 14-20 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve 16-18 h, me 15-18 h.
Informations touristiques:
 ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu 12-18 h, ma-ve 15-18 h, me 15-19 h.
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.
 Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.
 Parents information: ☎ 038/25 56 46.
 Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, ☎ 039/26 89 94.
 Information allaitement: ☎ 039/28 70 38 ou ☎ 038/33 53 95.
 Crèche de l'amitié, Manège 11: ☎ 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
 Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu 13 h 30-17 h 30, ma-ve 9-11 h 30, 13 h 30-17 h 30.
 Services Croix-Rouge: Paix 71, ☎ 23 34 23.
 Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, lu et ve 13 h 30-16 h 30.
 Soins à domicile et consultations pour stomisés, Collège 9: ☎ 28 41 26.
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.
 Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.
 Pro Infirmités: Marché 4, ☎ 28 83 28.
 Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.
 Habillement du CSP: Soleil 2, me, ve 14-18 h.
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30. Fermé me 22, ve 24.10.
 Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu-ve 14-18 h.
 Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin.
 Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
 AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je fermé.

entraide

Secours suisse d'hiver 1936-1986

Le Secours suisse d'hiver fête cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation.

L'une des tâches les plus importantes consiste à fournir une aide rapide et efficace, par une intervention unique, évitant à ceux qui en ont besoin de recourir à celle des pouvoirs publics.

Le Secours suisse d'hiver porte secours à des compatriotes désemparés et plongés dans la gêne par maladie, accident, détresse matérielle, voire défaillance humaine.

Votre appui nous est indispensable et nous vous remercions sincèrement. Le comité neuchâtelois du Secours suisse d'hiver recommande de verser un don au compte de chèques postaux 23-1984, La Chaux-de-Fonds et d'acheter l'Etoile de Noël vendant et samedi. C'est ainsi faire acte de solidarité à l'égard de concitoyens que nous voulons aider chez nous. (comm)

Église réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Drop in: Industrie 22, 16-19 h, ☎ 28 52 42.
 Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.
 La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Hôpital: ☎ 21 11 91.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Pillonel, Serre 61. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu 14-17 h, ☎ 23 37 09.
 Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, ☎ 28 37 31.
 Ass. déf. chômeurs: 1er-Mars 14c, ma, me, ve, 16-19 h, ☎ 28 40 22.
 Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, ☎ 28 64 24, 17-19 h.
 Contrôle champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu-ve 11-12 h, 17-18 h. Pl. Marché, sa 10 h 30-11 h 30, di 18-19 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h 45, Top gun.
 Eden: 20 h 45, Le débutant; 18 h 30, Plaisir d'amour au Paradis.
 Plaza: 14 h 30, Bambi; 16 h 15, 20 h 15, 22 h, Thérèse; 18 h 15, Jean de Florette.
 Scala: 20 h 45, Cobra.

Neuchâtel

Cinéma des Arcades: 16 h, 20 h, «Portugal», conf. Connaissance du Monde.
 Temple du Bas: 20 h, concert Diane Tell.
 Collégiale: 20 h 15, concert d'orgue.
 Salle du Pommier: 20 h 30, «i Vitelloni», film cycle Fellini.
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h, ma-ve 9-20 h, sa 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve 8-22 h, sa 8-17 h. Expo poètes et artistes neuchâtelois, lu-ve 8-22 h, sa 8-17 h.
 Plateau Libre: 21 h 15, Laboratorium, jazz-rock.
 Musée d'ethnographie: 10-17 h. Expo le mal et la douleur.
 Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h, je jusqu'à 21 h. Expo «La soie, art et tradition du façonné lyonnais».
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
 Galerie Ditesheim: expo pastels de Pierre Skira, ma-ve 10-12 h, 14-18 h 30, sa 10-12 h, 14-17 h, di 15-18 h.
 Galerie de l'Orangerie: expo sérigraphies et peintures de Peter Freudenthal ma-di 14-18 h 30.
 Galerie du Pommier: expo Gail Hope Kaufman.
Musées et galeries fermés lu.
Pharmacie d'office: Triplet, rue du Seyon. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ 038/24 33 44.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Alcooliques Anonymes: ☎ 038/55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 039/28 70 08.
 SOS futures mères: ☎ 038/66 16 66.
 Consultations conjugales: ☎ 038/24 76 80.
 Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, ☎ 038/25 56 46.

CINÉMAS

Apollo: fermé pour transformations.
 Arcades: relâche. (Conf. Connaissance du Monde).
 Bio: 16 h 30, 18 h 30, 21 h, Thérèse; 14 h 30, Fantasia.
 Palace: 14 h, 16 h, 18 h 45, 20 h 45, Cobra.
 Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Alien.
 Studio: 14 h 30, Bambi; 17 h 30, 20 h 30, La couleur pourpre.

Val-de-Ruz

Fontainemelon, Foyer FMH: 20 h, «Coup de cœur», film de Coppola (Ciné-Club).
 Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.
Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie renseigne, ☎ 53 21 33.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 117.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Protec. des animaux: ☎ 53 36 58.

Le Locle

Casino: 20 h 30, Gala de ballet de Tchakovski, Ballet de Vienne.
 Cinéma Casino: relâche.
 Patinoire: lu-sa 9-17 h, me, ve aussi 20-22 h, di 9 h 30-17 h.
 Musée d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: expo aquarelles et gravures de Suzanne Pellaton, ma-di 14-18 h, me aussi 20-22 h.
 Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
 Ludothèque: Crêt-Vallant 28, lu, je 15 h 30-17 h 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, de la Poste. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 31 52 52.
Permanence dentaire: ☎ 117 rens.
 Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu, ve ☎ 31 20 19, ma, me, je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, Café de la Place.
 Service aide fam.: ☎ 31 82 44, lu-ve 9-10 h.
 Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consult. conjugales: ☎ 038/24 76 80.
 Office social: Marais 36, ☎ 31 62 22, l'après-midi.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Ass. familles monoparent.: ☎ 31 25 82, perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garderie ve 14 h 30-16 h 30.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.
 Contrôle champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20, ma-ve ☎ 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h, Poste de Police.

Montagnes neuchâteloises

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo photos de Etter, Graber et Schneider, 14 h 30-17 h 30.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou ☎ 22 60 61 et ☎ 22 39 52 (Delémont).
Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Étang 5, Delémont, C.P. 108, ☎ 22 60 31.
SOS futures mères: ☎ 066/22 26 26.
 La Main Tendue: ☎ 143.
Les Bois
 Ludothèque: 1er lu du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.
Le Noirmont
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.
Les Breuleux
 Cinéma Lux: relâche.
 Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier

Centre de loisirs des Franches-Montagnes: Piscine, sauna, solarium, lu-ve 10-21 h, sa-di 10-18 h. Fitness, lu-je 18-21 h, ve 17-21 h, sa 9-14 h. Patinoire, lu-ve 10-11 h 45, 13 h 30-17 h, je jusqu'à 18 h, ve aussi 19-21 h 45, sa 9-11 h 45, 13 h 30-17 h, di 13 h 30-17 h.
 Ludothèque: France 7, ma 15-17 h 30.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
 Préfecture: ☎ 51 11 81.
 Police cantonale: ☎ 51 11 07.
 Service du feu: ☎ 118.
 Service ambulance: ☎ 51 22 44.
 Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.
 Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
 Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: ☎ 51 11 50.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h 30, Le clan de la caverne des ours.
 Cinéma La Grange: 20 h 30, Le secret de la pyramide.
 Bibliothèque ville: Wicka 2, lu, ma, je 15-19 h, me 16-20 h 30, ve 14-18 h, sa 10-12 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ 032/93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ 032/97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ 032/92 29 02.
Service médico-psychologique: consultations pour enfants, adolescents et familles, St-Imier, ☎ 039/41 13 43, Tavannes, ☎ 032/91 40 41.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ 032/91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: ☎ 143.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 15, «E la nave va», film de Fellini (Ciné-Club).
 Couvét, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.
 Couvét, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23
Police (cas urgents): ☎ 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences ☎ 61 10 81.
Hôpital de Couvét: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 28 95.
 Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: 20 h 30, Le gros et le maigre: Cul de sac, films de Polanski (Ciné-Club).
 CCL: expo photos de Catherine Meyer, lu-ma 15-18 h; me 15-20 h, sa 14-16 h.
 Galerie Espace Noir: expo «Portrait d'un métier de femme, modiste», ma-di 10-22 h.
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.
 Ludothèque: ma 15-17 h, ve 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 47.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirel, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 032/41 44 41 et 039/23 24 06.

Courtelary

Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
 Médecins: Dr Chopov ☎ 039/44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watterville ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Patinoire des Lovières: ma, je 10-11 h 45, me 13 h 45-16 h 45, ve 18-21 h.
 Ludothèque: ma et je 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures de bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Gradin ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.
 Pharmacies: H. Schneberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.
 Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.

Tavannes

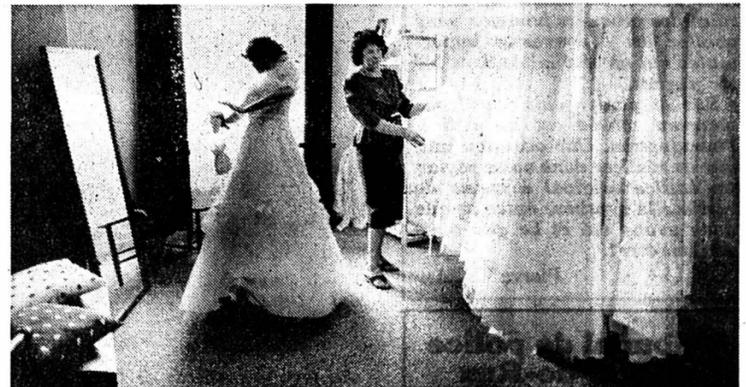
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h 30, Fool for love.
 Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
 Hôpital: ☎ 93 61 11.
 Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 et 93 18 71 ou Liengme, ☎ 93 15 34 et 93 17 70.

PUBLI-REPORTAGE

Teinturerie Monnet, Burri succ. Collège 21, La Chaux-de-Fonds



Location de robes de mariées

Futures mariées, une adresse à retenir. Depuis quelques mois, la teinturerie Monnet, Burri succ. s'est agrandie par la création d'un service de location de robes de mariées. Vous trouverez un grand choix de robes et accessoires tels que sacs, gants, ombrelles. Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ou sur rendez-vous, tél. 039/28 32 51.

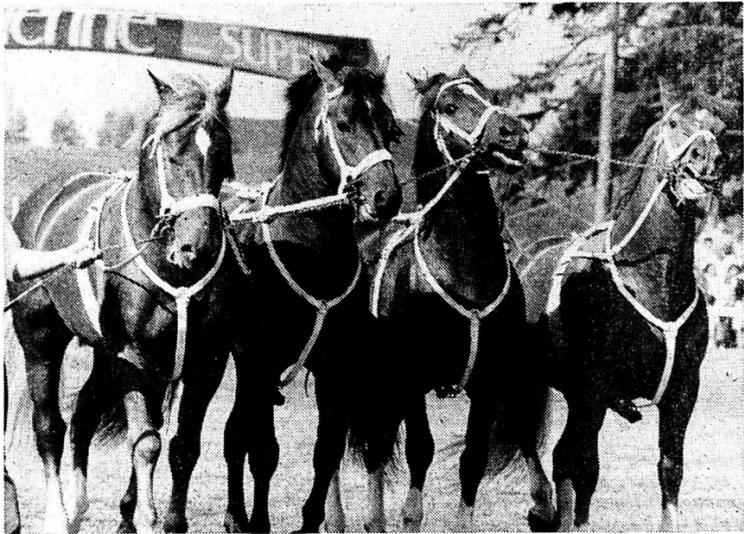
LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Modhac ouvre ses portes vendredi

Cette année, dites-le avec des fleurs

Modhac se contera cette année avec des fleurs. L'invitée d'honneur étant la Société d'horticulture de Neuchâtel et du vignoble, alerte centenaire. Les dix jours de foire-exposition ouvrent leurs portes vendredi 24 octobre, sur le coup de 16 h. Fermeture dimanche 2 novembre à 19 h. Le bouquet 86 présente plusieurs nouveautés: un président tout neuf, qui signe sa première organisation; un ensemble tyrolien pour l'animation de tous les apéritifs et soirées; une journée agricole toute consacrée au cheval; les dimanches de Monsieur Jardinier; un premier soir disco, vendredi, pour faire place aux jeunes.



La journée de l'agriculture spécialement consacrée au cheval, mardi 28 octobre, permettra d'admirer entre autres quelques beaux modèles de la race franc-montagnarde. (Photo Schneider)

Polyexpo accueille pour la deuxième fois son hôte privilégié, avec lequel il a destiné lié, Modhac. Vitrine ouverte sur le commerce local, la foire-exposition campera avec ses 107 stands sur les 5000 m² offerts dans la halle polyvalente.

Un commerce centralisé, ouvert au public chaque jour de 14 h à 22 h. Mais Modhac, ce n'est pas seulement un

réseau de contacts nés de l'achat et de la vente. C'est l'occasion de retrouvailles qui constituent son tissu social, prolongé jusqu'à minuit en semaine et 1 h du matin vendredi et samedi.

Animation et divertissement sont au programme. Soirée disco avec Platinum, jour d'ouverture, pour attirer un public plus jeune que d'ordinaire. Changement

de registre avec l'orchestre tyrolien qui animera l'apéritif de 18 h 30 à 19 h 30 et les soirées à partir de 22 h. Ceci tous les jours. L'édition 86 marque le retour à la formule de l'orchestre unique. Une place sera néanmoins offerte sur le podium à la Fanfare des Cadets, vendredi 31 octobre. La danse est agendée à plusieurs reprises, notamment avec l'après-midi dansant prévu dans le cadre de la Journée du 3e âge, lundi 27 octobre.

AVEC MONSIEUR JARDINIER

L'animation suit également le programme des journées spéciales. Un programme chargé!

La Société d'horticulture de Neuchâtel et du vignoble assurera les deux dimanches de Monsieur Jardinier, selon le principe qui fait le succès de l'émission de la Radio suisse romande. L'équipe neuchâteloise participant à cette émission sera présente. L'occasion de tout savoir sur les plantes, fleurs, gazon et autres verdure.

Cinq communes seront officiellement reçues dans les meubles de Mode et Habitation. L'occasion pour Cernier, Dombresson, Saignelégier, Tramelan et Couvet de se présenter au public chaux-fonnier et des environs.

Pour le reste, l'animation paracommerciale s'articulera autour de la 3e Rencontre de montgolifères du Jura neuchâtelois à l'honneur - de la Journée des sports - avec les contingents des FC et HC La Chaux-de-Fonds, de trois joueurs du FC Xamax et des Romands de l'équipe nationale de hockey sur glace. En prime, une démonstration de trial orchestrée par le Moto-club Les Centaures.

P. F.

● Tous les détails dans le supplément «Modhac 86», qui paraîtra demain.

Bois du Petit-Château: les nouveaux arrivés

Propres en ordre: les ratons-laveurs



Raton-laveur: propre en ordre. (Photo Impar-Gerber)

Aux dernières nouvelles, le Bois du Petit-Château se porte bien. Ses pensionnaires de même. Parmi les nouveaux hôtes, deux ratons laveurs nés en capti-

rité, dans les zoos de Bâle et Berne. On a de bons espoirs que ces petites bêtes, l'âge de raison venu, donnent naissance à une progéniture nombreuse. La particu-

larité de ces charmants ratons, comme leur nom l'indique, c'est leur goût pour l'eau et la propreté. Avant de manger, ils lavent tous leurs aliments, dans un petit bassin mis à leur disposition, à défaut des rivières de leur Amérique natale. Propres en ordre qu'ils sont. Au pays des Helvètes on ne pouvait faire mieux.

Autre innovation, un enclos typiquement jurassien a été construit il y a quelques mois, destiné à abriter lièvres et faisans. Les lièvres sauvages, trop timides, ont été remplacés par des lapins-lièvres.

Le vieux chat sauvage, trop âgé a été abattu, un couple de jeunes a pris sa place. Depuis un an, un autre couple de nouveaux hôtes habitent le Bois du Petit-Château, les jeunes renards polaires.

Le cheptel des bouquetins a été agrandi, avec l'arrivée de jeunes femelles. Les responsables du parc, ainsi que l'explique M. Sester, de la Commission du Bois du Petit-Château, s'efforcent non seulement d'entretenir le tout, mais de procéder à des améliorations constantes. Certes la place est limitée, c'est pourquoi, on ne songe pas à augmenter le nombre des animaux. Les rejetons des pensionnaires sont donc vendus, donnés, ou abattus s'il n'y a pas d'autre solution, ou ils remplacent leurs aînés, trop âgés. Ainsi pour les loups. Le couple actuel est né au Bois du Petit-Château.

Ch. O.

Le projet de budget 87 affiche un déficit de 4,5 millions «Dans la perspective d'une activité économique plus favorable»

Le budget 86 était quasi une copie du précédent. Le projet de budget 87 est à nouveau «presque copie» de la mouture 86. Stabilité. Un léger mieux en prime. Le projet arrêté par le Conseil communal sera débattu par le législatif dans sa séance du 10 décembre. Déficit affiché: 4,5 millions de francs. C'est 400.000 francs de moins que le découvert prévisible de l'exercice 86. Au compte de fonctionnement, les revenus s'élèvent à 230 millions contre 228 millions de charges (amortissement déduit) laissant un excédent de près de 2 millions. Dans les charges est inscrite la hausse soumise à approbation du Conseil général de 4% des traitements du personnel communal, comptant pour un total de 3 millions. Au chapitre recettes, on a tenu compte du retour d'imposition des frontaliers et des pertes attendues au titre de déduction des prestations versées au 2e pilier. N'est pas prise en considération la modification qui interviendra concernant l'imposition des couples mariés. Les investissements - c'est-à-dire les tranches de dépenses relatives à des crédits déjà votés par le législatif - se monteront à 10 millions. Une enveloppe assortie d'une demande de crédits spéciaux d'investissements pour 5,8 millions.

Le compte de fonctionnement représente les entrées et sorties du ménage communal. Par rapport au budget 86, les recettes augmentent de 6,66% pour dépasser quelque peu le seuil de 230 millions. Les recettes fiscales y représentent une bonne part. «Leur évaluation a été opérée dans la perspective d'une activité économique s'avérant plus favorable que celle que nous avons connue ces dernières années», commente le Conseil communal.

RECETTES: UN PLUS, DEUX MOINS

Chef des finances, le conseiller communal Robert Moser avance des chiffres. «Les recettes fiscales sur les personnes physiques atteindront 59 millions, soit une augmentation de 2 millions. Sur les personnes morales, elles doivent s'élever de 600.000 pour arriver à 5,3 millions». Trois facteurs - deux à la baisse, un à la hausse - sont à considérer. Le projet de budget 87 en retient deux.

A la hausse. Un montant de 700.000 francs, représentant la part communale de l'imposition des frontaliers. Cette somme ne sera pas chaque année aussi importante. Elle se décompose en 550.000 francs pour 87 et un solde de 150.000 francs sur 86. A l'avenir, ces recettes-là s'établiront à un montant variant entre 500.000 et 600.000 francs par an.

A la baisse. Les pertes fiscales provenant des déductions pour la première fois de la totalité des prestations versées au 2e pilier. Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle oblige!

A la baisse et non retenue dans le projet de budget. La nouvelle imposition des couples mariés telle qu'elle sera vraisemblablement arrêtée par le Grand Conseil avant la fin de l'année.

CHARGES: PERSONNEL!

Les charges s'établissent à 228 millions, soit une augmentation de 6,34%. Une hausse inférieure à celle des recettes, indiquant une volonté de contenir les dépenses. Dans ce chiffre ne sont pas comptés les 6,5 millions d'amortissement. A noter que 87 est la dernière année pour laquelle la commune bénéficie d'une suspension d'amortissement (2,2 millions), obtenue dans la mesure où elle pratiquait un taux d'amortissement supérieur au minimum légal durant les années de haute conjoncture.

Les charges tiennent compte du gros poids (3 millions) représenté par une hausse généralisée de 4% des salaires des fonctionnaires. Proposi-

tion soumise au Conseil général la semaine prochaine, fondée sur «le retard pris sur la moyenne suisse des traitements, les difficultés de recrutement de personnel dans les cadres et les besoins d'harmonisation avec les traitements de l'Etat, revalorisés par tranches successives», indique l'exécutif.

CINQ MILLIONS POUR LES CRÉTETS

Au compte des investissements, l'excédent prévisible de dépenses est de 10 millions. «Ce sont les tranches de dépenses concernant des crédits qui ont tous déjà été votés par le Conseil général», précise M. Moser. Les plus grosses enveloppes: 5 millions pour le collège des Crétets, 1 million pour la transformation des maisons de retraite du Châtelot et 1 million pour la rénovation de l'immeuble Pod 3, destiné à loger les TP.

A quoi s'ajoutent les 5,8 millions de crédits spéciaux demandés globalement. Ceci afin de ne pas revenir devant le législatif en cours d'année pour des «petits montants» nécessaires aux travaux de rénovation des bâtiments et d'installations publiques ainsi qu'à l'assainissement de nombreux réseaux urbains. La somme est d'environ 900.000 francs supérieure à celle demandée l'an passé. La différence provient du fait que l'hôpital y est inclus pour la première fois, concernant les dépenses prévues pour l'équipement médical, administratif, hôtelier, technique, etc.

QUALITÉ DE LA VIE

Ce budget se veut réaliste. L'optimisme a été quelque peu tempéré par les nouvelles difficultés connues récemment dans l'horlogerie. La rigueur reste de mise. L'appréciation finale de l'exécutif: «Le budget de 1987 s'inscrit dans une période où les efforts conjugués du canton et de la commune en matière de promotion et de diversification de l'économie enregistrent des résultats à la fois concrets et encourageants. Le Conseil communal est fermement déterminé à continuer la politique suivie jusqu'ici tendant à fournir aux entreprises existantes les meilleures conditions de poursuite de leur activité et aux entreprises désireuses de s'implanter en notre ville de bonnes conditions d'accueil. Ses efforts porteront aussi sur la qualité de la vie.

P. F.

Le Spéléo-Club à l'Ecole primaire

Un tour du monde des cavernes

Le Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises fête son trentième anniversaire. Pour l'occasion, sa première sortie publique se fera devant les élèves de l'Ecole primaire. Le Spéléo-Club donnera une animation-informations dès jeudi, jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Une dizaine de séances en tout destinées aux classes de 4e et 5e primaires, et appuis 3, 4 et 5. Au total, 42 classes seront touchées.

L'information sera axée autour de trois thèmes, explique le président du Spéléo-Club, Jean-Louis Christinat, trois thèmes qui feront le tour du monde des cavernes et des problèmes de l'environnement souterrain.

Le premier: qu'est-ce qu'une caverne, comment elle se forme, pourquoi. Le second: qu'est-ce que la spéléologie. Les élèves apprendront que les spéléologues sont des sportifs

sans doute, mais dont le sport favori comporte aussi un aspect scientifique, voire utilitaire, comme le prouvent de récents événements...

Enfin, le chapitre protection des cavernes sera présenté, avec les différentes sources d'agression des grottes, non seulement la pollution, mais aussi d'autres méfaits commis plus ou moins intentionnellement comme la capture d'une chauve-souris ou la fréquentation trop intensive d'une caverne, qui peut porter atteinte à son climat.

L'exposé sera agrémenté de diapositives.

Outre ce passage devant les écoliers de la ville, le Spéléo-Club présentera au public une exposition du 8 novembre au 16 novembre. Deux films seront projetés, au MIH, le vendredi 14 novembre. Nous aurons l'occasion d'y revenir. (Imp)

Amicale des anciens Cadets

Chaleureuses retrouvailles

Les membres de l'Amicale des anciens Cadets, fondée le 18 janvier 1984, se sont retrouvés pour leur septième rencontre samedi 18 octobre, dans un restaurant de la place.

Après les souhaits de bienvenue prononcés pendant l'apéritif par le président M. Jean Grosclaude, dix-huit amis partagèrent un repas dans une ambiance de franche camaraderie. Une délégation de trois membres de la Musique des Cadets, dont le président M. J.-P. Zahnd, était présente à cette rencontre, et fut saluée.

L'assemblée générale débuta à 14 heures et fut menée par le président et fondateur de l'Amicale. Neuf membres se sont fait excuser. Tous les procès-verbaux et rapport furent adoptés par les membres présents. Les comptes de notre Amicale se présentent favorablement et le disponible permettra probablement de faire un don substantiel à la Musique des Cadets, qui a l'intention de renouveler ses uniformes l'année prochaine.

A la suite de l'assemblée générale, la parole fut donnée à un membre, M. Guido Nobel, directeur général des PTT à Berne, qui fit un brillant exposé sur l'administration complète des PTT.

Malgré deux décès au cours de l'année, ceux de MM. Mathias Wirz et Arnold Matthey, l'effectif actuel est de 61 membres.

Un effort sera fait pour engager surtout les jeunes ayant quitté la Musique des Cadets ces dernières années, à renforcer l'effectif et soutenir le comité dont tous les membres sont très dévoués.

Pour rester dans le domaine de la musique, le soir, plusieurs anciens Cadets se retrouveront à la Salle de musique à l'occasion du concert de gala de l'Union chorale. (comm)

ÉTAT CIVIL

Mariage

Voisard Serge Wiliam Didier et Cattin Anne-Lise.

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Avec la Colonie de vacances du Locle

Tintin et Milou au royaume des enfants

Il existe depuis plusieurs années, onze très exactement un groupement qui organise pendant la deuxième semaine des vacances d'automne un camp ouvert à tous les enfants de 6 à 14 ans. Il est dirigé par la Colonie de vacances du Locle, en collaboration avec Jeunesse et Sports. Au total, 80 gosses et une vingtaine de moniteurs y ont pris part et grâce à des conditions atmosphériques très favorables, tous ont éprouvé un énorme plaisir.

Ce camp s'est déroulé au chalet des Ecureuils aux Rasses (en dessus de Sainte-Croix) selon un thème choisi auparavant par les organisateurs: Tintin et Milou. Un programme des plus chargés a constitué toutes les activités de la semaine, ce qui n'a pas donné le temps aux participants de s'ennuyer.

Les matinées ont été consacrées à différents jeux: celui de la lettre dans lequel il s'agit de trouver le plus grand nombre d'objets possibles commençant par la même consonne ou voyelle et d'en faire une œuvre d'art; celui des contreban-

diers selon un des nombreux titres de Hergé: «Le sceptre d'Ottokar»; ou encore différents jeux de balles et rondes.

ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

Par ailleurs, les enfants ont été divisés en plusieurs groupes et ont travaillé en ateliers de mini-carambole, oiseau-mobile, planche à dessiner suspendue, mémoire, cuisine, etc...

Quant aux après-midis, elles ont été composées de rallyes dans la maison et aux alentours pour connaître les lieux et règles de vie à l'intérieur du chalet, de confection de cartes postales, de préparation de costumes, d'un jeu de l'oie sur «Le trésor de Rackam le Rouge» et de la pratique de plusieurs sports comme aux jeux olympiques.

Les plus grands ont effectué une course de deux jours jusqu'au Chasseron et ont dormi dans un autre local. C'est en vue de retrouver une équipe de jeunes qu'une telle initiative est prise, qui assurerait en quelque sorte la continuité de cette colonie. De toute manière, il faut

encore préciser que dans les personnes responsables de groupe, il y a déjà beaucoup de jeunes des années précédentes.

JOURNAL DE CAMP

Enfin, pour meubler les soirées, la projection de films, des discussions, un feu de camp, de la danse, un bal masqué et un jeu de nuit «A la recherche de la voix de la Castafiore», n'ont pas manqué d'amuser chacun. Un journal de camp a également donné la possibilité aux petits écrivains en herbe de montrer leurs talents en décrivant des activités et anecdotes qui se sont passées tout au long de la semaine.

En bref, sept journées bien remplies qui ont permis à tous les enfants de prendre l'habitude de vivre en communauté. Pour participer à une telle expérience, les organisateurs font parvenir dans les classes de la Mère-Commune des bulletins d'inscription. L'initiative en vaut la chandelle, puisqu'à chaque coup il y a beaucoup de répondant.

(paf)

Clin d'œil



La cohabitation entre l'être humain et la gente canine n'est pas toujours exempte de petites brouilles. Déjà excédé par ces désagréables «cadeaux» qui colent aux semelles, un inconnu avait il y a quelques années rebaptisé le chemin des Bosses en chemin des crottes. Depuis lors les jardins publics et les places de jeu pour enfants ont été interdites aux quatre pattes.

La meilleure solution pour son fidèle compagnon reste naturellement de l'em-

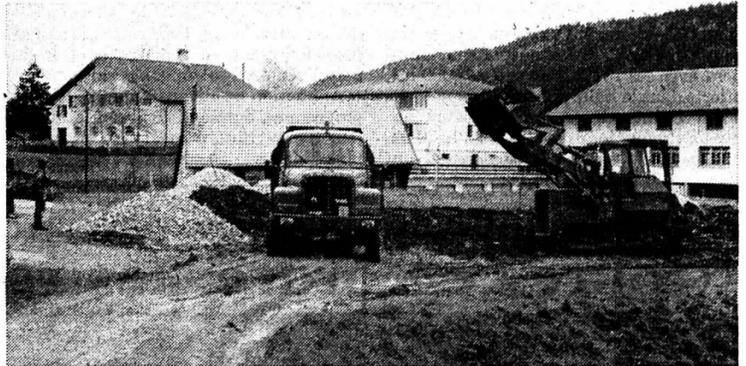
mener quotidiennement pour une promenade dans la nature. D'autres préfèrent une solution de facilité, celle du trottoir.

D'où la réaction ferme mais polie de ce citoyen qui voyait l'angle de son coin de maison régulièrement choisi comme urinoir canin et cette ferme mais polie recommandation inscrite sur une pancarte: Fais pisser ton chien ailleurs s'il te plaît! Merci.

A bon entendeur... (jcp - Impar-Perrin)

Grâce à la collaboration de l'armée

Aménagement de places de parc à La Brévine



Le lourd trax à chenilles chargeant le camion de terre végétale sur le terrain qui bientôt sera aménagé en places de parc. (Photo Impar-Favre)

Depuis déjà fort longtemps, le problème du manque de places de parc au centre du village de La Brévine a été évoqué, soit lors de séances du Conseil général, soit par la population elle-même. Ces difficultés seront bientôt résolues puisque actuellement une compagnie de l'armée est en train d'effectuer d'importants travaux sur le plat de l'ancienne scierie, derrière l'Hôtel de Ville.

Cette compagnie état-major de l'Ecole de recrues protection aérienne 277 est venue proposer ses services à la commune qui a profité de l'occasion pour aménager cette place. A l'aide d'un lourd trax à chenilles, il s'agit d'enlever de la terre végétale afin d'arriver au niveau du chemin d'accès. Ce matériau est transporté par camion près du cimetière et déversé sur un ancien terrain communal, vendu tout récemment à Eric Paththey.

Une fois ce gros œuvre terminé, la terre a été recouverte de tout-venant (conglomérat de pierres concassées et de sable), puis le tout égalisé. Pour permettre l'évacuation de l'eau et éviter de poser des canalisations, la place sera

légèrement inclinée (pente de deux pour cent). Ainsi, l'eau partira directement dans le Bied.

INTERVENTION DIFFICILE

Une entreprise de la région sera ensuite chargée de goudronner le tout qui représente une surface d'environ 600 mètres carrés. Les travaux ont débuté la semaine dernière et se sont poursuivis lundi. Les conditions atmosphériques très déplorables - pluie, accompagnée d'un vent très violent - ont rendu l'intervention très difficile.

La présence des camions a pour le moins été remarquée dans la localité, car lors de leurs transports ils ont charrié avec eux de la terre et de la boue qui se sont répandues sur la chaussée. Ce genre d'exercice est tout à fait positif pour les jeunes recrues, puisque par ce bled elles apprennent le fonctionnement et le maniement des engins.

Une telle entreprise ne coûte pas un sou à la commune, sauf évidemment le goudronnage dudit emplacement. Avec cet aménagement, le village sera maintenant pourvu en place des parcs à l'usage de tous, habitants et visiteurs. (paf)



Masqués et costumés, les quelque cent enfants et moniteurs qui ont pris part à cette semaine aux Rasses. (Photo Impar-Favre)

FRANCE FRONTIÈRE

Le préfet à la frontière

Les mesures antiterroristes font reculer la délinquance



Le préfet de région Maurice Theys entouré de différentes personnalités civiles et militaires. (Photo pr.a.)

Accompagné par le général de Dinechin, commandant de la 7e division blindée et des chefs régionaux et départementaux de la PAF (Police de l'air et des frontières), des douanes et de la gendarmerie, Maurice Theys, préfet de la région Franche-Comté, est monté lundi soir vers 22

heures sur le front de la lutte antiterroriste.

Il s'est en effet rendu successivement au Nid du Fol (Les Gras), au Gardot et enfin à Pontarlier où des patrouilles mixtes, armée - douane, armée - PAF et armée - gendarmerie verrouillent la frontière. «La population est rassurée par votre action, dont on mesure les retombées jusqu'à Besançon» a-t-il indiqué aux hommes en faction, précisant que «la délinquance avait amorcé une décade sensible» depuis la mise en place le 15 septembre dernier de ce dispositif.

En outre, ce déploiement de forces à la frontière (3400 militaires depuis un mois se sont succédé sur les 230 kilomètres de frontière franc-comtoise commune avec la Suisse) a permis un contrôle plus rigoureux de «l'immigration clandestine ou irrégulière; qui est souvent la pépinière du terrorisme» a affirmé le préfet.

TERRORISER LES TERRORISTES

De fait, sur 132.897 personnes contrôlées jusqu'à ce jour, 268 ont été refoulées et 2464 visas ont été délivrés. Le but poursuivi par l'Etat français est bien sûr de créer un climat d'insécurité pour les délinquants de tous ordres et de «terroriser les terroristes» pour reprendre l'expression du ministre Charles Pasqua.

Un dessein qui ne peut se réaliser qu'avec la compréhension et le soutien de la population. A cet égard, le colonel de gendarmerie Gady Relève «un changement d'attitude significatif de la population. Elle contribue de plus en plus à la recherche de renseignements en les portant directement à la connaissance du gendarme». Selon lui, «cette parfaite coopération souligne le souci de tous de mettre en échec le terrorisme...»

CHASSE AUX IMMIGRÉS?

Evidemment, ce dispositif autorisant un contrôle systématique des allées et venues aux frontières indispose les âmes humanistes qui voient là un moyen déguisé de faire la chasse aux immigrés. «Pas du tout» se défend le préfet qui explique: «En régularisant la situation des immigrés, nous contribuons au contraire à désamorcer le racisme. C'est précisément le moyen d'éviter dans les esprits l'amalgame terroristes - immigrés».

Et le préfet de rappeler que les Maghrébins ont été les premières victimes de l'attentat survenu il y a quelques semaines devant le magasin populaire Tati à Paris. Quant à la levée éventuelle du dispositif, elle n'est pas envisagée pour l'instant. Et à partir de lundi soir minuit, sauf pour les Maghrébins qui bénéficient d'un sursis jusqu'au 1er novembre, il n'est plus délivré de visas aux frontières, les étrangers devant accomplir cette formalité dans leur pays d'origine.

Pr. A.

Quatre morts dans la Creuse dont deux ouvriers frontaliers d'Orbe

Une famille portugaise domiciliée à Pontarlier qui se rendait dans son pays d'origine pour assister à des obsèques, a été décimée dans un accident qui s'est produit lundi soir, dans le département de la Creuse. La camionnette dans laquelle se trouvaient six personnes a percuté un semi-remorque. Le choc frontal a fait quatre morts, M. et Mme Serra et leurs parents, MM. José et Joa Ramos, tous deux employés dans une entreprise d'Orbe. (cp)

Tournage d'un film

Par ailleurs, un poste est un véritable état d'alerte, celui de Bois-d'Amont, dans le Jura français, à proximité du Brassus.

Ce poste est fictif. Une société cinématographique californienne y tourne des séquences d'un film intitulé «De la difficulté suprême de l'être». C'est une histoire d'amour sur fond de printemps de Prague. Rien n'y manque, ni les drapeaux russes et tchèques, ni les miradors, les barbelés, les forêts en sacs de sable, et même un tank russe prêt par le Musée de l'armée. La séquence, bien sûr, c'est l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques. (sp)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 22 AU 28 OCTOBRE

CAS section SommarteL. - Mercredi 22 à 19 h 30, comité à l'Hôtel des Trois-Rois. Jeudi 23 délai d'inscription pour le banquet. Vendredi 24, stamm à 18 h au local. Mardi 28, réunion des aînés à 18 h; gymnastique à 18 h 15. Gardiennage: MM. Ch.-A. Schenk et J. Baechtold.

CAS groupe des aînés. - Mardi 28, course-surprise pour marcheurs et non-marcheurs; inscriptions jusqu'au samedi 25. Réunion des participants lundi 27 au stamm Trois-Rois à 18 h. Tous les mardis, stamm à 18 h aux Trois-Rois.

CAS dames, sous-section «Roches-Claires». - Samedi 25, dîner choucroute au chalet; inscription 31 27 56. 25 et 26 octobre: gardiennage Ch. Jeanneret et S. Inglin.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Vendredi 24, répétition pour le concert du 25 octobre à l'église catholique. Samedi 25, concert, participation du Chœur mixte catholique. Club du berger allemand. - Entraîne-

ment mercredi 22 à 14 h derrière le cimetière de Coffrane et samedi 25 à 14 h au chalet. Renseignements: Marcel Gardin, (039) 26 69 24.

Société canine. - Les entraînements du mercredi ont lieu au Crêt-du-Locle dès 18 h 30.

Club des loisirs. - Samedi 25 de 9 à 18 h à la maison de paroisse - Envers 34, vente annuelle du club; dès 14 h musique champêtre et jeux.

Contemporaines 1912. - Mercredi 29 à 14 h 30 aux Trois-Rois, Mme Savary présentera des diapositives de Suisse; venez très nombreuses. Inscription pour Noël, nous fêterons 25 ans d'activité.

Contemporaines 1915. - Vendredi 24, match au loto dès 14 h au Cercle de l'Union; apportez des quines, svpl.

Contemporaines 1919. - Mercredi 22 reprise des activités; à 14 h à l'Hôtel des Trois-Rois, match au loto. - Notez la date du 6 décembre pour le souper de Noël.

Contemporaines 1923. - Réunion jeudi 23 à 14 h à la Croisette.

LE LOCLE

Action d'automne
 Embellissez votre jardin
bouleaux blancs
 3 pièces de 50cm à 55 cm Fr. 30.-
 3 pièces de 90 cm à 100 cm Fr. 50.-
 Pour tous renseignements s'adresser à:
Nordwestag SA
 Marais-Rouge Les Ponts-de-Martel
 ☎ 039/37 18 31

A vendre, cause double emploi
Renault 11 GTL
 57 000 km, 1983, expertisée jusqu'en 1987. Prix à discuter.
 ☎ 039/31 57 89 (heures repas)

A vendre
bois sec pour cheminée
 Bouleaux Fr. 90.- le stère
 Kerbes des marais coupées Fr. 120.- le stère.
 S'adresser à: **Nordwestag SA**
 Marais-Rouge Les Ponts-de-Martel
 ☎ 039/37 18 31



Pour être bien servi, faites réserver
vos pneus à neige
 chez votre spécialiste

Pneus Jeanneret - Le Prévoux
 Téléphone 039/31 13 69

MICHELIN - KLÉBER - DUNLOP - FIRESTONE
 ainsi que pneus à neige regommés

Batteries - Jantes - Antigel

Le 29 novembre 1986
 Le Locle

VENTE de la CROIX-BLEUE

Locaux à louer
 A louer au centre du Locle 1er étage, pour époque à convenir:
locaux de 385 m²
 pour fabrique, usine, exposition, ou bureaux divers.
 Pour tous renseignements, écrire sous chiffre EC 52618 au bureau de L'Impartial du Locle

■ AFFAIRES IMMOBILIÈRES ■

Couple cherche
appartement 3 ou 4 pièces
 tout confort, cuisine agencée (si possible avec cheminée).
 Région: La Chaux-de-Fonds, Le Locle pour fin mars ou au plus tard fin avril.
 ☎ prof. 039/21 11 35 Mme Von Arx,
 ☎ privé: 039/28 41 74

A louer au centre du Locle
appartement 3 pièces
 tout confort, cuisine agencée.
 Libre tout de suite.
 ☎ 039/31 20 53
 ou 039/31 32 18.

A louer studio
 Fr. 290.-
 ☎ 039/28 79 79
 ou 066/38 86 42

A vendre au Val-de-Ruz
terrain agricole
 d'une superficie totale de 105 102 m².
 Pour tous renseignements: **Fiduciaire Schenker Manrau SA**, à l'attention de M. J.-L. Frossard, Fornachon 29, 2034 Peseux, ☎ 038/53 45 41.

A vendre, à Pod 2000, Léopold-Robert 12, 12 étage,
superbe 2 1/2 pièces
 neuf, et tout confort.
 Faire offres sous chiffre S 28 - 554912, 2001 Neuchâtel.

Cherche appartement
 3 pièces, confort. Au centre
 ☎ 039/23 87 71 le matin

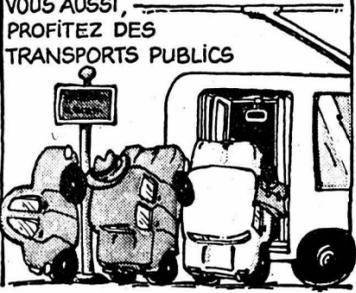
Attention amis Suisses
Le 25 octobre Foire de Montlebon
Grand déballage forain
 Nombreuses affaires à réaliser.
 Ambiance et animation assurées.

Le Locle, à louer
garages
 Rue des Jeanneret

Régie Henri-Pierre QUEBATTE
 Transactions immobilières et commerciales, Gérances
 25, Faubourg de l'Hôpital
 2001 NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 253229

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICIE
 VOUS AUSSI, PROFITEZ DES TRANSPORTS PUBLICS



Alfasud Sprint 1.5
 expertisée, 84 000 km, bon état, Fr. 3 700.-
 ☎ 039/44 11 95

Discothèque

Le Grand Duc

A vendre
Bus VW
 pour bricoleur, état de marche.
 +
 plusieurs **fenêtres**
 doubles vitrages, état de neuf.
 Dim. 160x60 et 160x120.
 ☎ 039/28 55 26, heures des repas.



Dans l'illustration: le break Volvo 740 et le plastique en béton «la circulation du repos» de Wolf Vostell.

Théâtre de la Chaux-de-Fonds
 Mercredi 29 octobre 20 h 30

DELOIS BARRETT CAMPBELL
 et
THE BARRETT SISTERS

Negro spirituals et Gospel songs
 Au piano: Charles Pikes
 Unique gala à La Chaux-de-Fonds
 Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/23 94 44

Le break Volvo 740 est là. Qu'advient-il de votre vieille voiture?

Notre photo vous montre ce que pourrait devenir votre vieille voiture, si vous êtes amateur de sculpture contemporaine. Par contre, si l'argent liquide vous intéresse, rendez-vous plutôt à l'agence Volvo. Elle reprendra votre véhicule à bon prix. Et vous remettra un break

Volvo 740 flambant neuf. Avec tout le confort, l'espace, la technologie, l'économie et les sécurités dont bien des voitures rêvent, mais que Volvo vous offre. La Volvo 740 (moteur à benzine de 2,3 litres/4 cylindres ou diesel de 2,4 litres/6 cylindres) existe en versions GL/Turbo,

limousine et break, de 60 kW/82 ch à 115 kW/156 ch. Dès Fr. 29'600.-, y compris 8 (huit!) ans de garantie contre la rouille.



Bon pour une documentation Volvo 740. De Volvo (Suisse) SA, Division voitures, case postale, 3250 Lyss. Pour:

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

Téléphone: _____

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

200e anniversaire de la mort de David de Pury Figure des temps modernes

Le présent illustre le passé, et le passé présage de l'avenir, si l'on en croit les propos tenus hier lors de la conférence de presse pour le bicentenaire de la mort de David de Pury. L'histoire de notre illustre donateur devient exemplaire. Elle porte l'image d'une région qui se veut entreprenante, prête à s'ouvrir aux courants de l'économie internationale.

Ce n'est peut-être pas un hasard si, en 1886, il n'a pas semblé utile de commémorer David de Pury, un siècle après sa disparition. Aujourd'hui, cette célébration réactualise un personnage fascinant. Un homme d'initiative dont le contexte neuchâtelois a besoin pour augurer de son propre avenir. Les manifestations qu'il suscite touchent des sujets clés des préoccupations régionales.

Né en 1709 David de Pury restera jusqu'à 18 ans à Neuchâtel. Un fort esprit de famille règne chez les De Pury. En l'absence de son père, avec qui il entretient une solide connivence, deux de ses oncles et sa mère se chargent de son éducation. Devenu adulte il part faire ses armes dans les milieux du grand négoce à Marseille, puis Londres. Les temps seront durs jusqu'à son installation définitive à Lisbonne. C'est là que la carrière de David de Pury prend une singulière envergure. Il travaillera avec le Nouveau Monde: il commercialise le diamant, extrait des premières mines au Brésil, et importera les bois précieux.

En 1762, le voilà riche. Sa fortune atteindra l'équivalent de 800.000 écus français ou de 2.500.000 frs or. Sa famille s'éteignant peu à peu, l'homme d'affaire se décidera à léguer la majeure partie de ses avoirs à Lisbonne et Neuchâtel.

Dès 1777 cette dernière bénéficiera de ses largesses: aux grands travaux de génie civil, comme le détournement du Seyon et la route du Plan, se succèdent la construction de l'hôpital, de l'Hôtel de Ville, du collège latin et du collège des Terreaux. Le donateur tenait à rester anonyme: mais personne à Neuchâtel n'a été dupe. On édifie un monument en son souvenir au milieu d'une place qui porterait son nom désormais.

La philanthropie de David de Pury repose-t-elle sur des activités esclavagistes? Louis-Edouard Roulet, historien et l'un des auteurs de la plaquette publiée sur David de Pury tempère les accusations:

En remplaçant David de Pury dans le contexte de son époque (la Révolution française n'a pas mis en lumière les

droits de l'homme quand il déployait ses activités), je pense qu'il ne porte aucune responsabilité. Il a assuré le convoi des

escalves des côtes africaines au continent américain.»

Pondéré, opiniâtre, et fervent chrétien: c'est probablement à ce titre que David de Pury, marqué par le calvinisme de son éducation, a légué sa fortune à Neuchâtel. «Pour que sa vie ait un sens», souligne encore Louis-Edouard Roulet.

Une célébration qui mérite réflexion

A la lumière de ce destin d'exception, plusieurs manifestations prendront place ces prochains jours à Neuchâtel.

Le Salon Expo du port, qui s'ouvrira officiellement vendredi 24 octobre, un stand lui sera consacré. Jean-Pierre Jelmini qui l'a conçu y dévoilera le cadre décoratif dans lequel David de Pury a vécu à Lisbonne. On y verra notamment quelques spécimens des azulejos, ces céramiques peintes dans les tonalités bleues, et qui décoraient les intérieurs portugais.

Les 29 et 30 octobre se déroulent à la Cité universitaire un séminaire intitulé «Actualités et perspectives du mécénat public et privé». Jacques de Montmolin, principal organisateur, a réuni une dizaine d'orateurs dont Elisabeth Weil, responsable du sponsoring à la National Gallery de Washington, Edgar Tripet, vice-pré-

sident de la Fondation Pro-Helvétia et enfin Claude Weber, chef du département des affaires publiques de Nestlé.

Ce séminaire a déjà intéressé une centaine de participants, dont plusieurs personnalités étrangères.

Une publication vient de paraître aux Editions Gilles Attinger sur David de Pury. Il a été écrit notamment par L.-E. Roulet, Jean Courvoisier archiviste de l'Etat et J. V. Serrao, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lisbonne.

Enfin, les pourparlers économiques bilatéraux avec le Portugal auront lieu à Neuchâtel le 28 octobre prochain. Nowel adhérent de la CEE, le Portugal sera représenté par Luis Caldeira da Silva, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. La délégation suisse sera conduite par l'ambassadeur Philippe Levy.

C. Ry

Pourparlers bilatéraux Suisse - Portugal Entretiens à Neuchâtel

Le 28 octobre se tiendront à Neuchâtel des pourparlers économiques bilatéraux entre la Suisse et le Portugal. L'accent des entretiens sera mis sur les problèmes liés à l'intégration européenne, indique le Département fédéral de l'économie publique (DFEP), dans un communiqué diffusé hier. Il sera également question de la coopération des pays de l'AELE et de la CEE dans le domaine de la recherche et du développement.

La délégation suisse sera conduite par l'ambassadeur Philippe Lévy, délégué du Conseil fédéral aux accords commer-

ciaux, et la délégation portugaise par le secrétaire d'Etat au commerce extérieur Luis Felipe Salles Caldeira da Silva. Les pourparlers fourniront l'occasion d'une analyse des relations économiques et commerciales bilatérales.

Les échanges commerciaux entre les deux pays sont actuellement en progression, malgré l'entrée du Portugal dans la CEE. Pour les huit premiers mois de 1985, les importations suisses étaient élevées à 165 millions de francs et les exportations à 249 millions de francs. Pour la même période de 1986, ces chiffres s'établissent respectivement à 184 et 275 millions de francs. Après une période de baisse entre 1981 et 1983, les échanges commerciaux entre les deux pays sont donc en progression. (ats)

Maison ravagée par le feu à Môtiers 21 h: deux explosions, puis les flammes ont crevé le toit

Impressionnant incendie. Au haut de la Grand-Rue de Môtiers, les maisons datant du début du 18e siècle sont serrées comme pour se tenir chaud. Celle de Willy Gander s'est enflammée hier soir. Il y aurait eu, auparavant, comme deux explosions.



Au nord, la seconde maison mitoyenne. Les flammes l'ont léchée sans l'embraser. (Impar-Charrère)

Alertés à 21 heures, les pompiers du Centre de secours, commandés par le capitaine Serge Droz, ont branché leur première lance sept minutes plus tard. Difficile de faire plus vite. C'est par l'intérieur, dans la fournaise de la vieille grange en feu que les sapeurs ont attaqué l'incendie.

Il fallait du courage et du sang-froid. Le panache rouge-orangé des flammes dépassait de cinq bons mètres la toiture. Il était nettement visible depuis les tours de Couvet.

SAUVER LES IMMEUBLES MITOYENS

Pendant que le Centre de secours se battait au cœur du brasier, les 35 pompiers de Môtiers, commandés par le capitaine Werner Oth, branchaient des lances pour sauver les immeubles mitoyens. Dans celui de M. Lebet, situé au nord de la maison Gander, la famille, aidée par des voisins, emportait fébrilement le mobilier, les papiers, les souvenirs. Tout ce matériel s'entassait dans le hangar du marchand de bois J.-J. Bobillier.

De l'autre côté, au sud, une petite maison semblait moins en danger que celle des Lebet. Les deux ont été sau-

vées. Vers 22 h, donc une heure après l'alarme, le sinistre était pratiquement maîtrisé. Un nouvel exploit des pompiers du Centre de secours dont la rapidité et le courage sont dignes d'éloges.

DEUX EXPLOSIONS

Quelles sont les causes du sinistre? Hier soir, personne ne pouvait répondre à cette question. M. Gander participait à la répétition de la fanfare quand sa maison s'est enflammée. Des voisins auraient entendu deux explosions, suivies de l'embrasement de la toiture. Le drame était joué.

Si les murs sont encore debout, l'intérieur de la maison est complètement détruit. Certains planchers se sont effondrés. La famille Gander a tout perdu.

Il y a longtemps que pareil sinistre ne s'était déclaré à Môtiers. Le dernier, sauf erreur, eut lieu en 1958. Une impressionnante bâtisse située au début de la Grand-Rue, près de l'Hôtel des Six-Communes, avait été détruite. Reconstituée, elle abrite aujourd'hui la poste et les bureaux du registre foncier.

JJC

PUBLICITÉ

864

L'argent ne vient pas tout seul. Il faut l'aide des banques.



La propriété comme la liberté est une valeur fondamentale. Elle se constitue par l'épargne.

Le fait d'épargner est naturel à l'homme. Il sait qu'en renonçant à une dépense aujourd'hui, il pourra en faire une plus importante demain. Mais ses motivations sont diverses: l'un épargne pour remé-

dier à l'adversité, un autre pour être propriétaire, un troisième pour profiter de la vie.

Les banques accueillent et font fructifier cette épargne.

Elles favorisent ainsi la constitution du patrimoine et son développement.

LES BANQUES SUISSES

une part active de notre économie

Année de l'Association Suisse des Banquiers, case postale, 4002 Bâle

NEUCHÂTEL

Motard hospitalisé

Un accident de la circulation s'est produit hier à 9 h 55, rue Pierre-à-Mazel, entre un motocycliste et un cyclomotoriste dans des circonstances que l'enquête établira. L'ambulance a transporté dans un hôpital le conducteur de la moto, soit M. Laurent Banwarth, né en 1944, de Bevaix, souffrant de douleurs au dos et aux côtes.

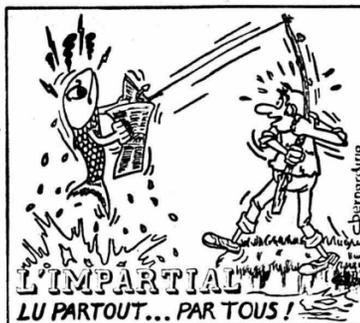
Motocycliste contre un mur

Un motocycliste a violemment heurté un mur, hier à 13 h 20, Crêt-Taconnet. Il s'agit de M. Pascal Nydegger, né en 1966, domicilié en ville, qui a été hospitalisé souffrant de la jambe droite et d'une profonde coupure au visage.

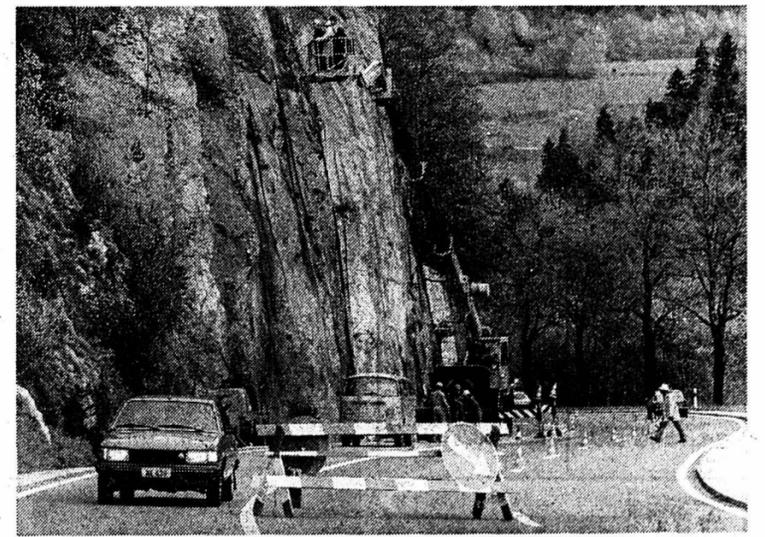
Collision

Une collision mettant en cause trois automobiles s'est produite hier à 18 h 35, rue de Parcs, pour une raison que l'enquête établira. L'un des conducteurs, M. Massimo Franchi, né en 1966, domicilié en ville, a été transporté en ambulance dans un hôpital pour y subir un contrôle.

Suite des informations neuchâteloises ► 24



Travaux au Crêt-de-l'Anneau, entre Travers et Noiraigue Une chicane pour plus de sécurité



Entre les travaux du viaduc et la purge des rochers. Une chicane pour les automobilistes. (Impar-Charrère)

Sur le viaduc du Crêt-de-l'Anneau, à Travers, des ouvriers remplacent depuis la fin du mois d'août la trop fameuse barrière par une glissière de sécurité. Plus loin, sécurité toujours, des ouvriers purgent le rocher. Prudence en traversant ces chantiers.

La belle barrière, qu'il fallait remplacer par tronçon de quatre mètres chaque fois qu'un automobiliste la touchait coûtait au moins 500 francs le mètre. Avec la glissière qui vient d'être posée, la facture sera moins élevée et la sécurité accrue.

Pour l'instant, seul le côté nord a été changé. La barrière sud cédera sa place à une glissière l'an prochain.

Profitant de ces travaux qui ralentissent la circulation sur le viaduc, le département des Travaux publics a com-

mandé une purge du rocher surplombant la route, au nord côté Noiraigue. Juchés sur une nacelle élevée par une auto-grue, les ouvriers ont commencé par démonter les treillis de protection. Ils feront ensuite tomber les pierres qui s'effritent. A cet endroit, la roche est de mauvaise qualité.

Pendant la durée de ces travaux, la circulation, en direction de Travers, ne se fera plus que sur une voie - impossible de dépasser.

Une sorte de chicane constituée avec des barrières se trouve sur le passage. A grande vitesse, la manœuvre est délicate. On ne peut que conseiller la prudence aux automobilistes qui passeront par là ces prochains jours...

JJC

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À VENDRE
petit immeuble locatif
 dans village du Jura neuchâtelois
 Ecrire sous chiffre 87-165 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.

A louer au Locle
 Envers 9, pour avril 1987
appartement
2 grandes pièces
 3e étage, très ensoleillé, bain, cuisine agencée, jardin, garage.
 ☎ 039/31 20 24

«A louer Bois-Noir 39-41 tout de suite ou pour date à convenir»
studios non meublés
 Loyer mensuel charges comprises Fr. 283.-
 ☎ 039/26 06 64

Particulier
cherche à acheter
 maison familiale ou petit locatif si possible avec garages, de préférence à La Chaux-de-Fonds.
 Faire offre sous chiffre MP 25768 au bureau de L'Impartial.

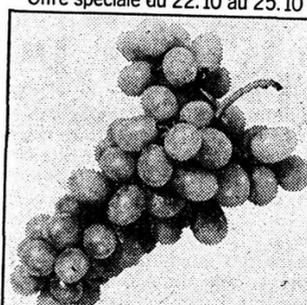
A VENDRE
 A VILLERET, centre du village
petit immeuble locatif
 entièrement rénové en 1985-1986 comprenant 3 appartements de 4 pièces dont 1 attique avec cheminée (mansardé) et 1 appartement de 3 pièces.
RGV
 RÉGIE GECO-VAUCLAIR SA
 23 RUE DE LA MOLIERE 2800 DELEMONT
 066/22 90 66

SOGIM SA
 À LOUER
LOCAL INDUSTRIEL
 ou atelier, 60 m².
 lavabo + WC, (centré).
 S'adresser à Sogim SA, Société de gestion immobilière, Av. Léopold-Robert 42, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 84 44

A vendre à La Chaux-de-Fonds grande surface de 142 m²
 idéale pour bureaux dont 1 pièce principale de 60 m²
 Sa situation au centre ville et sa terrasse périphérique permettent des conditions «d'accueil-travail» optimales. Finitions au gré du preneur.
 ☎ 039/23 83 68
HABITATIONS POUR TOUS SA
 Agence cantonale: rue des Moulins 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 94 94
 Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

MIGROS

Raisins Uva Italia
 Offre spéciale du 22.10 au 25.10



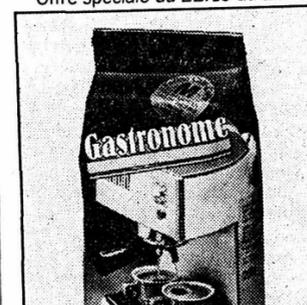
Le kg **190** le carton de 4 kg **720**
 (1 kg = 1.80)

Toutes les crèmes en gobelets de 500 g
 Offre spéciale du 22.10 au 28.10



500 g **140 110**
 (100 g = -.22)

Café Gastronomo 250 g -.50 de moins 1 kg 2.- de moins
 Offre spéciale du 22.10 au 28.10



Exemple: en grains 250 g **370 320**
 (100 g = 1.28)
 En grains ou moulu et emballé sous vide

Cornichons, petits oignons blancs et Mixed Pickles en verres de 205 g -.25 de moins
 Offre spéciale du 22.10 au 4.11



Exemple: Cornichons 205 g (Eg = 125 g) **120 -.95**
 Eg (100 g = -.76)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 22.10 au 25.10
Boules de Berlin
 5 pièces 300 g ~~2.80~~ **2.20**
 (100 g = -.73,3)

Offre spéciale du 22.10 au 4.11
Fromage à raclette Raccard
 En morceaux de 500 et 700 g
 Le kg ~~17.10~~ **14.-**
 En tranches (de France)
 Le kg ~~19.20~~ **15.80**

Offre spéciale jusqu'au 28.10
Aproz Citron, Grapefruit et Orange en bouteilles de 1 litre -.25 de moins
 Exemple: Citron 1 litre ~~75~~ **50**
 (+ Dépôt)

Purée de pommes de terre Mifloc 150 g -.30 de moins 4 x 100 g -.90 de moins
 Offre spéciale du 22.10 au 28.10



Exemple: 4 x 100 g **390 3.-**
 (100 g = -.75)

Lait maigre UHT
 Multipack du 22.10 au 28.10



1 litre **-.95 -.75**
 Dès 2 emballages

Exelcat pour chats en boîte de 400 g
 Multipack du 22.10 au 28.10



400 g **140 110**
 (100 g = -.27,5)
 Dès l'achat de 2 boîtes au choix

Surprise Migros no 43



Visseuse-perceuse à percussion électronique
 450 watts, inversion du sens de rotation, mandrin de 13 mm. Pour percer et perforer des plaques de béton de 16 mm au maximum; pour visser et dévisser.
 2 ans de garantie.
88.-

MIGROS

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À VENDRE OU À LOUER
 au centre de La Chaux-de-Fonds
surfaces commerciales avec vitrines
 Vastes locaux de stockage 500 m², divisibles au gré du preneur.

surfaces de 95 et 80 m²
 pour bureaux et ateliers.
 Excellente situation, accès facile.
 Faire offres sous chiffre 87-159 à ASSA, Annonces Suisses SA, case postale 148, 2001 Neuchâtel.

Peugeot 205 GT
 4 portes, expertisée. Prix intéressant
 Crédit possible
 ☎ 039/26 77 10

Ford Torino Squire Break
 1972, moteur: 50 000 km, blanc-rouge, 8 places, 5,7 L, 285 CV sae, radio-cassettes, crochet de remorque. Expertisé: mars 1986
 Fr. 4 600.-
 ☎ 039/23 13 92 entre 12 h 30 et 13 h 30

Prochainement

COURS EN SOIRÉE

PROGRAMME 1986-87

<input type="checkbox"/> Secrétariat	<input type="checkbox"/> Cours de vente
<input type="checkbox"/> Comptabilité	<input type="checkbox"/> Cours informatique à Neuchâtel
<input type="checkbox"/> Langues	

Pour de plus amples renseignements retournez le coupon ci-dessous à: **INSTITUT BYVA**, av. de la Gare 39, 2000 Neuchâtel

Nom: _____ Rue: _____ ☎ privé: _____

Prénom: _____ Localité: _____ ☎ prof: _____

BYVA, DES COURS EN SOIRÉE DANS TOUTE LA SUISSE

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Séance du Tribunal du district du Val-de-Ruz Cent francs la gifle...

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Philot, substitué au greffe, a siégé hier à l'Hôtel de Ville de Cernier.

- Quatre cents francs! Qui dit mieux?

Non, il ne s'agit pas d'une vente aux enchères, mais de la somme qu'ont coûté les quatre gifles que le prévenu C. G. a administrées au plaignant. Ce dernier brûle parfois des déchets dans son verger. Le prévenu estime que le feu se situe trop près des maisons d'habitations du village. Les remarques verbales de C. G. n'obtenant aucun effet, le prévenu a donné un soir, devant le bistrot du village, des gifles au plaignant. Celui-ci affirme qu'il y en a eu quatre. Le prévenu n'en reconnaît que deux. Après bien des palabres, les protagonistes sont arrivés à un arrangement: C. G. a payé, séance tenante, 200 francs à titre de «tort moral» et 200 francs en faveur de l'Hôpital de Landeyeux. Le président a pu, ainsi, ordonner le classement du dossier.

IVRESSE AU VOLANT

L'inévitable ivresse au volant de la matinée était consacrée à A. F. Le 11 août 1986, s'engageant dans une zone en chantier de la route Valangin - Dombreson, le prévenu a déplacé son véhicule sur la gauche afin d'emprunter l'unique voie de circulation. Au cours de cette manœuvre, la roue avant gauche mordit la banquette en terre battue. Le véhicule dévala le talus et s'immobilisa au bas de celui-ci, sur les roues.

Pourtant, je ne roulais qu'à 25 km-h! a affirmé le prévenu à l'audience.

La prise de sang effectuée sur A. F. révéla un taux moyen d'alcoolémie de 1,22 pour mille. Tenant compte de l'absence d'antécédent identique, le tribunal a condamné le prévenu à 900 francs d'amende, qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, et à 332 fr 50 de frais.

V. C. a garé sa voiture à Fontaines, à cheval sur le trottoir bordant la rue prin-

cipale, malgré une ligne interdisant l'arrêt, tracée peu avant le passage pour piétons. La position de la voiture ne laissait, en sus, plus assez de passage aux piétons. Bien que le gendarme verbalisateur lui en ait offert la possibilité, V. C. n'a pas voulu régler immédiatement l'amende d'ordre de 20 francs. Après examen du cas, le ministère public, relevant encore d'autres infractions, a renvoyé le prévenu devant le tribunal en requérant contre lui une peine de... 60 francs d'amende.

A l'audience, V. C. a expliqué qu'il n'était pas en stationnement à cet endroit, mais occupé au déchargement de marchandises.

- La ligne jaune tracée sur la chaussée interdit tout arrêt, lui a expliqué le président.

Finalement, V. C. a été condamné à 60 francs d'amende et 39 fr 50 de frais.

JUGEMENT REPORTÉ

Propriétaire d'une maison au-dessus des Hauts-Geneveys, G. B. a élevé, à l'emplacement d'un ancien bûcher cadastéré, deux garages sans avoir requis, au préalable, les autorisations nécessaires.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Guillaume Joseph Henri André, fils de André Jacques Henri, Coffrane, et de Rachel Marie Yvonne, née Tamborini. - Wildhaber Léo Antoine, fils de Antoine Léo Pascal, Neuchâtel, et de Sylvie, née Burger. - Dumani Sara Leah, fille de Alain Jorge, Boudry, et de Natalie Linda, née Hayes. - Margueron Noémie, fille de Pascal Marcel, Areuse, et de Evelyne Ariane, née Rougemont. - Schaub Nicolas, fils de Olivier, Auvernier, et de Chantal Elisabeth, née Dubey. - Scarselli Dario, fils de Mario, Colombier, et de Antonietta, née Furioso.

Mariages

Minder Fred André, et Giani Mariella Renée Alda, les deux à Neuchâtel. - Hauert Stéphane Jean, et Boillat Carole Shirley, les deux à Neuchâtel. - Renaud Claude Antoine, et Baur Sonia, les deux à Corcelles-Cormondrèche.

Le fait que le prévenu ait, aujourd'hui, déposé une demande de sanction de plans en bonne et due forme, n'a pas empêché son renvoi devant le tribunal, pour infractions à la Loi cantonale sur les constructions; avec, à la clé, une réquisition de 1000 francs d'amende. A l'audience, le prévenu a reconnu les faits et a conclu à une forte réduction de l'amende requise.

Le président a décidé de rendre son jugement à huitaine. (Zn)

Un journaliste condamné à Genève Victoire pour Longo Mai

Un journaliste libre suisse a été condamné le 25 septembre dernier par le Tribunal de première instance de Genève pour atteinte illicite aux intérêts personnels de Longo Mai, ont indiqué lundi à l'ATS des responsables de la coopérative européenne. Longo Mai avait intenté un procès contre le journaliste, domicilié à Genève, pour un article paru dans le quotidien bernois «Bernener Zeitung» le 11 décembre 1979.

Le tribunal a également condamné

le journaliste à la publication du jugement dans le «Bernener Zeitung» et à plus de 4800 francs de frais de justice. Le délai de recours a été fixé qu'10 novembre prochain.

Après audition des témoins, le tribunal a estimé que certains passages de l'article incriminé constituaient une atteinte illicite aux intérêts de Longo Mai, notamment celui qui mentionnait un détournement général des dons publics par certains dirigeants de la coopérative pour l'achat de voitures rapides et pour le financement de cours de pilotage. Autre passage incriminé, celui qui fait mention de l'exploitation de l'idéalisme des jeunes dans la coopérative et qui précise que Longo Mai doit s'attendre à une fin épouvantable («Longo Mai steht Ende mit Schrecken bevor»).

Selon le jugement rendu par le tribunal, le journaliste n'a pas fait la démonstration d'un fait concret - les allégations ayant trait à un détournement de fonds - chiffres à l'appui. Interrogé hier par l'ATS, le journaliste a déclaré qu'il ne savait pas encore s'il ferait recours contre cette décision. (ats)

COLOMBIER

Recherche de témoins

Vers 13 h 30, hier, un cyclomoteur piloté par le jeune C. P., de la localité, roulait rue Basse en direction du centre du village, quand il se trouva en présence d'une voiture Renault de couleur bronze circulant en sens interdit. Le cyclomotoriste a alors fait un écart à droite pour éviter la collision, perdant ainsi l'équilibre et chutant sur la chaussée. Blessé, il a été transporté par ambulance dans un hôpital, qu'il a toutefois pu quitter après y avoir reçu des soins. Le conducteur, ainsi que les témoins, sont priés de s'annoncer à la gendarmerie de Boudry, tél. (038) 42.10.21.



Au Louverain: «La guerre à deux voix»

Journaliste depuis une vingtaine d'années, Laurence Deonna a pratiqué ce que l'on nomme le «grand reportage» dans de nombreux pays minés par des conflits intérieurs ou extérieurs. La guerre du Liban et l'intégrisme musulman de l'Iran de Khomeiny sont encore d'une actualité brûlante. Mais elle vient surtout de publier un ouvrage très intéressant rassemblant les témoignages de femmes. Israéliennes et Égyptiennes, ayant vécu 25 ans de guerre, un quotidien fait d'incertitudes et de drames. Des voix qui ont aussi des visages et qui donnent à ce livre un relief saisissant. Laurence Deonna sera l'hôte du Centre du Louverain, aux Geneveys-sur-Coffrane, vendredi 24 octobre, à 20 heures. Elle parlera, lors d'une conférence-débat, des réflexions que lui ont inspirées ces femmes auxquelles elle a consacré cet ouvrage. (Imp)

Vente paroissiale aux Hauts-Geneveys et à Fontainemelon

Samedi prochain 25 octobre, se déroulera la vente paroissiale de Fontainemelon et des Hauts-Geneveys. Dans chaque village, au collège des Hauts-Geneveys et au local des Travaux publics de Fontainemelon, un marché sera organisé dès 7 h 30. On pourra aussi s'approvisionner en fruits, légumes, ramequins, gau-

fres et même déguster une soupe aux pois.

L'après-midi, un grand bazar avec divers bancs de couture, lainages, fleurs et artisanat sera ouvert dès 13 h 30 à la salle de gymnastique de Fontainemelon. Il y aura également des jeux, des films vidéo ainsi qu'un manège pour les enfants. Après le repas du soir, une soirée familiale animera la vente avec la participation de la fanfare «L'Ouvrière» et du Chœur mixte de La Côte-Engolion, dirigé par Maurice Sunier. (ha)

Cernier hôte de Modhac 86

La commune de Cernier est cette année l'hôte d'honneur de la grande exposition chaux-de-fonnière «Mode et Habitation» Modhac 86, à Polyexpo. A cette occasion, une journée spéciale dédiée à Cernier aura lieu samedi 25 octobre.

Afin de permettre aux habitants de la commune de visiter le stand du village à Modhac, un service de bus spécial sera organisé samedi par les Transports du Val-de-Ruz avec départ de Cernier à 18 h 45. Le retour est prévu à 22 h 30 au départ de Modhac.

Les billets spéciaux sont à retirer au bureau des VR ou au bureau communal de Cernier. (Imp)

Suite des informations
neuchâteloises

► 31



Etre en avance sur le temps:

c'est le défi que nous devons sans cesse relever pour rester à la tête de la technologie horlogère et microélectronique mondiale.

Qui dit stratégie offensive, dit perspectives d'avenir dynamiques pour des ingénieurs qui «en veulent».

Raison pour laquelle nous leur offrons une activité dans le développement des produits horlogers du futur.

INGENIEUR EPF en électronique

Profil du poste

Développement de circuits intégrés CMOS.

Profil du candidat

Connaissances dans le domaine de la microélectronique et des microprocesseurs.

INGENIEUR EPF en électronique

Développement de récepteurs miniatures.

Connaissances dans le domaine des télécommunications et des antennes.

INGENIEUR EPF en microtechnique

Développement de micro-moteurs électromagnétiques.

Connaissances dans le domaine de l'électromagnétisme et des moteurs électriques.

Si l'un de ces postes vous intéresse, si vous désirez aller toujours plus loin, si vous aimez travailler de façon indépendante dans un laboratoire de développement, et si vous êtes convaincu que l'industrie horlogère suisse ne parviendra à saisir ses chances d'avenir qu'avec des produits de haute fiabilité, vous pourriez être le collaborateur que nous cherchons.

N'hésitez pas à nous contacter! Envoyez votre offre écrite à Monsieur B. Aebi, de notre Service du personnel, qui se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches
2540 Granges, tél. 065/512111

ETA - une société de SMH

Brasserie la Petite Poste
 Av. L.-Robert 30a - ☎ 039/23 15 27
Ce soir tripes

FRISBA
Garages préfabriqués
 max. 7,5 m
 max. 3,35 m
Maintenant en 9 dimensions!
 Plus que tout autre fabricant suisse | Plus long ou plus large | Plus long et plus large
FRISBA SA
 1095 Lutry, Téléphone 021/391333

Jeune sirène de 25 ans aimant la danse, la musique, les animaux et la nature cherche
jeune pêcheur
 de 28 à 33 ans, désireux de la sortir de l'eau pour partager véritable amitié, sorties et plus si entente. Photo et téléphone souhaités. Réponse à toutes mises.
 Ecrire sous chiffre 06-S 320455 Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

TRAVINTER
 Nous cherchons pour une société cliente:
1 dessinateur (trice) sur machines A
 au bénéfice d'un CFC. Débutant bienvenu. Excellentes conditions de travail. Horaire libre. Entrée à convenir.
 64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds (039) 23 55 23

AU MANDARIN
 長春花飯館
 RESTAURANT CHINOIS
et son magnifique bar vous proposent:
 6 menus gastronomiques, choix de mets, entrées et desserts, tous les jours un menu chinois à Fr. 11.- et... un excellent moment de détente.
 Léopold-Robert 61, ☎ 039/23 32 50 (1er étage du Terminus), Fam. K. Abou-Aly

PETITES ANNONCES

A vendre

MULTICOPIEUSE à alcool révisée, parfait état. Prix intéressant. ☎ 039/28 66 30, dès 19 heures.

1 MANTEAU de fourrure vison brun, pleine peau, taille 38. ☎ 039/23 02 84 ou 039/28 81 71.

4 PNEUS NEIGE, sur jantes Good-Year pour Opel Ascona, peu roulé, parfait état, Fr. 220.- ☎ 039/28 19 82

POUSSE-POUSSE JUMEAUX, séparable, avec accessoires. ☎ 039/28 60 53

Perdus - trouvés

TROUVÉ CHAT, genre chartreux gris, particularité queue cassée. ☎ 039/28 30 18

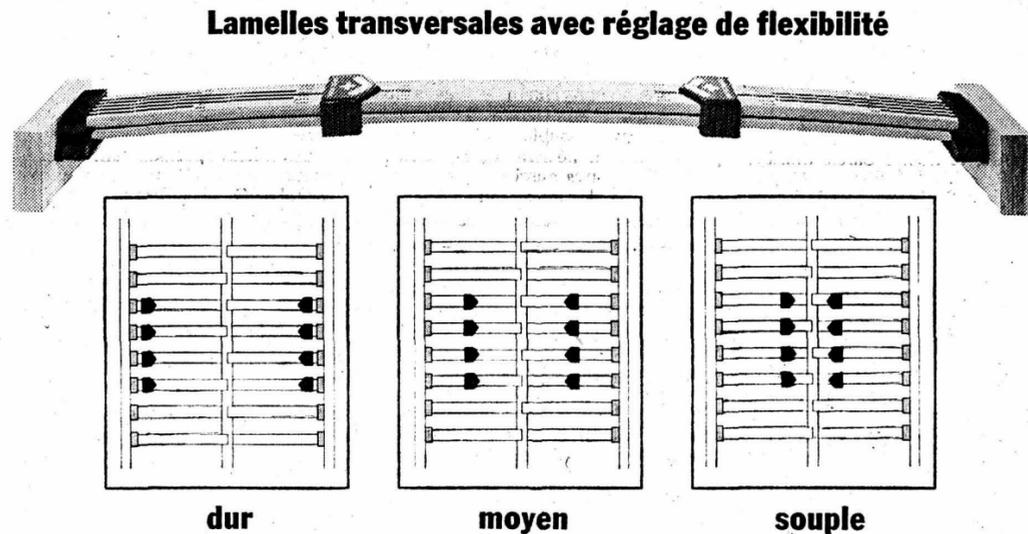
EGARÉE CHATTE beige et brune, yeux bleus, avec une sangle jaune. ☎ 039/28 43 78.

Tarif réduit
 85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
 annonces commerciales exclues

Le saviez-vous?



MICASA a maintenant un ensemble matelas/sommier spécialement conçu pour garantir le maintien impeccable du corps et s'adapter aux besoins individuels.
Matelas de santé SANAFLEX DELUXE
Sommier SANAFLEX



Lamelles transversales avec réglage de flexibilité

dur moyen souple

Nouveau
Matelas de santé SANAFLEX DELUXE

Noyau en polyéther spécial ultra-souple pourvu de canaux d'aération garantissant une bonne circulation de l'air. Couche de pure laine vierge et de poil de chameau.

95 x 190 cm
465.-

Nouveau
Sommier SANAFLEX

Lamelles transversales avec réglage individuel de flexibilité, chevet relevable. Moyennant un supplément, en vente également avec crémaillère et pied relevables.

95 x 190 cm
225.-

Matelas et sommiers sont livrables en d'autres dimensions.

av. Léopold-Robert 79, La Chaux-de-Fonds

PRÊTS PERSONNELS
 Un manque d'argent n'est pas un problème si vous contactez
MERCUREX S.à.r.l.
 Rue du Château 1
 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. (021) 54 41 33
 Discretion - Rapidité
 Intérêts raisonnables

A vendre
pommes
 boskoop, cloches jonathans, non traitées; Vonnez Samuel. 1432 Belmont s/Yverdon ☎ 024/35 12 41

A vendre
Peugeot 309 GR 1300
 10 000 km, jantes aluminium, toit ouvrant, expertisée. ☎ 039/53 15 37

A vendre
Citroën GSA Break
 5 vitesses, 1982, rouge, expertisée, garantie totale, sans acompte, Fr. 178.- par mois
 Garage de La Ronde Fritz-Courvoisier 55 ☎ 039/28 33 33

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir:
1 monteur électricien qualifié pour câblage et raccordements
1 mécanicien de précision CFC pour usinage et maintenance
1 aide-mécanicien polyvalent
 Postes stables avec bonnes conditions.
TRAVINTER (039) 23 55 23
64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds

MICASA
Oui, à MIGROS

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à La Chaux-de-Fonds
 bel appartement de **4 1/2 pièces, 132 m²**
 centre ville
Fonds propres: Fr. 25 000.-
Mensualité: Fr. 1012.- (toutes charges comprises)
 Consultez-nous: ☎ 039/23 83 68

Le Locle à vendre
 magnifique appartement de **3 pièces**
 situation privilégiée
Fonds propres: Fr. 10 000.-
Mensualité: Fr. 444.- (toutes charges comprises)

HABITATIONS POUR TOUS SA
 Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
 Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Echanges scolaires Wildhaus - Saint-Imier A la découverte d'autres Suisses

Les 17 élèves de la classe de 9e classique-scientifique de l'Ecole secondaire de Saint-Imier partiront samedi pour Wildhaus où ils seront accueillis par une classe de même niveau. Ce sera l'occasion, pour les élèves, de découvrir un autre milieu, une autre langue et un autre mode de vie. A leur tour, les élèves de Wildhaus seront accueillis à Saint-Imier au début du mois de mars. Cet échange est exceptionnel dans l'histoire de l'école imérienne puisqu'il est patronné par l'Union de Banques Suisses et mis sur pied au niveau de la Confédération. A deux reprises, Saint-Imier avait déjà fait acte de candidature pour une telle expérience, cette fois aura été la bonne.

Hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, M. Pierre Leuthold, directeur de l'Ecole secondaire de Saint-Imier, a expliqué le pourquoi et le comment de l'échange qui va se faire dès samedi. C'est en mars dernier que l'école imérienne a été avisée par lettre de la direction de l'instruction publique qu'un échange se ferait cette année avec des élèves de Wildhaus, échange patronné par l'Union de Banques Suisses, qui met cent francs à disposition par élève, et organisé au niveau de la Confédération. L'Union de Banques Suisses avait porté son choix sur dix classes secondaires de Suisse allemande et de Suisse romande.

En 1984 et 85, Saint-Imier avait déjà

manifesté son intérêt pour une telle expérience, mais sa candidature n'avait pas été retenue. Cette année, l'Ecole secondaire voit son tour arriver avec satisfaction. Elle a nommé M. Denis Gerber responsable de l'organisation de l'échange. En juin, les parents d'élèves ont été informés de l'échange et ils ont tous répondu favorablement à cette idée, comme d'ailleurs aussi la commission d'école. Une correspondance a alors commencé entre les deux classes et les deux écoles.

Pour M. Denis Gerber, qui a organisé l'ensemble de l'opération avec son collègue de Wildhaus, M. Litscher, directeur de l'Ecole Wildhaus-Alt St. Johann, il

s'agit avant tout de plonger les enfants dans un autre contexte, de les faire découvrir un autre mode de vie et une autre langue. Les élèves vivront donc dans la famille de leurs correspondants et sur place ils découvriront la vie du lieu, soit en pratiquant le sport, soit en travaillant plus ou moins scolairement, ou encore en sillonnant la région à pied, en téléphérique ou en bus. Leur séjour durera une pleine semaine, de quoi revenir avec un regard neuf sur une autre région du pays dans laquelle on ne parle pas le français. «Il ne s'agira cependant ni d'apprendre l'allemand, ni de faire des vacances», précise M. Gerber.

Autre point qui mérite d'être relevé: l'échange ne coûtera rien aux parents, mis à part l'argent de poche de leurs enfants. La classe de Saint-Imier qui a la chance de vivre cette expérience s'y prépare depuis des semaines avec enthousiasme. Et si l'on sait que ces élèves seront accueillis samedi à Wildhaus par la fanfare de l'école, qu'ensuite ils prendront un repas commun préparé par les élèves de 7e et de 8e de l'école de Wildhaus, on peut dire d'ores et déjà qui ne les uns, ni les autres ne seront déçus de leur séjour.

C. D.

Affaire de drogue jugée à Moutier Vingt-quatre mois de prison

Le Tribunal de district de Moutier a tenu une importante séance hier, présidée par Me Ronald Lerch. Un jeune homme de Moutier, âgé de plus de 20 ans, comparait sous la prévention d'infraction à la LFStup.

Il avait acheté, vendu et consommé de la drogue et était récidiviste.

Il a été condamné à 24 mois de prison ferme. Deux sursis ont été révoqués et il devra, d'autre part, payer à titre compensatoire à l'Etat 4000 fr. Il supportera également les frais judiciaires. (kr)

Danse contemporaine
à Villeret



cela va
se passer

A l'occasion de son 15e anniversaire, le (Centre de culture et de loisirs (CCL) de Saint-Imier a décidé d'organiser deux jours de spectacles consacrés à la danse contemporaine. C'est ainsi que le vendredi 24 octobre et le samedi 25 octobre, plusieurs spectacles sont proposés à la population à la salle communale de Villeret. Le premier rendez-vous est fixé le vendredi à 20 h pour les trois solos de Gabrielle Renaud, de Lausanne, intitulés «Rue du Pont 36», «Crescendo» et «Femka». A 22 h, les spectateurs pourront assister à «Trans-Humeur», de la danseuse neuchâteloise Dominique Gabella qui sera accompagnée de ses musiciens. Le samedi à 20 h, c'est «Somnambules» de Doris Vuilleumier, de Bienne, qui est au programme. A 22 h le même soir, les amateurs de danse contemporaines verront enfin Fabienne Berger, Fribourgeoise, dans «Trop'ptite». Cette artiste sera aussi accompagnée en direct par des musiciens.

On peut signaler aussi que le samedi, chacun pourra s'essayer à la danse contemporaine en présence de Dominique Gabella. Cet ensemble de manifestations consacrées à la danse permettront au public de comparer les différentes voies choisies par chacun de ces artistes. (cd)

René Bazinet à Espace Noir



Le jeudi 23 octobre à 20 h 30 au Théâtre d'Espace Noir, le mime-acteur René Bazinet présentera son nouveau spectacle à la population. Après des études de théâtre au Canada, l'artiste a travaillé le mime à Paris dans l'école de Jacques Lecoq et depuis 1980 il sillonne l'Europe

avec ses créations fantasques. Bondissant, aérien, il passe avec une virtuosité inouïe de la gaieté spontanée à l'effroi le plus agité.

Le «Dragon noir» son nouveau spectacle est un voyage dans le rire et son opposé obligatoire, la gravité, où l'on découvre que «le bien n'existe que grâce à la présence du mal».

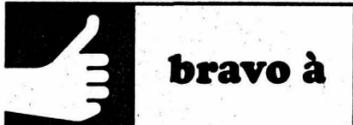
(comm-cd)

Tramelan: loto de l'Harmonie de la Croix-Bleue.

C'est vendredi et samedi prochains, 24 et 25 octobre, chaque soir à 20 h, le samedi dès 16 h, que se déroulera à l'Hôtel-Restaurant de la Croix-Bleue de Tramelan le traditionnel grand loto de l'Harmonie de la Croix-Bleue.

Les responsables ont tout mis en œuvre afin de disposer à nouveau d'un riche pavillon de quines de toutes variétés tels que plaquettes en or, jambons, paniers garnis, etc.

La société souhaite d'ores et déjà une très cordiale bienvenue aux joueurs qui se donneront rendez-vous à la Croix-Bleue pour passer un agréable moment au loto de l'Harmonie. (comm)



M. O. Fiechter...

...de Saint-Imier, qui a réussi dimanche, dans les locaux du Judo-Club de Delémont, son examen de passage pour l'obtention de la ceinture noire de judo. (comm)

Accident sur l'autoroute en Pays zurichois Un Biennois trouve la mort

Une recrue de 20 ans s'est tuée mardi vers 3 heures à Grüningen au volant d'un Pinzgauer. Le véhicule appartenant à l'Ecole de recrues des troupes de transmissions 262 roulait sur l'autoroute près d'Esslingen, en direction d'Hinwil. Pour une raison inconnue, le camion a soudain percuté un candélabre. Le véhicule s'est retourné. Grièvement blessé, le jeune homme est décédé sur les lieux de l'accident, a confirmé hier à midi le Département militaire fédéral (DMF). Le DMF qui précise qu'il s'agit de Markus Tönz, domicilié à Bienne.

(ats)

Budget 87 de l'Etat de Berne A l'horizon, le déficit

Un volume des finances dépassant quatre milliards de francs, un déficit de 164 millions de francs. Tel est l'aspect du budget 1987 de l'Etat de Berne présenté hier par le nouveau directeur des finances bernoises, le conseiller d'Etat Ueli Augsburger. Le budget 1986 prévoyait un déficit de 69 millions de francs. Quant au plan financier 1988-1990, il prévoit une augmentation continue du déficit qui atteindra 295 millions de francs en 1990.

Le budget 1987 prévoit 3,96 milliards de francs de recettes et 4,12 milliards de francs de dépenses. L'augmentation du déficit par rapport à 1986 n'est cependant pas due à une prodigalité de l'administration, mais à une des conséquences de l'affaire des finances: l'interdiction de constituer des actifs transitoires, ces sommes effectivement dépensées mais pas encore inscrites dans les comptes. La dissolution de ces actifs transitoires coûtera au canton 80 millions de francs environ en 1987, soit la moitié du déficit envisagé.

Autres sources du déficit, la diminution des recettes. D'une part celles issues des impôts. La nouvelle loi cantonale sur les impôts qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain, fera perdre au canton quelques 120 millions de francs. D'autre part celles des subventions fédérales,

ÉTAT CIVIL

LA FERRIÈRE

Mariage

Lanz Paul, La Ferrière, et Personeni Marisa Ornella, Le Locle.

Artistes lyriques chinois à Saint-Imier Le merci des réfugiés à la population

Trois familles de réfugiés du sud-est asiatique vivent dans notre région depuis six ans. Aujourd'hui, en offrant à la population une matinée musicale, elles veulent dire leur reconnaissance à tout ceux et à toutes celles qui les ont aidés et soutenus. La matinée musicale, qui réunit quatre artistes lyriques chinois, se déroulera dimanche à 15 h 30 aux Rameaux. Le même jour, à 20 h 30, les mêmes artistes présenteront des chants populaires à Espace noir.

«Nous sommes des réfugiés du sud-est asiatique. Il y a six ans, nous arrivions en terre suisse pour la première fois. Durant six ans nous avons été soutenus moralement, aidés matériellement. Aujourd'hui, nous volons de nos propres ailes. Adultes, nous avons un emploi qui nous permet de vivre dignement. Enfants, nous fréquentons l'école pour préparer notre propre avenir. Depuis longtemps, nous guettions une occasion propice pour dire publiquement et solennellement notre gratitude au peuple suisse. Cette occasion se présente avec le passage d'une petite troupe d'artistes lyriques chinois dans le valon.»

Ces mots, ce sont les familles Ha Thieu Hue, de Sonceboz, Huynh Chan Trung, de Cormoret et Lo Chieng, de Saint-Imier, qui les forment. Avec l'aide des comités d'accueil, elles offrent donc à la population la matinée musicale de diman-

che à 15 h 30, qui se déroulera aux Rameaux. Un répertoire sino-européen sera présenté par ces artistes, soit Chen Hai-Yang, soprano, Su Xiao-Ming, mezzo-soprano, Liu Xing-Gang, ténor et Chen-Su, baryton, accompagnés au piano par Qin Ying-Ming. L'Association 13e sans frontières, à laquelle ils appartiennent, veut établir des liens interculturels entre les hommes. Dans ces esprits, une jeune artiste peintre vietnamienne sera accueillie aussi dès samedi à la préfecture de Courtelary où elle exposera ses laques en compagnie d'une autre artiste bien d'ici.

Enfin, Espace noir recevra, le dimanche soir, les mêmes artistes lyriques, mais cette fois pour des chants populaires. Le public pourra poser des questions aux artistes, certains textes pourront être traduits et ce sera ainsi l'occasion de découvrir mieux la culture chinoise.

C. D.

Avant la première neige Derniers préparatifs à Tramelan



Juste un moment de repos pour toute l'équipe qui, durant toute la journée, a travaillé pour la sécurité des skieurs.

Pour l'équipe des pistards de Tramelan, la neige peut arriver, tous les derniers préparatifs relatifs à cette attente sont terminés.

Pour la sécurité des skieurs et selon aussi une coutume maintenant bien établie, l'équipe des pistards de Tramelan prépare avant la saison les différentes pistes pour que tout soit prêt pour le jour «J».

On veille tout spécialement à l'état des pistes, on enlève les cailloux, on élimine aussi les ronces et chaque fois, on améliore quelque chose.

Cette année, tout a été entrepris avec un soin tout particulier afin d'assurer aux skieurs une sécurité parfaite. Nul doute que les nombreux skieurs apprécieront ce travail «dans l'ombre» effectué par une équipe bien sympathique qui prend à cœur sa tâche.

(Texte et photo vu)

CORTÉBERT

Cycliste blessé

Un cycliste, en traversant la route principale près de l'Hôtel de l'Ours, hier à 12 h 50, a heurté une voiture. Souffrant d'une commotion, il a été transporté dans un hôpital.

Accidents de la route dans le canton Un programme préventif

A l'image de la Suisse, le canton de Berne n'a pas échappé à l'augmentation massive des accidents de la route en 1986. Pour tenter d'enrayer ce phénomène, la police cantonale bernoise a mis sur pied un programme de prévention intitulé «Präventivo». Présenté hier, ce programme prévoit un renforcement des contrôles de police, particulièrement sur les tronçons réputés dangereux.

Entre janvier et septembre, les accidents de la route ont augmenté de 6% par rapport à la même période de 1985, pour atteindre 6339. La croissance est encore plus manifeste en ce qui concerne

les personnes tuées: 101, soit 25 de plus qu'en 1985.

L'action «Präventivo» a débuté avec le mois d'octobre. Jusqu'à la fin de l'année, sur chacun des 12 tronçons choisis à cause de la fréquence des accidents s'y produisant, des contrôles intensifs seront pratiqués durant une semaine. La vitesse y sera contrôlée au moyen de radars et des agents se tiendront aux endroits les plus dangereux.

Les premiers contrôles ont déjà amené certains résultats: sur 5670 véhicules contrôlés entre Berne et Thoune, durant une semaine, 10,6% roulaient à une vitesse supérieure aux prescriptions à l'intérieur des localités, 4,7% à l'extérieur.

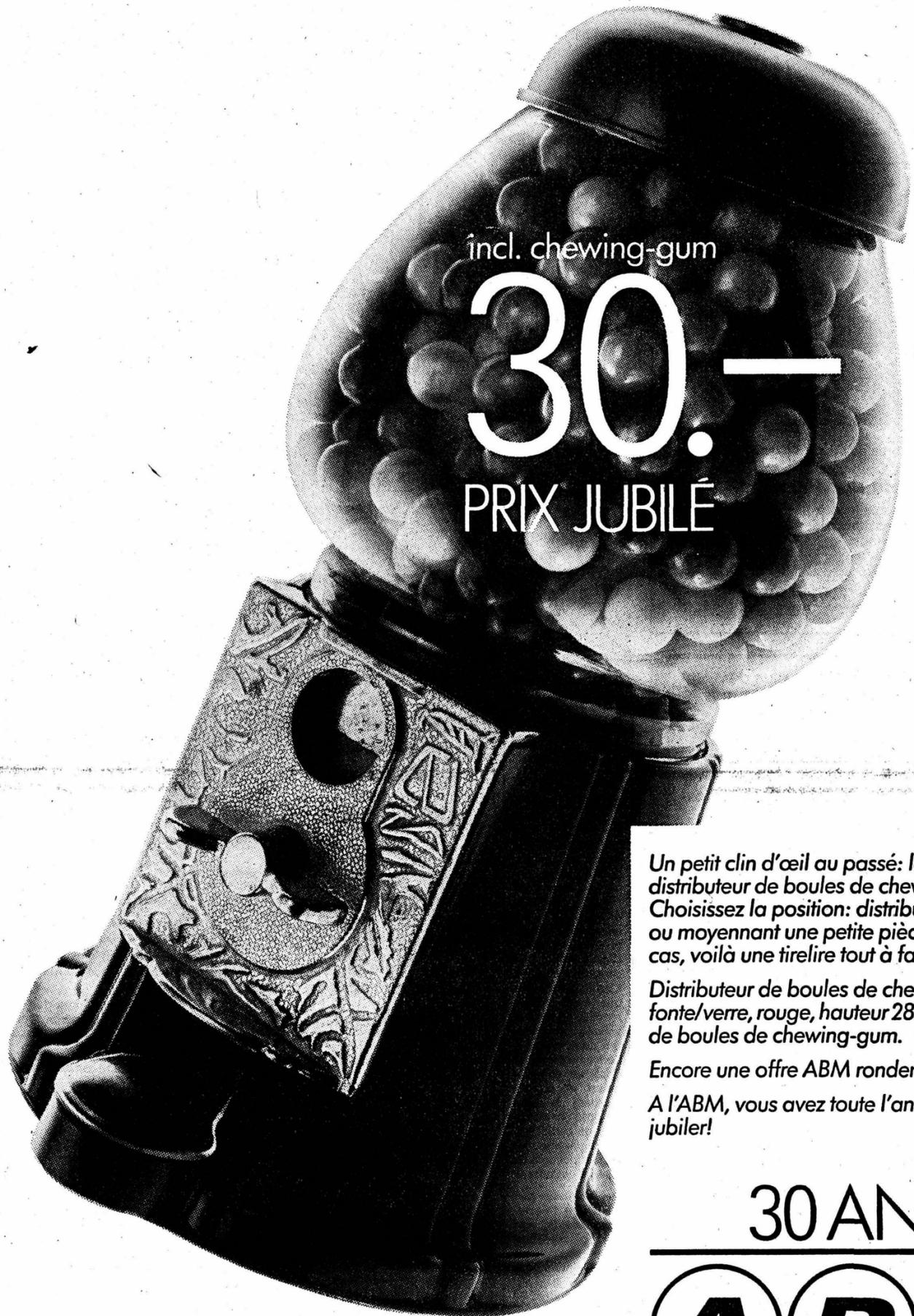
(ats)

Hôtel-Restaurant
dans le Val-de-Travers
cherche tout de suite
sommelier (ère)
Débutant (e) accepté (e).
Sans permis s'abstenir.
☎ 038/63 16 16

Autolocation
Hertz No.1
Utilitaires
Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 52 28
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

République et Canton de Neuchâtel
Département des Travaux Publics
concours de projets d'architecture
Nouveau musée cantonal d'archéologie et centre de recherches en archéologie préhistorique à Hauterive/Champréveyres- Neuchâtel
La République et Canton de Neuchâtel ouvre un concours de projets (selon art. 6 du règlement SIA 152) pour la construction d'un nouveau musée cantonal d'archéologie et un centre de recherches en archéologie préhistorique à Hauterive-Champréveyres.
Ce concours public est ouvert aux architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits depuis le 1er janvier 1986 au Registre neuchâtelois des Architectes ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Neuchâtel et domiciliés en Suisse, inscrits depuis le 1er janvier 1986 au REG A ou B des architectes.
Les architectes suivants sont invités à participer au concours (selon art. 9.3 du règlement SIA 152) et ont confirmé leur participation:
V. GREGOTTI - Milan; **H. HOLLEIN**, Vienne; **J. Stirling** - Londres; **ATELIER CUBE**, Lausanne; **M. BOTTA**, Lugano; **J.-G. GIORLA**, Sierre; **GROBETY- ANDREY & SOTTAZ**, Fribourg; **HERZOG & DE MEURON**, Bâle.
Le jury se compose de:
Ph. DONNER, architecte cantonal (président), Neuchâtel; **C. FINGERHUTH**, architecte cantonal, Bâle; **B. HUET**, architecte, Paris; **P. VON MEISS**, architecte, professeur à l'EPFL, Lausanne; **A. TSCHUMI**, architecte et professeur à l'EPFL - Bienne; **M. EGLOFF**, archéologue cantonal, professeur à l'Université Neuchâtel; **J.-P. JELMINI**, conservateur du musée d'Histoire, ancien président de l'association des musées suisses, Neuchâtel.
Suppléants: **H.-G. BANDI**, professeur émérite de préhistoire à l'Université de Berne; **CH. HAESLER**, ingénieur civil, président de la Commune d'Hauterive.
L'inscription et la remise des documents se font auprès du secrétariat de l'Intendance des bâtiments de l'Etat - Château - 2001 Neuchâtel, dès le 20 octobre 1986 jusqu'au 31 janvier 1987, contre versement d'un dépôt de Fr. 300.-
Le secrétariat est ouvert de 7 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 30, du lundi au vendredi.
La remise des projets est fixée au 10 avril 1987.
Les questions et demandes de renseignements peuvent être transmises pour les concurrents inscrits jusqu'au 1er décembre 1986.
L'organisateur: Ph. Donner
Architecte cantonal

ABM-DEPUIS 30 ANS DANS LE VENT DE QUOI JUBILER



Un petit clin d'œil au passé: le bon vieux distributeur de boules de chewing-gum. Choisissez la position: distribution gratuite, ou moyennant une petite pièce. Et dans ce cas, voilà une tirelire tout à fait originale!
Distributeur de boules de chewing-gum, fonte/verre, rouge, hauteur 28 cm, avec 950 g de boules de chewing-gum.
Encore une offre ABM rondement menée. A l'ABM, vous avez toute l'année de quoi jubiler!

30 ANS



117-A-8610

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Enchères immobilières

Les ayant-droits aux successions Rudolf et Adelheid Siegrist mettent en vente l'immeuble parcelle 1823 du cadastre de Fleurier (Belle Roche 7) Bâtiment de 3 appartements, place jardin, surface totale 617 m²

le mardi 11 novembre 1986 à 14 heures

Salle du Conseil Général (Grenier 2 à Fleurier).

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Hofner et Walder-de-Montmollin, Grand-Rue 19, 2108 Couvet. ☎ 038/63 11 44

GORGIER (La Béroche)
Situation dominante
Sont encore disponibles tout de suite dans immeuble neuf de huit appartements

un appartement 4 1/2 pièces

au 2^e étage, environ 115 m² + loggia, loyer mensuel Fr. 1120.- + charges

un appartement 5 1/2 pièces

au rez-de-chaussée, environ 135 m² + loggia, loyer mensuel Fr. 1260.- + charges

Tout confort, cheminée de salon, cuisine agencée, ascenseur, cave, combles.

1 garage et une place de parc: loyer global Fr. 120.- par mois.

Pour tous renseignements, téléphoner au 038/24 77 33, le matin.

A louer rue Fritz-Courvoisier 36a, dans un petit immeuble rénové

3 PIÈCES

cuisine agencée, chauffage central.

Libre tout de suite.

Loyer: Fr. 655.-, charges comprises.



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

CREDIT COMPTANT
Jusqu'à Fr. 30'000.- sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!
 Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
 Je sollicite un crédit comptant Im de Fr.
Remboursement mensuel env. Fr.
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/localité _____
Date de naissance _____
Etat civil _____
Signature _____
Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Tél. 038 58 80 21 Zurich
CITY BANK

SCALIA



EN GRANDE PREMIÈRE

Dès ce soir
à 20 h 45
- 18 ans -

STALLONE
COBRA
La force de la loi.

Un film de
George Pan COSMATOS
avec
Brigitte Nielsen
Reni Santoni
Andy Robinson

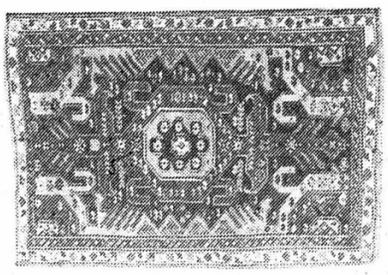


PRÊTS
Rapides et discrets
jusqu'à
Fr. 30000.-
☎ 021/35 97 10

Lunettes
Lentilles
de contact
Maître opticien
Diplômé
fédéral

von
gunten
Avenue
Léopold-Robert 23
Tél. 039/235044

E. GANS-RUEDIN



A l'occasion de la sortie de presse du livre de E. Gans-Ruedin:
«Le Tapis du Caucase»
nous exposons dans nos locaux une très belle collection de tapis anciens dont de nombreuses pièces reproduites dans l'ouvrage.
TAPIS E. GANS-RUEDIN
Grand-Rue 2 — 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 36 23

Economies actives: 

*exceptionnel,
une aubaine à ne pas manquer*

Moût de Neuchâtel

pur jus de raisin naturel,
pasteurisé, sans alcool

150 (+ dépôt)

la bouteille, 1 l.

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG



Nous fabriquons depuis plus de 25 ans des instruments dentaires que nous exportons à travers le monde.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir pour notre département fabrication à Saignelégier

mécaniciens de précision
ou
mécaniciens-outilleurs

Horaires variables (42 heures par semaine), prestations sociales modernes, ambiance agréable.

Faire offres ou téléphoner à notre succursale de Saignelégier, M. Gérard Boillat, ☎ 039/51 22 43.

Bien Air Instruments dentaires **Service du personnel**
Chemin des Grillons 13
CH-2500 Bienne/Biel 6
Téléphone 032 42 41 31

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Problèmes d'argent ?
Contactez-moi vite !
PRÊT dans les 24 heures
Discrétion absolue.
☎ 039/28 74 60 de 8 à 20 h

Théâtre de la Chaux-de-fonds

Vendredi 31 octobre à 20 h 30

FOOL MOON
Jeux de masques et de mouvements

avec
Dominique Weibel, John Morris,
Elisabeth Oppliger
et Christian Altorfer

Location: Tabatière du Théâtre
tél. 039/23 94 44

 **SECOURS SUISSE D'HIVER**
1936 - 1986

Le Secours suisse d'hiver fête cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation. Depuis un demi-siècle, il vient en aide à des personnes ou des familles du canton de Neuchâtel qui en ont besoin, par l'octroi de secours ponctuels.

Habitants de La Chaux-de-Fonds, réservez bon accueil aux écolières et écoliers qui vous offriront l'Etoile de Noël du SECOURS SUISSE D'HIVER: prise de commandes à domicile, depuis le mardi 21 octobre 1986.

Vente dans la rue vendredi après-midi 24 octobre et samedi matin, 25 octobre 1986.

Bancs devant la Banque Cantonale Neuchâteloise et la Place Sans Nom, ainsi que sur la Place du Marché, le samedi 25 octobre 1986

Verser un don au compte de chèques postaux 23-1984, SECOURS SUISSE D'HIVER, La Chaux-de-Fonds, c'est encore témoigner sa solidarité vis-à-vis de concitoyens qui méritent un appui.

53e Marché aux oignons Bienne

Provision pour l'hiver
Samedi
25 octobre 1986

Place du
Marché-Neuf, Bienne

Nous nous réjouissons de votre visite.

Association agricole de Bienne-Nidau.




A louer
GARAGES
Loyer mensuel: Fr. 90.-
Nord-est de la ville.
Ecrire sous chiffre FL 25592 au bureau de L'Impartial.

Cherche à louer
région Hauts-Geneveys à Chézard,
appartement
4 ou 5 pièces
☎ 039/26 52 44 (après 20 heures)

Joli 3 pièces
cuisine, vestibule, douche, W.C. séparés, chauffage central et eau chaude est à louer pour le 1er novembre dans maison d'ordre, si possible à couple tranquille. Belle situation, proximité arrêt de bus. Prix mensuel Fr. 500.- charges comprises. S'adresser Gérance Kuenzer, rue du Parc 6, ☎ 039/28 75 78

X

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide simple discret

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Les députés questionnent

Le Gouvernement répond

En réponse au député Jean-Marie Allimann, pdc qui s'inquiète des difficultés de travail des experts automobiles et de la lenteur de la réalisation d'un immeuble contenant les instruments techniques nécessaires aux contrôles des véhicules à moteur, le Gouvernement répond que cette question lui est connue. Le projet de construction d'un bâtiment dans la région de Glovelier-Boécourt est à l'étude. D'autres services liés à la construction de la Transjurane seraient implantés au même endroit. Dans l'intervalle, le Gouvernement envisage de louer des locaux plus adéquats pour les experts des automobiles, dont le travail augmente en raison de l'accroissement du parc automobile jurassien.

Le Gouvernement répond dans le même sens au député de Glovelier Alphonse Chavanne.

En réponse à Roland Béguelin, qui le questionnait comme il y a plusieurs années sur les barrières en fil de fer et les murs en pierres sèches, le Gouvernement relève que la création d'un groupe de travail chargé d'étudier cette question a dû être reportée. Faute de temps. Manquent aussi les moyens financiers, en raison des exigences de la sécurité et de la fluidité du trafic routier. Aucune solution globale de cette question n'est envisagée, pour les mêmes motifs financiers.

Hubert Bouille jette l'éponge

Etonnante, la décision de l'ex-député Bouille des Bois, à la suite de la récente élection du Parlement jurassien. Arrivé à égalité de voix avec son colistier Alphonse Miserez, au second rang des députés radicaux francs-montagnards élus, Hubert Bouille pouvait en effet attendre le résultat du dépouillement des suffrages obtenus sur les listes radicales, pour savoir s'il serait élu député, en cas de surplus de voix d'Alphonse Miserez sur les listes radicales, où s'il serait député suppléant, s'il avait moins de voix qu'Alphonse Miserez sur les listes radicales.

Or, avant que ce décompte de voix soit fait, Hubert Bouille annonce

qu'il démissionne du Parlement pour le 31 décembre prochain. Par conséquent, c'est Alphonse Miserez qui est élu député et le suivant, soit Joseph Paratte, qui devient suppléant.

La décision d'Hubert Bouille est étonnante dans la mesure où il sollicite les suffrages des électeurs il y a cinq jours, après quoi il annonce sa démission.

C'est donc Alphonse Miserez, né en 1919, qui présidera la séance inaugurale de la nouvelle législature, le 19 décembre prochain, en tant que doyen d'âge des députés jurassiens.

Das le cadre de l'aménagement de la T18, qui est en suspens rappelons-le, il sera recouru toutefois à des méthodes nouvelles pour la pose d'installations empêchant le bétail d'accéder sur la route, en tenant compte des spécificités de la région.

Au député Daniel Gerber, préoccupé par les contraintes résultant pour l'agriculture et l'économie de l'application stricte des mesures prévues dans l'inventaire des sites protégés, le Gouvernement répond que le document intitulé « Sites et paysages à protéger » est en consultation depuis août dernier. Il propose une classification des sites à protéger.

Le Gouvernement indique que la mention des sites à protéger dans les documents de référence n'implique aucune contrainte juridique directe pour le canton et les communes. Les exigences de sauvegarde doivent au préalable être transcrites dans les textes légaux. En conséquence, c'est dans les communes que les principes de l'inventaire seront incorporés dans les réglementations.

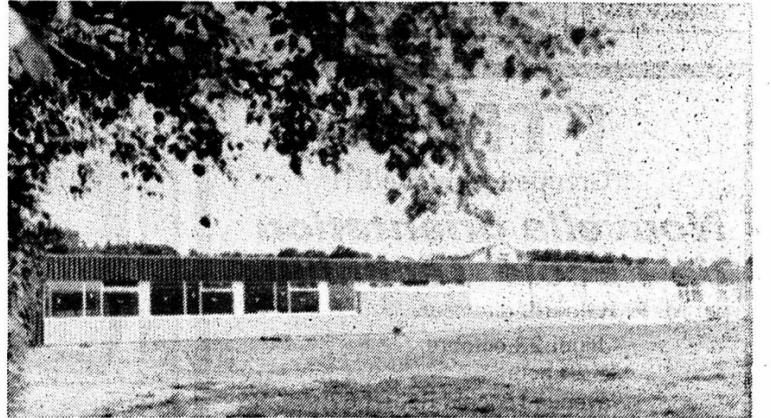
L'inventaire fédéral équivaut donc à un inventaire indicatif prévu dans la législation jurassienne.

Quant aux propriétaires, ils sont informés des effets découlant d'une mise sous protection lors de la décision communale. Les propriétaires peuvent demander des conseils ou faire inscrire leur bâtiment dans l'inventaire. Il n'en découle pour eux aucune autre obligation, ni aucun avantage.

V. G.

Deux fabriques au Noirmont

Essor de la zone industrielle



La zone industrielle a connu cette année un bel essor, puisque deux fabri-

ques, sous le même toit, ont été construites. La construction menée au pas de charge abrite une unité de fabrication de boîtes dans la plus grande surface, et une unité de mécanique: Orolux SA et Micronum SA.

Orolux a démarré déjà en janvier de cette année dans l'ancien immeuble Urbain Paratte et fils, Sàrl, aujourd'hui disparu. La nouvelle fabrique est opérationnelle depuis après les vacances.

Pour Micronum, le travail a commencé au début d'octobre. On ne peut que se rejouir de ces nouvelles places de travail! (z)

LES RANGIERS

Motard renversé

Une voiture neuchâteloise circulait, hier à 10 h 45, de Cornol aux Rangiers. Au virage de la Roche-Percée, ce véhicule a été déporté sur la gauche de la chaussée et est entré en collision avec un motard roulant en sens inverse. Celui-ci, blessé, a dû être hospitalisé à Porrentruy.

Ligne Courtemaiche - Boncourt Arbres fauchés

L'hiver a fait son apparition dans les montagnes suisses. Dans la nuit de lundi à mardi, le premier orage de l'automne l'a amené dans nombre de régions.

Ainsi dans le canton du Jura, où le trafic ferroviaire a été perturbé. Des arbres sont tombés sur la ligne Courtemaiche - Boncourt (JU), coupée de 19 h 55 à 4 heures. (ap)

Lourde séance du Parlement

Le menu que les députés, à peine remis des lendemains d'élection, vont devoir éprouver lors de leur séance plénière de jeudi est imposant.

Il va de la création d'une commission pour l'administration financière des communes et d'une autre chargée d'étudier l'incompatibilité entre les fonctions de ministre et de parle-

mentaire fédéral, à diverses motions. Citons celle qui demande que l'Etat intervienne par voie d'initiative au plan fédéral, pour que change la politique énergétique de nos autorités fédérales, une autre qui entend modifier l'activité de la Commission de rédaction et faciliter le remplacement des députés par les suppléants.

Seule motion que le gouvernement propose de refuser, celle qui voudrait mettre les salariés âgés à l'abri du chômage, par l'octroi de la retraite anticipée.

Le Gouvernement propose d'adopter comme postulat la motion chrétienne-sociale demandant une amnistie fiscale pour les petits épargnants.

Les députés devront se prononcer sur l'arrêté prévoyant l'achat et la transformation du Château de Delémont, sur une motion du pdc modifiant la loi sur la pêche, sur un postulat de Michel Gury en vue d'étudier la pose d'un second rail. Plutôt que la construction d'une voie le long de la Transjurane, entre Glovelier et Delémont. Un autre postulat demande d'améliorer les transports publics en Haute-Ajoie. Un recours en grâce - refuse - le rapport de l'assurance immobilière, une motion du ps en vue de

créer - c'est déjà fait - une commission chargée de traiter les cas des demandeurs d'asile en voie d'expulsion suivront les interpellations sur les Services sociaux-médicaux et celle de Daniel Gerber, pcsi, sur l'assurance-maladie obligatoire. Enfin, les importants objets du Département des finances: modification des prestations complémentaires et de l'AVS (l'objet sera sans doute renvoyé pour complément d'étude), l'aide aux institutions pour handicapés, l'octroi d'un prêt au Collège Saint-Charles, la participation au financement des universités et deux motions, sur l'encouragement du sport, la révision de la loi sur les œuvres sociales. Enfin, un postulat du ps, demandant que des votes indicatifs soient organisés dans les écoles moyennes et professionnelles.

Notons à propos du projet de prêt à Saint-Charles, que la discussion commencera sur le fond de l'arrêté, le vote d'entrée en matière ayant été donné par le scrutin populaire du 28 septembre dernier.

Il semble douteux que les députés puissent épuiser un tel ordre du jour, en neuf heures de séance, d'autant que celle-ci commencera par les questions orales.

V. G.



Restaurant

JUMBO

A notre magasin pâtisserie

Forêt Noire 16 cm Ø

4.90

Jambon à l'os
Gratin dauphinois

Haricots verts

Avec 1 café

9.50

Civet de chevreuil
« Chasseur »

Spätzli ou nouilles

Avec 1 café

9.90

Médallions
de chevreuil « Mirza »

Spätzli ou nouilles

Avec 1 café

12.-

Dès le 22 octobre: de 11 h à 14 h et de 17 h à 19 h 30

Restaurant JUMBO LA CHAUX-DE-FONDS



Fr. 30 000.-
c'est le montant que nous vous prêtons
Discrétion - Rapidité

Finances - Services
 Pérolles 55 - 1700 Fribourg
 ☎ 037/24 83 26
 8 h - 12 h - 13 h 30 - 18 h
 mardi-jeudi, jusqu'à 19 heures

Opel Ascona

1979, expertisée,
 Fr. 3 900.-
 ou crédit
 ☎ 037/62 11 41

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures
 Discrétion absolue.
 ☎ 039/23 01 77 de 7 à 21 h 30
 y compris le samedi

Ing. dipl. **Fust** Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Séchoir à linge BOSCH T 440 Maniement simple, 4,5 kg, séchoir à évacuation, tambour et cuve en acier inoxydable

748.- Location 42.- / mois livraison incluse

Novamatic Z930, dès 50.-
 Kenwood 7410, dès 33.-
 Miele T354, dès 99.-

- gros rabais à l'emporter
- Excellente reprise de votre ancien appareil
- Garantie jusqu'à 10 ans
- Choix permanent d'occasions
- Location mensuelle / durée min. 3 mois

20000 appareils en stock

Toutes les marques en stock

Service total Fust

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Prairie 9	024 21 86 15

Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines

FTMH

Groupe technique ETI

Nouvelle orientation de l'Ecole Technique

par M. P. Hainard, directeur.

Jeudi 23 octobre
 à 20 heures,
 avenue Léopold-Robert 67,
 3e étage.

Cette conférence est ouverte à tous nos membres.

Venez à Moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.
 Matth. 11, 28.

Le Curé et Madame Pierre Schwab-Gygi, leurs filles Christine, Catherine, Martine et Corinne, à Saint-Imier;

Madame et Monsieur André Tripet-Gygi, leurs filles Chantal et Isabelle, à Saint-Légier;

Monsieur et Madame André Gentil-Vermet et famille;

Madame et Monsieur Jean Desfourneaux-Gentil et famille;

Les descendants de feu Marc-Henri Gygi,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Blanche-Yvonne GYGI
 née GENTIL

leur très chère et regrettée maman, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui subitement lundi, dans sa 78e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 octobre 1986.

LE CULTE AURA LIEU AU CENTRE FUNÉRAIRE JEUDI 23 OCTOBRE, À 10 HEURES, SUIVI DE L'INCINÉRATION.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 15.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Bernard Pellaton, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Roger-Louis Junod-Pellaton et leur fils Pierre-Frédéric, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Daniel Pellaton, à Chézard;

Monsieur Blaise Rossetti, à Paris,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie-Emma PELLATON
 née BONFILS

survenu mardi, dans sa 77e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 octobre 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, vendredi 24 octobre à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domiciles de la famille: M. B. Pellaton, Berthoudes 62, Neuchâtel.

Mme L. Junod, Louis-Favre 6, Neuchâtel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.
 Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Dodanim Jacot-Gygi:

Madame et Monsieur Roger Dubois-Jacot et leurs enfants, à Marin.

Monsieur et Madame René Jacot-Perusset,

Madame Mireille Eicher-Jacot et son fils,

Madame et Monsieur Maurice Arnoux-Jacot et leurs enfants, à Marin,

Monsieur et Madame Edmond Jacot-Racine et leur fils;

Les descendants de feu Justin Jacot;

Les descendants de feu Numa Gygi,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Dodanim JACOT

enlevé à leur tendre affection subitement vendredi, dans sa 72e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 octobre 1986.

La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Bois-Noir 37.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

cosmos

MODEMARKT
 SWISS DYNAMIC SYSTEM

Visitez nous à
Peseux / NE
 Rue des Chansons 39
 (près Jeanneret Combustibles)
 Tél. 038 / 31 31 75

Toujours bon - souvent meilleur - sûrement avantageux
 Nous vendons des produits suisses!

NOUVEAU!
 Pantalon homme en coton d'hiver
 seul. **25.-**

NOUVEAU!
 Pull fantaisie décontracté
35.-

NOUVEAU!
 Fantastiques Jeans en velours imprimé
 fr. **50.-**

NOUVEAU!
 Belle jupe avec ceinture
 fr. **40.-**

pour Elle + Lui



Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

professionnels
toutes professions
+ aides

Permis C ou permis valable

DELTA Interim S.A.

13, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 85 30
 (entrée Hôtel Fleur de Lys)



DELTA Interim S.A.
 Agence de travail temporaire suisse

Vous cherchez du travail?
 Nous vous aidons.
 Retournez-nous le coupon ci-joint.

Nom _____
 Prénom _____
 Age _____
 Profession _____
 Tél. _____

13, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 - 23 85 30



Le pionnier européen du circuit intégré sur film

Faites carrière dans les hautes technologies de la microélectronique

Nous sommes le premier fabricant suisse de circuits intégrés CMOS et dans l'optique de notre future expansion nous offrons à de jeunes

ELECTRONICIENS

des postes intéressants en qualité d'

Assistant de design dans les circuits intégrés

Après une spécialisation assurée par nos soins, nos futurs collaborateurs seront chargés d'assister nos ingénieurs dans les tâches principales suivantes:

- réalisation de schémas logiques et de plans de masques (layout) à l'aide de systèmes assistés par ordinateur (CAD)
- contrôle et simulation des circuits intégrés
- travaux de mesure avec les ingénieurs de tests

De bonnes connaissances des langues anglais et allemande sont souhaitées.

Les personnes intéressées à travailler au sein d'une équipe jeune et dynamique avec des moyens de haute technologie, sont invitées à faire leurs offres écrites ou à prendre directement contact avec Monsieur J. Peter pour de plus amples informations, tél. 038/35 21 21



EM MICROELECTRONIC-MARIN SA

CH-2074 Marin/Switzerland, Téléphone 038 35 21 21

EM, une société de **SMH**

AVIS MORTUAIRES



Sa femme, Madame Lucia Contaldi Ferrari, à Patù (Italie);
Sa fille Giovanna et M. Franco Cimino, à Colombier;
Sa fille Louisa et M. Pierre Maumary, à La Chaux-de-Fonds;
Son fils Carmine, à Patù (Italie);
Son beau-fils et sa petite-fille Giuseppe et Luciana Paiano,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Rocco CONTALDI**

survenu à l'âge de 66 ans le 14 octobre 1986, à l'Hôpital St-Chiara à Pise, après une brève maladie supportée avec courage.

La sépulture a eu lieu à Patù (Italie) le 17 octobre 1986.

Via Giovanni XXIII No 35,
73053 Patù (LE) Italie.

Sombaille 24,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Car tu es mon rocher et ma
forteresse; c'est pourquoi à
cause de ton nom, mène-
moi et conduis-moi.*

Psaume XXXI/4.

La famille Brasch;

La famille Schrank,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mademoiselle
Elisabeth BRASCH**

survenu à Préfargier, le 15 octobre 1986.

L'incinération a eu lieu à Neuchâtel, le 20 octobre 1986.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

REMERCIEMENTS

La famille et l'ami de

MADAME LUCIENNE FURST

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements. Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

MADAME ZÉLIA GRÜNDISCH

exprime sa profonde reconnaissance pour les dons et les témoignages de sympathie et d'affection reçus en ces temps de douloureuse séparation. Un merci tout particulier au personnel du Home des Charmettes pour sa compétence et son dévouement.

NEUCHÂTEL et LES VERRIÈRES, octobre 1986.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier S.A.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Association neuchâteloise de services bénévoles en assemblée
L'entraide jouit d'une bonne santé

L'Association neuchâteloise de services bénévoles vit à un bon rythme de croisière. Et les problèmes qu'elle soumettait lors de son assemblée générale d'hier sont tout simplement les signes d'une bonne santé évidente. Le bénévolat neuchâtelois ne manque pas de recrues. A témoin, la soixantaine de personnes présentes hier à Neuchâtel. L'ANSB a fait ses preuves: auprès des bénéficiaires d'abord, et des milieux professionnels (offices sociaux, enseignants) qui collaborent étroitement aux activités de l'Association.

Mais les membres de l'ANSB qui dépendent tant d'énergie et de temps à l'entraide se révèlent quelque peu distraits sur le plan juridique. Le fait n'a rien d'alarmant comme le démontrera le point 5 de l'ordre du jour.

Le rapport de la présidente, Maisi Billod évoquait le dynamisme déployé depuis le 30 octobre 85. Il mentionnait entre autres les points suivants:

- Un dossier sur l'activité des conducteurs bénévoles a été transmis à Blaise Duport, conseiller communal de Neuchâtel. Il demande quelques facilités pour le parcage des voitures qui transportent bénévolement des personnes âgées ou handicapées.
- Un service bénévole s'est créé à Boudry. Il est doté de deux groupes, l'un qui se consacre à l'aide aux devoirs, l'autre au service des personnes âgées. A son comité siègera d'office le directeur des affaires sociales de la commune.
- L'aide aux devoirs de La Chaux-de-Fonds a démarré avec deux bénévoles. Ce service, espère-t-on, devrait suivre la même progression que celui du bas du canton.
- Enfin, l'ANSB s'installera définitivement dans les locaux de Pro Senectute

à Neuchâtel (tél: (038) 24.06.00). Elle occupe d'ici là le rez-de-chaussée de la rue Fleury 22.

Les comptes 85 acceptés, on a passé aux modifications des statuts de l'Association. Modifications, acceptées, qui permettront plus de souplesse dans la vie associative. Son article le plus discuté est relatif à l'admission des nouveaux membres. Or, il concerne beaucoup de gens qui n'ont encore jamais formulé une demande d'admission! Ainsi l'ANSB n'a pas pu mettre à jour la liste de ses adhé-

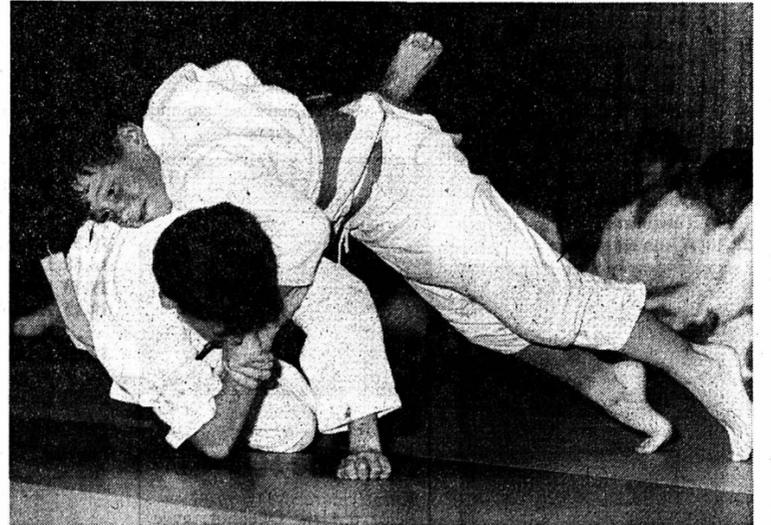
rents, ce qui faciliterait le travail de la secrétaire au moment des convocations...

Enfin le comité a été réélu pour trois ans. Francine Zaugg et François Schappi l'ont rejoint, élus à l'unanimité. Démissionnaire Maisy Billod a cédé sa place de présidente à Jacqueline de Montmolin. Elle fut chaudement remerciée par l'assistance. Edith Duckert assumera quant à elle la vice-présidence.

Tout s'est terminé avec un repas, et une discussion les liens qu'entretiennent les aides bénévoles et les usagers.

C. Ry

Judo-Club du Val-de-Travers
Anniversaire en combats



Très jeunes, et passés maîtres dans l'art martial. (Photo fc)

Samedi à la grande salle de Couvet, le Judo-Club du Val-de-Travers fêtait son 25^e anniversaire. Pas de longs discours, juste des remerciements aux membres fondateurs, aux communes qui mettent des salles d'entraînement à disposition, Couvet, Fleurier, Les Verrières.

En fin de manifestation, maître Kondo, le premier entraîneur maître à penser du club et Claude Emery, premier président, ont reçu le titre de membres d'honneur. La soirée a fait la part belle au sport. D'abord les finales du championnat interne, Fougue et technique, acharnement dans les combats. Les filles ont fait preuve d'une rage de vaincre qui enthousiasma le public et terrassa l'adversaire. Les champions désignés, des démonstrations de judo et d'aikido de maître Kondo et du président J. Della

Ricca prouvèrent les immenses qualités techniques qu'il faut pour devenir un grand judoka. Sur le tamari est alors apparu Michel Germanier, un karateka de talent. Grandiose sa démonstration. Le gars a un passé sportif impressionnant, ancien membre de l'équipe suisse, 5^e au championnat du monde en 1982. Michel Germanier est douanier au Grand-Saint-Bernard.

Accessoirement, il enseigne le self-défense à l'école des douanes. La salle pleine à craquer est prévenue. Les douaniers doivent en connaître un bout en matière de défense corporelle.

Les sportifs rentrés au vestiaire, sur scène sont venus chanter les Neuf de Cœur. La soirée s'est prolongée jusqu'aux aurores aux sons de l'orchestre de danse Vittorio Perla. (fc)

Décès

PROVENCE

Mme Fernande Deley, 86 ans.

**LE COMITÉ
ET LES MEMBRES
DU CERCLE OUVRIER**

ont la tristesse
de faire part du décès de

**Madame
Simonne
HENTZY**

maman de leur dévoué président.

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039)
Concorde 45
Toutes formalités **31.14.96**

**Anciens élèves du Gymnase cantonal
Cette année, les filles sont rois**

C'est au cours de la dernière assemblée de l'Association des anciens élèves du Gymnase cantonal de Neuchâtel que le directeur de l'établissement l'a relevé. Le gymnase est devenu «la plus grande école supérieure de jeunes filles du canton». En effet, pour la première fois, en 1986, le Gymnase cantonal

compte une quarantaine d'élèves filles de plus que d'élèves garçons. M. Jean-Jacques Cléménçon a aussi précisé que l'on constate un lent accroissement des effectifs: la conjoncture économique pousse les jeunes à choisir, quand ils le peuvent, une formation plus longue, à moins qu'ils ne se précipitent dans une voie professionnelle plus immédiate.

La dernière assemblée de l'Association des anciens élèves du Gymnase cantonal (AAEG) a aussi été marquée par la décision d'élever la cotisation annuelle de cinq à 10 francs. Si l'association souhaite - notamment par son bulletin à disposition de chaque membre - resserrer les liens entre «anciens», elle offre chaque année des prix (six en 1986) aux meilleurs bacheliers. Elle a aussi fait cadeau de deux caméras aux élèves du gymnase. Pour ce faire, elle a besoin d'augmenter ses finances et a lancé une campagne de recrutement de nouveaux membres. L'AAEG compte déjà 450 membres. Elle étudie la mise sur pied de diverses manifestations (culturelles, sociales, séminaires, conférences, etc). Le Conseil de fondation a retenu l'idée d'une sorte de «générale», à l'image des spectacles que présentaient les sociétés d'étudiants, un bal costumé et éventuellement un concert de gala avec M. de Stutz.

En outre, l'AAEG a obtenu la collaboration de quatre éditeurs pour lancer une campagne de vente de livres. Une soixantaine d'ouvrages sont proposés au profit de l'AAEG (liste au gymnase): 50% du montant de la vente seront rétrocédés à la fondation; afin qu'elle puisse soutenir les activités de l'AAEG en faveur des élèves du gymnase. Les thèmes proposés sont divers: littérature générale, préhistoire, histoire et voyages, histoire régionale neuchâteloise, peinture et sculpture. L'offre n'est valable que jusqu'à la fin de l'année.

Les programmes radio de mercredi



Littoral et
Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

- | | |
|--|---|
| 6.00 Bulletin | d'actualités |
| 6.05 Biscottes et café noir | 12.45 Jeu de midi puis suite de Déjeuner show |
| 6.30 Les titres. | 14.30 A suivre |
| 7.00 Journal neuchâtelois et sportif | 17.00 Bulletin |
| 7.30 Journal national et international | 17.02 Hit-parade |
| 8.00 Bulletin | 18.00 Les titres |
| 8.45 Naissances | 18.05 Hit-parade |
| 9.00 Espace 6 | 18.30 Culture musique |
| 10.00 Pirouettes | 19.00 Journal du soir |
| 11.30 Déjeuner show | 19.15 Magazine culturel |
| 12.00 Midi-infos | 20.00 Derrière les lignes |
| 12.30 Commentaire | 21.00 Jazz |
| | 23.00 Blue Kiss. |
| | 24.00 Surprise nocturne. |

RTN-2001 en Hollande

Ce soir, RTN vous fait un fleur en se rendant au «Pays des tulipes». Dès 19 h 50, C. Roulet et F. Jeannot vous feront vivre en direct le match aller de la coupe UEFA entre Groningue et Xamax. Le magazine de midi sera consacré aux «rouge et noir».



La Première

Informations toutes les heures. 9.05 5 sur 5. 10.05 Les matinées de la première. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.45 Lyrique à la une. 15.15 Figure de proue. 15.30 Parcours santé. 16.05 Version originale. 16.40 Parole de Kid. 17.05 Première édition avec J. Leclercq. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Fair play. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.05 Séquences. 9.30 Destin des hommes. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 Le concert du mercredi. 20.30 En direct du temple Saint-Martin de Vevey. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous; index. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; Gedankenflug. 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sport. 22.15 Musicbox. 24.00 Club de nuit.



France musique

6.00 Musique légère. 7.10 L'imprévu. 9.05 Le matin des musiciens: enquête sur le tempérament français. 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Tempo primo. 13.30 Côté jardin. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Les chants de la terre. 15.00 Thème et variations. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Concert du Quatuor Kronos: œuvres de Lutolawski, Bartok, etc. 23.00 Les soirées de France musique.



Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info en bref. 9.00 Info en bref. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Nicole et Jacky. 10.30 Mercredi magazine, recette de Marianne, hit à plein tube. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura, activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Effets divers. 14.00 Musique aux 4 vents. 17.00 Musique populaire. 18.00 Le journal et journal des sports. 18.30 Education, musique disco. 20.00 Rétro-parade.

mercredi

TELEVISION

Grid of TV channel logos: Suisse romande, France 1, a2, France 2, France 3, Suisse alémanique, Suisse italienne.

- 12.00 Midi-public
13.25 La préférée
13.50 Mystère, aventure et boules de gommes
17.40 Bloc-notes
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Vert pomme
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.10 Télécash
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 A bon entendeur



A 20 h 25 Miami Vice
L'Italie. Avec Don Johnson, Philip Michael Thomas. Elle s'appelait Florence Italy: un joli «nom de guerre» pour une fille qui exerçait le plus vieux métier du monde.

- 21.20 Téléscope
21.50 Football
22.10 Téléjournal

- 7.15 Régie française des espaces
10.15 Antiope 1
10.45 Salut les petits loups!
11.45 La Une chez vous
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal de la Une
13.50 Vitamine
16.20 Miss



A 17 h 15 Madame SOS
Karatécœur. Série d'Alain Dhenaut, avec Annie Cordy, Jean-Pierre Darras, Jeanne Hervial, etc.

- 18.25 Minijournal
18.40 La vie des Botes
19.10 Santa Barbara
19.40 Cocoricocoboy
19.55 Tirage du tac-o-tac
20.00 Le journal de la Une
20.25 Tirage du loto
20.30 Football
22.20 Voyage au bout de la vie
23.00 Une dernière
23.15 Rubrique information

- 6.45 Télématin
9.00 Récré a2
11.55 Météo
12.00 Midi informations
12.04 Coulisses
12.25 Flash info
12.30 L'académie des 9
13.00 Antenne 2 midi
13.50 L'or blanc
15.05 Récré A2
17.40 Terre des bêtes
18.05 L'amour à tout prix
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
20.00 Le journal



A 20 h 35 Fred Connexion
Téléfilm de Christian Watton et Serge Korber, avec Alain Doutey, Sophie Barjac, Jacqueline Doyen, etc.

- 21.55 Sexy folies
22.55 Histoires courtes
23.20 Edition de la nuit

- 12.00 Tribune libre
12.15 La vie à plein-temps
13.00 Demain l'amour
13.30 Muppets show
14.00 Splendeur sauvage
14.30 Comment se débarrasser de son patron
14.55 Questions au Gouvernement
17.02 FR3 jeunesse
17.55 Croqu' soleil
18.00 Télévision régionale
18.57 Juste ciel
19.00 Le 19-20 de l'information
19.55 Les Entrechats
20.04 Jeux de 20 heures



A 20 h 35 C'est aujourd'hui demain
Avec Charles Aznavour, Stéphanie de Monaco, Jean-Pierre Mader, Jean-Luc Lahaye - Débat opposant Marcel Jullian, Philippe Bouvard et Elisabeth Teissier à propos de l'interprétation des prophéties de Nostradamus.

- 21.55 Thalassa
22.45 Soir 3
23.15 Montagne
23.40 Prélude à la nuit
Demain à la TVR

- 13.55 Bulletin - Télétexte
14.00 Les reprises
16.10 Téléjournal
16.15 Bundeshaus intern
17.00 Fernrohr
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Die Tintenfische aus dem zweiten Stock
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Ce soir: Rail 2000

- 15.45 Bhutan
16.45 Da schau her!
17.15 Computerzeit
17.45 Téléjournal
17.55 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Segeln macht frei
21.35 Point chaud
22.00 Téléjournal
22.30 Football
24.00 Kojak

- 16.05 Wie finde ich dich wieder
16.35 Der Waschbär Rascal
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Die Wicherts von nebenan
19.00 Informations
19.30 P.I.T. - Peter Illmanns Treff
20.15 Signe minéralogique D
21.00 Dynasty
21.45 Journal du soir
22.05 A propos film
22.50 Der Gast

- 18.00 Rue Sésame
18.35 Matt et Jenny
19.00 Journal du soir
19.25 Das Sandmännchen
19.30 Schlaglicht
20.05 Agatha Christie: Miss Marple
21.00 Actualités
21.15 Forum Südwest
22.15 Chronik armer Liebesleute

- 9.00 et 10.30 Télévision scolaire
16.00 Téléjournal
16.05 Rue Carnot
16.30 Epices, piments de la vie
17.45 Salades!
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 TTT
21.25 Matt Houston
22.10 Téléjournal
22.20 Mercredi sport
23.55 Téléjournal

- 9.30 Tevideio
10.30 La donna di fiori
11.30 Taxi, série.
12.00 TG 1-Flash
12.05 Pronto... chi gioca?
13.30 Telegiornale
14.00 Pronto... chi gioca?
14.15 Remi, dessin animé.
15.00 Fibre, tessuti, moda
15.30 Schede - Ecologia
16.00 Violenza: quinto potere
17.00 TG 1-Flash
17.05 Violenza: quinto potere (2e partie).
18.00 TG 1-Cronache
18.30 Parola mia
20.00 Telegiornale
20.30 Quark economia
20.55 Calcio: Real Madrid-Juventus, de Madrid.
21.45 Telegiornale
22.45 Appuntamento al cinema
22.50 Bul Bul, en direct de Castrocaro Terme.

- 7.30 The DJ Kat show
8.30 Sky trax
9.15 The coca-cola
10.15 Sky trax
14.00 City lights
15.00 Sky trax
17.00 The DJ Kat show
18.00 I dream of Jeannie
18.30 Hazel
19.00 Hogan's heroes
19.30 Cash and company
20.30 First steps, film.
22.10 Shell international motor sports 1986
23.15 Roving report
23.45 Sky trax

A PROPOS

Blanc tout noir

La soirée s'annonçait bien, lundi, sur notre chaîne romande: un film de Michel Blanc, dont les raisons de l'immense succès nous intéressaient, Marche à l'Ombre, suivi d'un Spécial café-théâtre et d'une reprise du Franc-parler de la déléguée à la condition féminine jurassienne, que les votations nous avaient fait manquer samedi. Copieux menu à même de remplir l'appétit de cette présente rubrique.
Le sort en a décidé autrement, et combien. Par la fantaisie dont seule la météo a le secret, le film a carrément passé en noir en raison de la disparition de l'image. Une attention régulière nous a tout de même permis d'assister à la chute du film, l'image étant revenue sur le dernier soufflé du générique de fin!
Tout n'était donc pas encore perdu, car le Spécial café-théâtre nous réservait de bons moments avec Michel Blanc et Dominique Lavanant, avec un enregistrement datant d'une semaine de Josiane Balasko et Thierry Lhermite, tous d'anciens du Splendid qu'ils avaient créé en jouant d'abord du marteau-piqueur pour aménager un local qui n'avait rien d'un théâtre et en faire un lieu couru par les étudiants d'abord, et soutenu par «Charlie-Hebdo» qui avait, le premier, reconnu le talent d'une poignée de comédiens, d'anciens du même lycée, mais que leur amour du théâtre et de la comédie avait tous poussés à suivre des cours. Créateurs de sketches (et de pièces), ils devaient se donner à fond puisque, selon Balasko, «il fallait faire oublier au public qu'il était assis sur des bancs qui lui faisaient mal aux fesses au bout d'un quart d'heure». Rires garantis, même pour elle qui s'était essayée à jouer «Phèdre» et qui enrageait d'avoir fait rire. Du Splendid dissous l'équipe s'est lancée dans les films à succès. Tous des génies, qui volent chacun maintenant dans sa direction avec bonheur, et qui ne renierait pas l'idée de retravailler un jour ensemble, qui sait, mais «pour une chose très forte». Balasko, auteur, réalisatrice - un boulot de chien! - et comédienne, Michel Blanc, auteur réalisateur - un truc fabuleux! et comédien, avec le Prix d'interprétation à Cannes 1986, lui qui avoue avec modestie, mais oui, que sur les dix meilleurs acteurs français du moment, six sont arrivés du Splendid. «Désolé de le dire mais je le pense». Nous aussi, et avec plaisir.
Sur les dernières questions, l'image a à nouveau sauté, nous privant du même coup de la prestation de la déléguée du BCF. Domage, on loupe toujours un coche quelque part.
Yolande Borel

A VOIR

TéléScope: Les yeux de Sarah

Sarah est née le 15 janvier 1985 au Pays de Gales. Un beau bébé sans problème apparent. Ce n'est qu'après quelques semaines que ses parents, inquiets, allèrent consulter un médecin: les yeux de Sarah ne cherchaient jamais à se fixer sur un objet ou une personne. Ils roulaient de gauche à droite. Le verdict tomba rapidement, brutal: Sarah était aveugle. Elle souffrait de ataracte, une affection fréquente chez les personnes d'un certain âge, beaucoup plus rare chez les nourrissons. Ce que cette émission nous raconte, c'est une histoire somme toute banale à l'échelon médical; à Londres, le professeur David Taylor opère une soixantaine de cas semblables par an. Donc autant le dire tout de suite: Sarah est aujourd'hui guérie, elle aura une vision certes plus limitée que la majorité des enfants, mais suffisante pour vivre normalement. Ce qui fait l'intérêt de ce film, c'est que les reporters anglais ont suivi toutes les étapes que durent franchir Sarah et ses parents dans cette aventure. Les tests, les opérations, les jours d'angoisse ou de découragement. Et puis bien sûr le soulagement immense lorsque le comportement de la gosse confirma ce que les examens permettaient d'espérer: Sarah, plusieurs semaines après sa venue au monde, voyait le jour. Presque une seconde naissance.
(TSR, 21 h 20 - sp)

Fred Connexion

Tout semblait réussir à Bastien Mercier, l'homme politique promis à un mariage brillant et à un bel avenir politique. Mais tout à coup, il doit subir le retour inopiné et turbulent de son ex-femme et, par voie de conséquences, l'intrusion de la mafia avec sa cohorte de cadavres.
Aéroport de Roissy, ainsi commence l'histoire, une jeune femme, en robe du soir, en provenance de Las Vegas, achète un ciré noir qu'elle enfle et téléphone au domicile de son ex-mari, Bastien Mercier, jeune député, qui donne au même moment une conférence de presse. Elle annonce au domestique, étonné, son arrivée. La jeune femme, prénommée Fred, ignore qu'elle est filée. Chez Bastien Mercier, une grande réception se prépare. Une extra engagée met à profit sa présence dans les lieux pour préparer le casse qu'elle et son ami comptent y faire plus tard. Comme Fred, elle est blonde et habillée d'un ciré noir. Munie d'un carnet, elle commence à prendre des notes lorsqu'elle est abattue par un homme caché derrière les rideaux. Son corps s'effondre dans un coffre. C'est Bastien Mercier qui, quelques secondes avant l'arrivée du premier invité, le garde des Sceaux, découvre le cadavre. A peine a-t-il repris contenance que débarque Fred... Irène, fille d'un magnat de la presse et fiancée de Bastien entre à son tour...
(A2, 20 h 35 - sp)

